

Football: le F.-C. Neuchâtel Xamax un néo-promu pas comme les autres

Page 9

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

FAN

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Parlant à l'occasion de la Fête nationale suisse

M. Bonvin lance un vibrant appel au civisme de tous

BERNE (ATS). — Dans son allocution du 1er Août, le président de la Confédération, M. Roger Bonvin, a mis en évidence les tâches importantes qui incombent à notre génération, et insisté sur le fait que ces tâches ne peuvent être résolues dans l'indifférence de l'opinion publique, mais doivent être accomplies avec l'active participation de chaque citoyen et de chaque citoyenne du pays.

Après s'être déclaré partisan résolu de la célébration de notre Fête nationale, non par goût des festivités et des discours, mais parce que persuadé que cette manifestation fournit l'occasion d'une réflexion, d'un examen de conscience annuel indispensable, qu'il s'agit de consacrer, surtout aux problèmes de notre temps, le président de la Confédération a évoqué certains malaises.

« Je pense par exemple, a-t-il dit, à l'indifférence croissante dont on fait preuve à l'égard des affaires publiques. Cette indifférence s'exprime notamment par des taux de participation aux scrutins qui s'abaissent à des niveaux vraiment inquiétants. Je désirerais donc vous engager vivement à ne pas perdre de vue ce qui constitue une base essentielle de notre démocratie fondée sur l'active participation des citoyens. Il n'existe en ce monde aucun autre peuple disposant de droits politiques aussi étendus que le nôtre. Or, des droits de cette nature ne sauraient être maintenus que dans la mesure où chaque citoyen reste conscient de leur valeur et de leur signification. Si la participation au scrutin est si faible, que la grande majorité du corps électoral s'abstient de voter, force est de reconnaître que la situation est grave. »

ÉVITER LE SCEPTICISME NÉGATIF

Quelle que soit l'explication de ce phénomène, a poursuivi M. Bonvin, « il faut absolument se défaire de ce scepticisme purement négatif. Nous devons tous réaliser de nouveau pleinement que des mots tels que Confédération, cantons, communes ne désignent pas n'importe quelle organisation abstraite, mais des institutions à la prospérité desquelles nous sommes tous appelés à collaborer activement et dont la sauvegarde nous incombe à tous. Ceux qui se plaisent à marquer leur dédain à l'égard de nos institutions ou même à rejeter les principes sur lesquelles elles se fondent feraient bien de ne pas l'oublier ! »

Les suggestions et les critiques de tout genre qui ont trait à la direction des affaires publiques sont nécessaires et fort utiles lorsqu'elles sont faites dans un esprit constructif et de loyale collaboration. En revanche, faire fi de toutes les structures actuelles en les rejetant avec superbe, c'est marquer simultanément un refus de ce qui est à la base de notre existence. »

Parlant des problèmes sans cesse nouveaux devant lesquels notre pays est placé, le président de la Confédération a cité la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, l'approvisionnement du pays en énergie, le trafic, les relations avec l'étranger « et, ne l'oublions pas, la lutte contre la surchauffe économique. »

« C'est là que réside, pour l'essentiel, les obligations majeures incombant à nos collectivités. » (Suite page 7)



Le Premier août a été célébré avec ferveur dans tout le pays, malgré le temps peu propice, et Neuchâtel entre autres a pu admirer un très beau feu d'artifice. (Lire en page 3.)

(Avispress - Baillod)

Lip: nouvelle société horlogère à trois et des licenciements

PARIS (AP). — M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique, a présenté mercredi soir, au cours d'une conférence de presse, le plan gouvernemental de sauvetage de la société « Lip », qui consiste à créer trois nouvelles sociétés, chacune spécialisée dans l'un des trois secteurs d'activités de Lip (horlogerie, armements et machines-outils) avec le concours d'autres sociétés.

Le plan gouvernemental, qui est selon le ministre la « seule issue » à la crise, se présente de la façon suivante : Secteur horlogerie : avec le concours de l'Institut de développement industriel (I.D.I.) qui a été chargé d'une étude, de la Société suisse Ebauches S.A., qui est disposée à participer au sauvetage de Lip, et enfin de la Société de développement de

l'horlogerie (organisation interprofessionnelle) qui a également accepté d'apporter son concours, une société nouvelle serait créée avec ces trois actionnaires. Un expert français, M. Giraud, a accepté de prendre en main la remise sur pied de l'activité horlogère de Lip et doit déposer ses suggestions en vue d'une reprise qui devrait avoir lieu le 1er septem-

bre au plus tard. M. Giraud, qui agira sous la tutelle du ministère de M. Charbonnel, doit tenir dès jeudi, au siège de l'I.D.I., une première séance de travail en vue de la constitution de l'équipe de direction de la nouvelle société. Il ira la semaine prochaine à Besançon.

(Suite page 5)

LES IDÉES ET LES FAITS

Discorde chez les réformateurs

Il fallait s'y attendre. Rien ne va plus dans le parti réformateur de MM. Jean Lecanuet et J.-J. Servan-Schreiber qui avait l'ambition de constituer une troisième force entre la majorité et le Front commun de la gauche, mais qui n'a pu que faire passer trente députés aux élections de mars. Il n'y a pas là d'ailleurs de quoi nous étonner tant était contre nature l'alliance des deux « leaders » qui se lancent aujourd'hui des flèches acérées. Lecanuet est sorti des milieux scionistes du M.R.P., J.-J. S.-S. est le représentant — type de la ploutocratie technocratique qui, grâce à sa famille, propriétaire d'une presse puissante (dont l'« Express » est le chevron), s'est emparé, à la faveur de certaines circonstances, des leviers de commande du parti radical, après bien des mutations politiques qu'il croyait faire concourir à ses ambitions politiques. Il apparaît de plus en plus comme une guêpe tournoyant dans un bocal.

Alors que le premier, faisant risette maintenant au gouvernement, parle d'« union sacrée » pour résoudre les problèmes économiques qui se posent à la France et revient à son idée d'une Europe parlementaire — ce qui est, au demeurant une absurdité, car un super-parlement européen ne ferait qu'aggraver les dissensions de l'Ouest de notre continent — le second se voit en proie non seulement aux attaques de son coéquipier réformateur, mais encore à celles de ses propres partisans radicaux.

Déjà, au moment des législatives, une fraction de l'ancien parti laïc et républicain d'Herriot et de Daladier avait rompu avec M. Servan-Schreiber, sous la conduite de MM. Robert Fabre et Maurice Faure, pour être fidèle à sa vieille maxime : « Pas d'ennemis à gauche ! » Voici que le vice-président du Sénat, M. Dailly, écrit au député de Nancy pour se mettre « en congé du parti » et pour lui dire : « Vous avez transformé le radicalisme en succursale Servan-Schreiber ! » Un autre parlementaire de la même formation, M. Soulié a offert à son tour sa démission.

M. Jeanneney, ancien ministre gaulliste, qui, ne se sentant plus à l'aise dans les rangs de l'UDR, s'était rallié aux réformateurs, vient de renvoyer dos à dos leurs deux chefs, les jugeant incapables de diriger le mouvement. Le comble, c'est qu'après la folle équipée antinucléaire de J.-J. S.-S. dans le Pacifique, le député de la Polynésie, M. Sanford se fait l'apôtre de l'indépendance des îles françaises du vaste Océan. Or, il était lui aussi un élu réformateur ! Le directeur de l'« Express » de qui on se souvient quelle attitude il adopta pendant la guerre d'Algérie est demeuré un spécialiste de l'abandon des territoires d'Outre-Mer.

Ainsi la « troisième force » s'amenuise comme peau de chagrin. Est-ce là donner raison à André Malraux qui déclarait naguère : « Entre nous et les communistes, il n'y a rien ? » Non pas, car il subsiste bien toujours cinq ou six grandes familles politiques en France, à preuve les courants divers qui traversent la majorité, comme le torchon qui brûle entre MM. Mitterrand et Marchais. A M. Pompidou de remplir son rôle d'arbitre, de gardien et de guide de l'intérêt national.

René BRAICHET

LES BURTON? C'EST FINI!...



Elisabeth Taylor: le besoin d'y voir clair?... (Téléphoto AP)

NEW-YORK (AP). — Elisabeth Taylor et Richard Burton ont demandé à leur avocat de formuler leur demande de divorce, a annoncé un porte-parole du couple, M. Springer.

Il a précisé que tous deux ont décidé récemment de faire en sorte de « terminer légalement leur union de neuf années ». Il n'y a pas de « tierce personne » impliquée, a-t-il assuré.

La demande de divorce sera présentée en Suisse, pays où tous deux sont légalement domiciliés.

(Réd. — Il s'agit de Gstaad (BE). Le tribunal de Saanen n'a pas encore reçu la demande en divorce.)

Les Burton résidaient ces derniers jours dans la villa de Carlo Ponti, à Rome, mais M. Springer a annoncé que Liz Taylor l'a quittée lundi pour s'installer au Grand hôtel.

Il y a quatre semaines, les époux avaient annoncé qu'ils se séparaient.

Mariés en 1964 à Montréal, Elisabeth Taylor, qui venait de divorcer d'avec le chanteur Eddie Fisher, et Richard Burton, qui avait divorcé de sa première femme Sybil, ont tourné ensemble dans huit films, dont « Cléopâtre » et « Qui a peur de Virginia Wolf ? ».

Pendant neuf ans, ils ont joué et vécu ensemble sous les projecteurs de l'actualité. On se souvient notamment du diamant de 69 carats que Burton offrit à Elisabeth.

Ils se séparèrent le 3 juillet, l'acteur restant à Rome, l'actrice partant pour les Etats-Unis, avant de se retrouver, dans les larmes, le 16 juillet...

| | |
|---|-----------------|
| L'actualité régionale : | pages 2, 3 et 5 |
| L'actualité suisse : | page 7 |
| Les sports : | pages 9 et 10 |
| Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : | page 13 |
| Pour vous, Madame : | page 14 |
| Dernière heure et bourses : | page 15 |

Libres opinions bernoises: le jeu de l'Homme noir

Orage dévastateur dans le canton de Fribourg (Page 7)

Automobilisme: circonstances atténuantes pour les pilotes de Zandvoort? (Page 10)

RÉVISION DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE: UNE VÉRITABLE LEVÉE DE BOUCLERS

BERNE (ATS). — Les principes au nom desquels a été préparée la révision totale de l'assurance-chômage sont loin d'avoir été approuvés par chacun, lors de la procédure de consultation à ce sujet, dont les résultats viennent d'être rendus publics par l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Ainsi, les mesures proposées rencontrent dans leur ensemble l'opposition de l'Union centrale des associations patronales, du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et, en ce qui concerne les formations politiques, du parti radical-démocratique, de l'union démocratique du centre et de l'union libérale-démocratique.

Plus encore, le parti socialiste et toutes les organisations des employeurs et des travailleurs refusent la création d'un organisme central d'assurance, envisagé par les auteurs du projet. Celui-ci, en revanche, est approuvé pour l'essentiel par le parti démocrate-chrétien, l'Alliance des indépendants et le parti du travail. L'Union

syndicale suisse et le parti socialiste, s'ils admettent l'idée d'une assurance obligatoire sur le plan fédéral, s'opposent, on l'a vu, aux autres mesures de centralisation.

Le projet de révision est fondé sur un certain nombre d'idées de base, en particulier celle d'une disposition constitutionnelle rendant l'assurance-chômage obligatoire sur le plan fédéral. L'assurance serait gérée par un organisme central, et les cotisations perçues par les caisses AVS sous la forme d'un supplément de la cotisation des employeurs et des travailleurs pour l'assurance-vieillesse.

(Suite page 7)

Année de vérité

« Année de vérité », c'est en ces termes que les responsables du tourisme américain en Suisse qualifient 1973 d'ores et déjà. Pour les porteurs de dollars, en effet, la Suisse coûte à présent beaucoup trop cher : le pouvoir d'achat de la devise américaine a baissé de moitié en deux ans, cependant que l'inflation, galopante en Suisse comme ailleurs en Europe, a encore aggravé le renchérissement.

Conséquence : non seulement le nombre de touristes d'outre-Atlantique baisse et va continuer de diminuer, mais encore ceux qui viennent quand même dépensent beaucoup moins qu'auparavant. Alors que l'Américain donnait jusqu'ici la préférence aux hôtels de catégories supérieures, il se contente à présent d'un gîte plus modeste. Il limite en même temps ses achats au nécessaire, qu'il s'agisse d'horlogerie ou d'autres produits fabriqués en Suisse.

Les prix pratiqués par l'hôtellerie et la restauration suisses s'établissent d'ailleurs maintenant, à qualité égale des prestations, nettement au-dessus de ceux que les touristes américains se voient réclamer en France et même en Allemagne fédérale, malgré le cours élevé du mark actuellement. Comme la majorité des Américains traversant l'Atlantique font des voyages circulaires, englobant la Suisse et ses voisins, ils font la comparaison, qui est nettement défavorable aux Suisses.

La qualité générale du service offert par l'industrie touristique suisse a en même temps baissé sensiblement depuis trois ou quatre ans. Etant donné la pénurie de main-d'œuvre, elle va probablement encore se détériorer davantage dans les années à venir. Cette regrettable « dégringolade touristique » de la Suisse se produit au moment où les Français et les Allemands de l'Ouest font des efforts, souvent remarquables, pour moderniser leurs équipements touristiques, perfectionner l'accueil et « recruter du touriste » aux Etats-Unis et ailleurs.

Cette évolution d'ensemble risque d'avoir pour la Suisse de graves conséquences dans quelques années : un client qui est parti, parce qu'il est mécontent, se laisse difficilement reconquérir. Américains et Canadiens, qui s'en retournent chez eux, font en même temps à la Suisse une propagande de bouche à oreille peu propice à une relance de la publicité touristique là-bas.

C'est d'autant plus fâcheux que se développe simultanément aux Etats-Unis une vaste campagne sous le slogan « See America first » (Visitez d'abord l'Amérique), comme le note le journal zuricois « Finanz und Wirtschaft », qui n'est d'ailleurs pas en mesure de proposer un remède à cette inquiétante détérioration d'une industrie-clé helvétique. Mais sans doute la situation n'est-elle pas encore assez dramatique pour que l'on pense, en haut lieu et à tous les échelons, aux mesures énergiques et urgentes qui s'imposeraient.

R. A.

Détente sur l'eau

Départ Neuchâtel à 12 h 15
Cudrefin - Retour à 13 h 15

Lunch à bord

Tous les jours sauf dimanche.

Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Refus de priorité près de Chules

Une habitante de Cerlier grièvement blessée

Hier vers 17 h 30, M. H.-R. S., domicilié à Cerlier, circulait au volant de sa voiture de son village en direction de Chules. A l'intersection avec la route du Landeron, il s'est vu refuser la priorité par un automobiliste venant du Landeron. La collision fut d'une extrême violence.

Mme Liselotte Schaffer, 30 ans, femme du conducteur de Cerlier, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital de la Providence. Elle souffre notamment de profondes coupures au cou (probablement d'une section d'artère) et de graves blessures au visage. Quant à la femme du conducteur fautif, Mme Rosa Stucki, 78 ans, domiciliée à Granges (SO), elle a également été hospitalisée à la Providence, souffrant d'une commotion.

LA NEUVEVILLE

Nomination aux services techniques

(c) En remplacement de M. Jean-Paul Bürki, nommé récemment au service intercommunal de la station d'épuration des eaux au Landeron, le Conseil municipal, a désigné pour le poste d'aide de bureau des services techniques Mlle Nicole Roth de la Neuveville.

Pétards mouillés à Saint-Blaise

(c) C'est dans le jardin public du port que s'est déroulée la cérémonie officielle de la Fête nationale. Après l'introduction de M. Claude Zweigacker, président de l'Association des sociétés locales, et le message de M. Jacques Février, pasteur, Mme Janine Robert-Challandes, vice-présidente du Grand conseil, a fait un large tour d'horizon des problèmes communaux et cantonaux actuels. Elle a notamment invité chacun à défendre ses idées, mais aussi à apprendre à les confronter avec celles des autres en s'engageant dans la vie politique. La société de musique « L'Helvétia » a ponctué la manifestation de quelques morceaux. Les feux d'artifice et le grand feu ont eu quelque peine à retenir les nombreux spectateurs chassés par les gouttes de pluie qui ont clôturé la manifestation d'une manière impromptue.

Refus de priorité : Yverdonnoise blessée

Hier vers 19 h 10, M. G. F., de Saint-Blaise, circulait au volant de sa voiture chemin des Carrières dans cette dernière localité. Soudain, à la hauteur de la rue Dardel, il n'a pas accordé la priorité à la motocyclette conduite par M. D. N. d'Yverdon. La passagère de la moto, Mlle Jacqueline Kolly, 21 ans, d'Yverdon, blessée à un genou, a été conduite à l'hôpital Pourtalès.

CRESSIER

Nouveaux uniformes pour l'« Espérance »

(c) Lors de sa dernière assemblée, le comité pour le renouvellement des uniformes de la société de musique « L'Espérance » de Cressier a arrêté la date d'inauguration de cette tenue. Rappelant quelque peu les grains dorés du raisin, ces nouveaux uniformes jaune or et noir créés par la fabrique suisse d'uniformes à Neuchâtel et à Berne seront inaugurés le 20 octobre salle Vallier, clôturant ainsi dignement la période des vendanges, moment important pour notre village.

Faisant le point de la situation financière, le comité a été satisfait de l'appui apporté par la population et les industries.



Cyclomotoriste renversée

● VERS 14 h 45, hier, M. Willy Lutzelshwab, âgé de 23 ans et domicilié à Hauterive, circulait au volant d'un fourgon postal, chemin de Pertuis-du-Sault. A l'intersection de la rue de la Cassarde, il a renversé Mlle Sylviane Richard, âgée de 18 ans et domiciliée à Neuchâtel, qui circulait à cyclomotor sur la rue de la Cassarde en direction du centre de la ville. Blessée aux deux jambes, la cyclomotoriste a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

Vernissage de l'exposition Luginbuhl

● HIER, en fin d'après-midi, au lieu, au Centre culturel neuchâtelois, le vernissage de l'exposition de sculptures et d'estampes de l'artiste bernois Bernard Luginbuhl organisée sous le patronage de la Ville de Neuchâtel, vernissage durant lequel s'exprimèrent MM. Jean-Pierre Ghelfi, conseiller communal, von Wyss, des Fabriques de tabac réunies et André Oepel, animateur du Centre culturel.

Plus tard, peu après la cérémonie officielle du Premier août, les organisateurs, qui souhaitaient donner à leur manifestation un caractère très populaire procédèrent, dans une ambiance de franche gaieté, à l'inauguration de l'exposition, ouverte jusqu'au 9 septembre, en mettant en « service » les sculptures mobiles de l'artiste.

Route coupée

● HIER vers 1 h 15, M. J.-C. V., domicilié à Neuchâtel, circulait au volant d'un fourgon postal. Au moment où il quittait la ruelle Breton pour s'engager rue du Temple-Neuf, il a coupé la route à la voiture conduite par M. J.-M. L., de Neuchâtel également, qui circulait normalement dans cette dernière rue en direction est. Collision et dégâts.

Tôles froissées

● AU volant de sa voiture, M. G. C., domicilié à Bôle, circulait hier vers 10 h 25 sur la partie est de la place du Port. Alors qu'il roulait à gauche, il a heurté avec sa machine la voiture immatriculée au Canada, conduite par M. J. F., qui arrivait normalement en sens inverse. Dégâts.

Naissances

Monsieur et Madame Alfeo PONTA ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Sonia
31 juillet 1973
Rue de la Dîme 58
Neuchâtel
Maternité Pourtalès
Neuchâtel

La flotte suisse des bateaux de plaisance

La Communauté de travail des inspecteurs suisses de navigation fête cette année le dixième anniversaire de sa fondation. Elle publie chaque année une statistique sur la flotte des bateaux de plaisance qui naviguent sur les différentes eaux suisses. Il ressort de cette statistique que l'effectif des bateaux a augmenté dans une proportion de 8 %. On enregistre un léger recul des bateaux à moteur de 2,06 % en faveur de la navigation à voile qui augmente de 1,34 % et de la navigation à rames (0,7 %). Il s'agit d'une évolution normale de l'effectif des bateaux.

En Suisse alémanique, le nombre des bateaux immatriculés est de 37.542, alors que dans les cantons romands (avec celui de Berne, qui fait partie du concordat de Suisse romande) on enregistre un total de 38.365, soit pour l'ensemble du pays 75.907 unités. Les bateaux à moteur sont au nombre de 38.507, les bateaux à voile, avec ou sans moteur, de 18.177 et les bateaux à rames uniquement, pédalos, etc. de 19.123. La navigation professionnelle (chalands, barques) atteint un total de 292 unités.

On constate qu'en Suisse alémanique les bateaux à moteur sont en diminution de 2 %, alors qu'en Suisse romande l'augmentation est de 8 %. L'augmentation des bateaux à voile en Suisse alémanique est de 11 % et en Suisse romande de 17 %. Les bateaux à rames accusent outre-Sarène une

augmentation de 27 % alors que dans les cantons romands ils sont en diminution de 2 %.

ACCIDENTS

Une autre statistique donne quelques renseignements sur les accidents de navigation qui ont été annoncés à la police: 117 ont été déclarés en 1972, 14 personnes ont été blessées et 9 tuées; les dégâts matériels se montent à 290.750 francs. Il faut préciser que de nombreux accidents n'ayant entraîné que des dommages matériels n'ont pas été annoncés à la police, mais directement réglés par les assurances casco et responsabilité civile. Soixante-et-onze bateaux à voile ont été impliqués dans ces accidents, 56 à moteur et 28 à rames.

Le canton de Berne vient en tête du nombre des immatriculations avec 11.896. Suivent dans l'ordre Zurich (11.673), Vaud (11.370), Genève (6830), Thurgovie (4869), Neuchâtel (3718), Lucerne (3355), (Saint-Gall (3300), Tessin (3300), etc.

Une autre statistique mentionne les différentes catégories de bateaux qui sont utilisées sur le lac. Mais l'imagerie qu'elle reflète n'est cependant pas réelle, car on ne peut prétendre qu'un plan d'eau soit saturé si l'on connaît seulement le nombre de bateaux qui y sont immatriculés. D'autres éléments beaucoup plus importants, tel le taux d'utilisation des bateaux, sont négligés dans cette statistique.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame et Monsieur Hermès Sansonnens-Dessibourg, à Pesoux, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Pesoux et Derendingen,

ainsi que les familles Dubey, Dessibourg, Delley, Baumann, Vessaz, Collaud, Desjardin, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Max DESSIBOURG

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une brève maladie, à l'âge de 69 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Pesoux, le 31 juillet 1973.

(Rugin 25)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 3 août, à 11 heures.

Messe de sépulture en l'église catholique de Pesoux, à 10 heures.

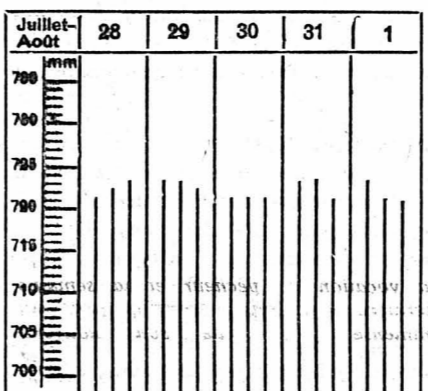
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 1er août 1973.
Température: moyenne: 17,1; min.: 13,3; max.: 24,6. Baromètre: moyenne: 721,2.
Eau tombée: 27. Vent dominant: direction: Est-sud-est faible jusqu'à 15 h 15 ensuite nord-nord-ouest assez fort jusqu'à 17 h. Etat du ciel: couvert à très nuageux, brumeux pluie de 16 h 30 à 18 h orage lointain.



Niveau du lac du 1er août 1973 429,55.
Température de l'eau 19 °.

Prévisions météorologiques pour toute la Suisse: le ciel sera variable, souvent très nuageux. Des averse ou des orages, parfois violents, se produiront.

La température atteindra 22 à 27 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré s'abaissera vers 3200 mètres. Les vents du sud à sud-ouest fraîchiront sensiblement en montagne. Rafale en cas d'orage.

Evolution pour vendredi et samedi pour toute la Suisse: vendredi, partiellement ensoleillé par nébulosité changeante. Averses ou orages. Dès samedi, diminution de la nébulosité puis en majeure partie ensoleillé, encore des averse ou des orages isolés. Légère baisse de la température.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Lydia Charbonney-von Burg; Monsieur et Madame Raymond Charbonney-Delobbe et leur fils;

Monsieur et Madame Jean-Jacques Bolle-Charbonney et leurs enfants;

Monsieur et Madame Germain Ruch-Charbonney, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Rudolf Biéri-Charbonney, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Maurice CHARBONNEY

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 66me année, après une courte maladie.

2072 Saint-Blaise, le 1er août 1973. (Route de Neuchâtel 29)

L'enterrement aura lieu vendredi 3 août.

Culte au temple de Saint-Blaise, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Maurice MAIRE

née Nadine ELLENBERGER

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Un merci tout spécial aux personnes qui se sont occupées de la santé très fragile de leur chère disparue.

Couvet, juillet 1973.

25 3604 ou 3317 20



Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Madame Jean Ducommun-Petitpierre, à Corcelles-près-Concise; Monsieur et Madame Charles-F. Ducommun-Jacot, à Charnex; Monsieur et Madame Charles Lederemann-Ducommun, à Yverdon; Monsieur et Madame Jean-Daniel Ducommun-Liniger, à Lucerne; Monsieur et Madame Florian Ducommun-Joris et leur fils Frédéric, à Glion; Mademoiselle Monique Ducommun, à Montreux; Monsieur et Madame Jean-Pascal Ducommun-Ucker et leurs enfants, François et Vincent, à Monthey;

Monsieur Denis Ducommun, à Lausanne; Monsieur Jean-Michel Ducommun, à Lausanne; Mademoiselle Alice Mercier, à Genève; Monsieur Charles Mercier, à Genève; Mademoiselle Betty Ducommun, à Montézlillon; Madame et Monsieur Lucien Calame-Ducommun, à Montézlillon; Monsieur et Madame Charles Ducommun et leurs enfants, à Montézlillon; Mademoiselle Rose-Marguerite Ducommun, à Montézlillon; Monsieur et Madame Daniel Ducommun et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Paul Petitpierre et famille, à Yverdon; Monsieur et Madame Charles Petitpierre et famille, à Yverdon; Madame Hélène Petitpierre et famille, à Yverdon, ainsi que les familles alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean DUCOMMUN-PETITPIERRE

Instituteur émérite

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent, endormi paisiblement le 31 juillet 1973, dans sa 95me année.

Demeurez dans mon amour.
Jean 15 : 9.

L'ensevelissement aura lieu à Concise le 3 août, à 14 h 30.

Culte à l'église de Concise à 14 heures.

Domicile mortuaire: maison de repos du Château de Corcelles-près-Concise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pour moi en ton amour je me confie, ô Eternel, que mon cœur exulte admis en ton salut, que je chante à l'Eternel pour le bien qu'il m'a fait.

Psautre 13.

Monsieur et Madame Samuel Roller; Mademoiselle Anne Roller; Mademoiselle Hede Roller; Monsieur et Madame Jean-Paul Burger, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Paul Naine; Monsieur et Madame Pierre Robert-Tissot, leurs enfants et petits-enfants; Madame André Robert, ses enfants et petits-enfants; Les familles Stauffer, Jeanneret, Bertholet, parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite ROLLER

leur très chère mère, grand-mère, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, parente et amie, survenue le mardi 31 juillet 1973, dans sa 88me année.

Le culte aura lieu au temple de Saint-Jean, le vendredi 3 août, à 10 h 30.

L'incinération suivra au crématoire de Saint-Georges.

Le corps repose à la chapelle des Rois, à Plainpalais.

Domicile: 2, avenue Ernest-Hentsch, 1207 Genève.

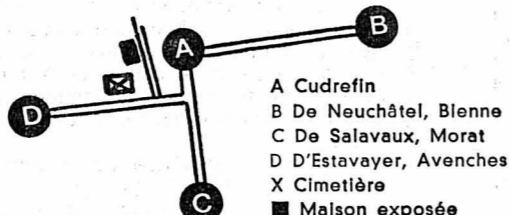
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

INVITATION pour visiter LA MAISON FAMILIALE CLÉS EN MAIN à CUDREFIN (LAC DE NEUCHÂTEL)



vous attend du 18 juillet au 15 août tous les **MERCREDIS de 15 h. à 21 h.** **SAMEDIS de 10 h. à 18 h.** **DIMANCHES de 11 h. à 17 h.**

pour vous montrer une villa de moyenne grandeur d'une conception moderne et rationnelle.



ANB construit pour vous dans toute la Suisse à des prix avantageux et garantis.

Demandez nos prospectus gratuitement et sans engagement. 22-7035

ANB Société de constructions Industrialisées
av. du Casino 52
1820 MONTREUX

Nom et prénom: _____
Rue: _____
No postal: _____ Lieu: _____

Mieux VOIR c'est VOIR RABUS

RABUS OPTICIEN DIPLOMÉ
RUE DE L'HÔPITAL, 9 (SOUS LES ARCADES)
2001 NEUCHÂTEL TEL. (039) 26.11.38

Un décor - un cadeau - un souvenir de votre meilleur cliché, faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 m en une pièce, en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

SUR LA ROUTE DE LA VUE-DES-ALPES

Un motocycliste passe la nuit inanimé au bas d'un talus!

Dans la nuit de mardi à mercredi, un motocycliste chaux-de-fonnier a vécu une péripétie dramatique.

M. Marc Espagne, âgé de 23 ans, circulait en effet au guidon de sa motocyclette vers 2 h sur la route de la Vue-des-Alpes, des Hauts-Geneveys en direction du col. Dans le virage dit de « L'Aurore », il a perdu la maîtrise de sa machine, qui a traversé la chaussée de droite à

gauche, pour terminer sa course au bas d'un talus.

Le motocycliste est resté inanimé tout au long de la nuit. Cependant, le matin, il réussit à ramper jusqu'au bord de la route et ce n'est que vers 10 h 30, qu'il fut découvert par des passants. Relevé blessé, il a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Son permis a été saisi.

Le tracé de la future N5 à Auvernier? Une source d'insomnie pour les vieux pêcheurs!



Que de charme dans ce paysage qui va disparaître (à gauche) et les nouvelles constructions voulues par l'établissement de la future N5.

Conformément aux plans adoptés par l'Etat, les travaux de construction de la RN5 se poursuivent dans la zone comprise entre Areuse et Serrières. Ce sont des travaux gigantesques, à la mesure du « dieu automobile » auquel on sacrifie décidément beaucoup de notre patrimoine, et pour lequel de nombreuses valeurs esthétiques de la région seront anéanties. Naitront alors de nouveaux espaces sinon verts mais bétonnés; des pilotes qui n'auront rien du style lacustre souterrain des viaducs; des dalles permettront aux automobilistes d'accéder au sous-sol du pays. Nul ne peut faire grief à l'Etat de ces sacrifices, qui ont été voulu depuis bien longtemps par le peuple lui-même, qui s'impatiente aussi au volant de son véhicule, estimant que sa moyenne horaire est trop basse. Cette future autoroute serpente, plonge dans le lac et demande un investissement considérable en rapport avec le nombre des ouvrages d'art qui la constitueront.

tout le folklore des pêcheurs. Et ceux-ci en sont malades.

Les charmantes petites baraques de pêcheurs qui se miraient dans l'eau, environnées des majestueux peupliers, des nappes de roseaux entre lesquelles les brochets venaient frayer, vont céder la place à une aire de stationnement gigantesque, à la mesure du nouveau port qui va être construit et dont les bras, formés par les déblais accumulés, ébauchent la forme. Un port d'une capacité de 500 bateaux, pour lequel on a estimé qu'un parc de stationnement de 500 places était nécessaire.

Abattus les grands arbres! Recouverts les roseaux! Démontés seront aussi ces pittoresques baraques. Pour permettre aux pêcheurs d'exercer encore leur métier, trois petites constructions ont vu le jour en bordure des remblaiements dans la baie d'Auvernier. Ce sont des baraquements en dur et en bois, qui n'ont rien de folklorique. L'ombre n'y existe pas et sous le soleil d'été, il est bien difficile de s'y sentir à l'aise.

Jacques von Büren, l'un des pêcheurs professionnels d'Auvernier, s'y est installé le premier, poussé par les événements. Il ne cache pas sa déconvenue et c'est d'un ton très déprimé qu'il parle. Selon lui, la N5 a voulu sa mort. En effet, en l'espace de deux mois, ce pêcheur qui ne vivait que par le lac et pour son lac qu'il connaît comme sa poche, a maigri de 15 kilos. Il a l'allure décharnée et ne peut plus travailler. La nuit, il voit en cauchemar les camions qui déversent la terre sur les emplacements où il pêchait auparavant. Il est né dans ce beau village viticole et pêchait déjà à l'âge de cinq ans, avec son père. C'est dire s'il connaît son métier. Même son chien ne peut plus le tirer de sa mélancolie.

Antoine Baudois, le deuxième des trois professionnels d'Auvernier, est tout aussi triste à l'idée d'abandonner sa maisonnette, qu'il avait construite de ses mains. La vie au grand air, être son maître, voilà son idéal. Mais d'être pratiquement parqué en bordure d'une route à grand trafic, n'est pas pour lui plaisir. D'autant plus que les baraques qui sont construites à l'intention des pêcheurs n'ont pas été faites à leur goût et que de nombreux détails compliquent leur travail.

— On nous met pratiquement à la porte sans indemnisation, dit-il. Nous avons fait venir l'eau et l'électricité à nos frais et maintenant on va nous

Commémoration du Premier août à Neuchâtel Le serment de 1291 : un pacte moderne que l'on peut proposer à la jeunesse!

La pluie était à Neuchâtel aussi, hier soir. Mais, pourtant, il n'y a jamais eu autant de monde sur le quai et l'esplanade Osterwald, sur la jetée ouest du port et jusqu'à la place Numa-Droz, à l'occasion d'une Fête nationale!

La manifestation a fait l'objet, il est vrai, d'un heureux renouvellement au chef-lieu, sous l'impulsion du comité de l'Association des sociétés locales de la ville et, entre autres, de son président, M. Oscar Zumsteg.

Pour la première fois, le public était tourné vers le lac. Car c'est d'un bateau stationné à une trentaine de mètres au large du quai que les

auteurs du pacte fédéral ont émis l'espoir que leur alliance dure, s'il plaisait à Dieu, à perpétuité, 682 ans de témoignage admirable de leur foi en Dieu et de leur confiance dans les générations futures.

— Que la célébration de cet anniversaire, dit-il en conclusion, soit pour nous l'occasion d'un examen de conscience et d'un moment de recueillement.

Sécurité et paix

Maintenir et développer, pour les générations à venir, les institutions d'inspiration chrétienne de ce pays où nous voulons que la sécurité et la paix demeurent dévolues à chacun: tel fut le thème des réflexions livrées par le président du Conseil communal de Neuchâtel, M. Paul Eddy Martenet, chargé du discours officiel de cette commémoration.

S'adressant successivement à ses concitoyens, aux habitants des communes voisines, aux Confédérés et aux étrangers participant à cette fête, le magistrat évoqua le destin de Neuchâtel dans le cadre de la Confédération en ces termes:

« Certes, ce n'est que le 12 septembre 1814 — il y aura 159 ans le mois prochain — que le pays de Neuchâtel est formellement devenu un membre de la Confédération suisse, alors que nous célébrons ce soir le 682ème anniversaire de cette dernière. Nous pouvons néanmoins nous associer sans arrière-pensée, ni complexe à cette fête. »

« Tout d'abord parce que notre entrée dans la Confédération a été et demeure le fait de la commune volonté d'une part des cantons qui nous accueillirent et d'autre part de notre Etat de Neuchâtel, eux et nous nous avions en vue notre prospérité commune à laquelle le nouveau venu doit contribuer comme le font les anciens et réciproquement. La valeur première de notre lien fédéral réside dans le fait qu'il y a eu libre choix et non pas conquête. Mais le 1er Août est aussi et surtout notre fête légitime parce que l'orientation de Neuchâtel vers le plateau suisse est une constante historique séculaire. Les nombreux traités d'alliance et de bourgeoisie conclus par le souverain ou la ville de Neuchâtel avec plusieurs villes et cantons suisses en constituent la preuve évidente. »

Orientation décisive vers la Suisse

« Il est particulièrement significatif de relever que le premier de ces traités a été conclu avec Fribourg le 5 août 1290 déjà, soit une année avant la fondation de la Confédération; il fut suivi d'alliances avec Blenné (1295), Berne (1308), puis au cours du même siècle avec la Neuveville, Payerne, Solère, Laupen et enfin avec Lucerne en 1501. »

« Certes, ces liens furent plus ou moins étroits selon les circonstances du moment et les partenaires. Il n'en demeure pas moins que des contacts politiques fréquemment renouvelés suivis nécessairement de relations économiques fructueuses ont marqué depuis des siècles une orientation décisive vers la Suisse. Les sentiments de la population se manifestaient dans la même direction; aussi n'est-il pas exagéré de dire qu'en 1814 Neuchâtel est entré de plain-pied dans la Confédération où ses anciens alliés et bourgeois devenaient ses Confédérés. »

« La révolution neuchâteloise de 1848 qui fut avant tout la solution d'un problème de

orateurs s'adressèrent à la foule, par le truchement d'une sonorisation qu'on aurait souhaitée mieux répartie! Il ne se passa donc rien au pied de la façade du Collège latin, cette fois.

Puis, on remarqua avec plaisir que le président d'organisation adressait ses quelques mots de bienvenue dans les trois langues du pays, autre nouveauté sympathique.

Enfin, la Militaire et la Baguette, qui conduisaient le cortège de la gare au quai, firent grand plaisir aux nombreux Français hôtes du chef-lieu en jouant quelques-unes des plus belles marches du répertoire d'outre-Jura!



Une vue du cortège se dirigeant quai Osterwald.

(Avipress - J.-P. Baillod)

régime interne, ne pouvait pas remettre en cause notre lien fédéral. Il en sortit, au contraire, très nettement renforcé puisque Neuchâtel avait dès lors éliminé tous les obstacles qui auraient empêché son alignement sur le nouveau système démocratique suisse. En cette journée du 1er août, il est des lors juste d'évoquer concurremment l'anniversaire de la révolution neuchâteloise; elle a permis à notre canton de continuer à s'épanouir en participant pleinement à la sécurité et à la paix de la Suisse. »

Pérennité du pacte

Le président de la ville invita ensuite son auditoire à méditer humblement sur ce que peut constituer aujourd'hui pour le Suisse le pacte de 1291, car il incarne non seulement la fondation de la Confédération helvétique, mais encore sa vocation permanente.

« Breviaire de droit à la fois constitutionnel, public, pénal, privé et d'exécution forcée, le pacte de 1291 est dominé par cette idée fondamentale qu'il définit expressément au début de son texte, à savoir sa volonté « de confirmer... les conventions ayant pour objet la sécurité et la paix ». A cet effet, le système ainsi institué repose sur l'indépendance, l'Etat de droit, la solidarité et l'arbitrage. »

« Les idées-force et les méthodes affirmées il y a bientôt sept siècles ont conservé toute leur valeur. Elles sont si peu défranchées que l'on aurait le sentiment d'avoir à faire à un mouvement politique très moderne, si on les découvrait transcrites littéralement dans son manifeste électoral d'aujourd'hui. »

« Cela explique aussi la pérennité de la Suisse. Elle a pu franchir les siècles et tous les « tremblements de terre politiques » qu'ils ont connus sans devoir amender en rien ses principes fondamentaux. Elle a, en revanche, su évoluer, c'est-à-dire faire preuve de suffisamment de souplesse d'esprit et d'imagination intellectuelle pour s'adapter à ce mouvement irrésistible qui est le sort en quelque sorte intrinsèque et inéluctable des sociétés humaines. »

« Il s'impose dès lors de s'inspirer maintenant encore, et cela tant pour le présent que pour l'avenir, des principes contenus dans le pacte fédéral. L'histoire l'a démontré: ce qui en 1291 était valable à la

fois pour le charretier des Schöllenen et le commerçant de Schwytz, est tout autant aujourd'hui pour l'ouvrier de Serrières et le banquier de Bâle. »

Après avoir parlé de l'indépendance vis-à-vis de toute puissance étrangère, condamné avec vigueur tous les actes de piraterie et de prise d'otages, dénoncé la pression de la rue et celle de l'argent et rompu une lance en faveur de l'esprit pacificateur et de l'arbitrage gage de la paix du travail, l'orateur officiel conclut par ces mots:

« Le pacte de 1291 est un contrat. Son anniversaire doit nous engager à souscrire à notre tour un contrat de civisme animé du même esprit. C'est en effet un pacte moderne que l'on peut proposer à chacun et en particulier à notre jeunesse en laquelle nous avons à notre tour la plus grande confiance. N'aspire-t-elle pas en tout premier lieu à la sécurité et à la paix? »

« Aussi devons-nous maintenir et développer, pour les générations à venir, les institutions d'inspiration chrétienne de ce pays où nous voulons que la sécurité et la paix demeurent dévolues à chacun. »

La voix des Eglises

Le discours du président du Conseil communal du chef-lieu était encadré par les messages des Eglises catholique romaine et protestante, délivrés respectivement par le curé Jean Piccard et le pasteur Jean-Louis de Montmolin.

Cantique et feu d'artifice

La Musique militaire, qui, avec la Baguette, avait ouvert la cérémonie en musique, au quai Osterwald, accompagna l'assistance entonnant le « Cantique suisse », ce « Sur nos monts quand le soleil... » auquel on cherche un successeur!

Acte final: le feu d'artifice tiré au large et le feu symbolique du 1er Août.

Les organisateurs, il faut le reconnaître, ont fait un effort particulier pour donner à ce dernier acte, particulièrement attendu par le public, l'éclat qu'il méritait.

Plus étoffé, que les précédents, ce festival coloré, sonore et aérien eut beaucoup de succès et ne souffrit pas trop de l'humidité ambiante!

G. Mt

LES PÊCHEURS EN SONT MALADES!

Après avoir irrémédiablement détruit les sites archéologiques qui n'avaient pas été fouillés dans la zone de la baie d'Auvernier, la route va faire disparaître



Un jeune pêcheur enthousiaste, Denis Junod. (Avipress - J.-C. Racine)

Après avoir irrémédiablement détruit les sites archéologiques qui n'avaient pas été fouillés dans la zone de la baie d'Auvernier, la route va faire disparaître

réclamer une location. C'est dur à plus de 70 ans.

M. Baudois n'est d'ailleurs pas certain de continuer son métier, atteint qu'il est dans sa santé.

Force est de reconnaître que le déracinement de travailleurs âgés, attachés à leur moindre objet, est un événement pénible. Mais il faut savoir sacrifier au « bien public », au risque de voir s'étioler des âmes franches et travail-

Pourtant, au milieu de toutes ces pensées pessimistes, une lumière reconforte. Un jeune homme dynamique, âgé d'une vingtaine d'années, s'est senti la vocation de pêcheur et la semaine dernière il a pris possession avec un immense plaisir de son nouveau domaine, sur ces jeunes rives d'Auvernier, parmi l'incessant va-et-vient des camions et des trax.

Denis Junod, étudiant, issu d'une famille de pêcheurs de Chez-le-Bart, se destinait à l'enseignement pédagogique. Il avait une préférence très marquée pour les sciences naturelles. Mais l'étude en salle, à l'Ecole normale, le rendit neurasthénique. Il trouva, lors d'une première pêche au grand filet avec son frère ce printemps, une voie nouvelle. Il abandonna tout et, empruntant où il le pouvait, acheta le matériel nécessaire et s'attribua la troisième maisonnette d'Auvernier.

Par une chance extraordinaire, ses débuts se sont soldés par une victoire totale. On n'a jamais vu, de mémoire de pêcheur, de tels résultats! Ce début d'année, pour la truite, mais plus encore pour la palée, est excellent, à tel point que les grossistes ont fait pression pour baisser les prix, sans pourtant que cela profite au consommateur. Cette situation, Denis Junod a su l'éviter en assurant sa production à des commerçants plus humains.

Ce métier de pêcheur a souvent été déprécié, en raison tout d'abord de certains individus qui se plaignaient à tout propos. L'opinion publique a vite généralisé et les jeunes n'étaient plus attirés par cette profession qui payait mal. Et pourtant, ce jeune pêcheur en retire une satisfaction incomparable. En contact aussi direct avec la nature, il se sent vivre intensément. Il ne connaît que peu de choses du lac, doit tout apprendre par lui-même, car les secrets de pêcheur ne se communiquent pas. Il n'a aucune crainte de l'avenir, tout a commencé sous une si bonne étoile... J.-C. R.



L'orateur, M. Paul Eddy Martenet, président de la ville. (Avipress - J.-P. Baillod)

La route est mauvaise et on veut supprimer le rail...

Nuages sombres sur la ligne Besançon - le Locle

Pitié! Surtout pas les vieux Berliet de Béziers! Car pour un franc, on est gâté: secousses, bruit infernal et l'odeur tenace du mazout qui suinte par tous les pores de la pauvre carrosserie. Et seraient-ils plus modernes ces autres autobus que l'on promet maintenant aux gens du Haut-Doubs que la route, trop mauvaise, n'arrangerait sûrement pas les choses. Car on dit que c'est là la solution envisagée par la SNCF désireuse, une fois encore, de supprimer le trafic voyageurs entre le Valdahon et le Locle.

Version officielle de la bouche même de la direction régionale de Dijon: la section de ligne de Valdahon - le Col-des-Roches fait l'objet d'études. On analyse recettes et dépenses et on cherche quel serait, à la lumière de ces chiffres, le mode d'exploitation sinon le plus rentable du moins le plus rationnel. En clair, cela veut dire que la ligne est effectivement menacée.

LA ROUTE EST TROP MAUVAISE

Comme un vieux rhumatisme, la mauvaise nouvelle refait périodiquement surface. Les municipalités et des asso-

ciations, de parents d'élèves notamment, puis les députés du lieu se mettent alors à protester, les premiers en tapant sur la table, les seconds en jurant qu'ils le feront... La ligne est à voie unique, dépourvue de block automatique. Pour les amateurs de pittoresque ferroviaire, c'est un joyau qu'il faut préserver. Pour ceux qui en ont besoin chaque jour, c'est le lien indispensable des communes délaissées du Haut-Doubs avec Besançon, ses écoles, ses usines et ses bureaux. La SNCF envisagerait donc de supprimer le trafic voyageurs entre le Valdahon et le Locle, un service d'autobus remplaçant alors les très anciens autorails Renault de 300 CV, vieux de près de quarante ans, ou, en période d'affluence et de panne, les voitures de banlieue à trois essieux emmenées par un diesel de la série 66.000.

Va pour le bus mais pour qu'il route, il faut une route et la N461 n'est pas une merveille du genre, pauvre chaussée rapiécée au profil inégal. En hiver, le verglas et la neige rendent déjà la circulation malaisée et dangereuse. Le train, et lui seul, peut desservir la région en toute sécurité.

La France s'est ingénée, dès avant puis après la Seconde Guerre mondiale, à démanteler systématiquement ses lignes ferroviaires secondaires, toutes plus ou moins remplacées et sans bonheurs par des services d'autobus. Dans les villes, les tramways ont subi un sort semblable même s'ils avaient leur propre infrastructure et seules quelques rares cités, comme Saint-Etienne par exemple, compriront que le tram restait la seule solution valable.

Dans le département du Doubs, les coupes ont été sombres et les chemins de fer secondaires à voie métrique furent les premiers sacrifiés. Une politique des transports bien comprise devrait au contraire renforcer le réseau ferroviaire et dans cette optique la ligne de Besançon regagnerait sans doute les faveurs du public si les dessertes étaient plus fréquentes et le matériel un peu plus moderne. Ce n'est pas avec des rayons presque vides qu'un épicière peut espérer voir augmenter sa clientèle.

Pour le Dr Sauze, adjoint au maire de Morteau, la SNCF a le tort de vouloir faire passer la rentabilité avant son rôle de service public:

— Le chemin de fer, ajoute-t-il, permet à notre région du Haut-Doubs d'être désenclavée et le réseau routier, toujours insuffisant, ne peut assurer ce désenclavement.

LE MINISTRE, SEUL JUGE ET SEUL RESPONSABLE

En dernier ressort, la décision appartient au ministère des transports. Lui seul en portera la responsabilité si la ligne devait être supprimée. En effet, les nouveaux statuts de la SNCF prévoient que dans le cas d'une ligne non rentable dont le ministère refuserait la fermeture, c'est l'Etat qui est tenu de supporter le déficit. Mais on souhaite aussi que la SNCF comprenne qu'il ne suffit pas de doter quelques lignes « drapées » d'un matériel sans égal et que les petits axes ne doivent pas être sacrifiés au profit d'un chemin de fer de prestige partant forcément de Paris.

Le dernier tronçon de la ligne menacée, Morteau-le Locle, a été ouvert en 1884. On lui souhaite un heureux centenaire plutôt qu'un enterrement de dernière classe. Cl.-P. Ch.

au Jour le Jour

Des prix à vous couper la soif...

Il pleut sur Neuchâtel et la température s'est singulièrement rafraîchie. Les hôteliers qui, au mois de juin, se frottaient les mains d'aise de voir leurs terrasses envahies par des gens assoiffés, scrutent maintenant anxieusement le ciel, lisent attentivement les journaux du matin à la rubrique météorologique ou tournent plusieurs fois par jour le bouton de leur transistor pour écouter les « dernières prévisions du temps ». Mais les conditions météorologiques défavorables de ces derniers jours ne sont pas les seules responsables de cette « désertion » des cafés, restaurants et terrasses. Les prix d'achat excessifs pratiqués par certains restaurateurs, jouent également leur rôle d'après les échos qui sont parvenus à Nemo.

Certes, certaines boissons ont dû suivre la hausse vertigineuse du coût de la vie, mais parfois, les consommateurs ont raison de laisser éclater leur mauvaise humeur, certains établissements publics ayant une fâcheuse tendance à abuser. Le client n'est tout de même pas stupide. Il acceptera de payer, service compris, jusqu'à 1 fr. 50 pour une limonade quelconque. Mais lorsqu'on lui réclame, comme on l'a fait à Nemo dans un restaurant de Neuchâtel, 2 fr. 20 sans sourcilier pour un Schweppes citron servi sans petite cuiller, il y a de quoi vous dégoûter de boire de l'eau minérale!

DES ARGUMENTS QUI N'EXPLIQUENT PAS TOUT!

Les cafetiers et restaurateurs, s'ils déplorent en général les abus, estiment en revanche que la hausse des prix intervenue au début de l'année était pleinement justifiée. Selon eux, les charges d'exploitation de leurs établissements vont toujours croissant, et le personnel est de plus en plus rare et coûte toujours plus cher, etc.

C'est vrai, mais ces arguments n'expliquent pas tout. Surtout que lors d'une récente séance du conseil d'administration de l'Association internationale de l'hôtellerie, celui-ci a dé-

cidé de demander à ses membres d'éviter la concurrence au niveau des prix, préjudiciable à la bonne gestion, de ne pas pratiquer des prix différents de ceux officiellement annoncés, de s'attacher à assurer la meilleure qualité aux prestations offertes. La règle selon laquelle chaque client paie le même prix pour la même prestation doit absolument être maintenue, estime le conseil d'administration de l'Association internationale de l'hôtellerie.

FAUSSE POLITIQUE

Un patron d'un hôtel du Littoral neuchâtelois a confié à Nemo que les cafetiers et restaurateurs prennent sur les eaux minérales et les boissons sans alcool une marge beaucoup plus grande que sur certains autres articles. Dans le secteur de la restauration, pratiquer des prix inabordable, c'est condamner sa salle à manger à rester désespérément vide. En matière de bières, les cafetiers-restaurateurs sont liés aux brasseries par une convention limitative. Mais sur les eaux? Quelles sont les marges de bénéfice?

Au cours d'une rapide enquête, Nemo a appris que le prix d'achat est de 33 centimes pour un quart d'Henrioz; 50 centimes pour un quart Perrier; 47 centimes pour une Coca-Cola; 57 centimes pour une bouteille de 2 dl de jus de pommes. Et ainsi de suite.

Il semble donc démontré que certains exagèrent. C'est regrettable! Car en définitive, c'est toute l'économie touristique locale qui pâtit des abus. Nemo suggère donc à l'ADEN d'ouvrir une enquête, comme elle l'avait fait lors d'exagérations notoires durant les trois jours de liesse de la Fête des vendanges, de faire pression sur les cafetiers-restaurateurs qui ne voient que leur profit immédiat.

Ainsi un père de famille n'hésitera peut-être plus à faire asseoir femme et enfants autour d'une table de restaurant. Les prix affichés ne lui auront pas coupé la soif. Tandis que maintenant... NEMO

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

L'hôpital de la Ville aux Cadolles, Neuchâtel, cherche une

assistante sociale diplômée

à plein temps. Activités intéressantes et variées auprès de malades adultes et enfants, en collaboration avec les équipes des diverses disciplines.

Possibilité de perfectionnement. Entrée en fonctions : automne 1973 ou à convenir. Semaine de 5 jours. Pour tous renseignements complémentaires relatifs à cette activité, s'adresser au Service social de l'hôpital (Mlle J. Coeytaux). Tél. (038) 25 63 01. Les candidates sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et certificats, à l'administration de l'hôpital jusqu'au 15 août 1973.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer, en Valais,

CHALET

5 à 6 lits, 900 m d'altitude, pour août et septembre. Tél. (027) 8 15 58.

Vacances à Verbier

dans chalet Papajo. Bel appartement moderne, grand confort, belle vue, tout près du centre, quartier tranquille, aménagement terrain plat. Tél. (038) 24 12 22, heures des repas.

Entreprise de PLATRERIE - PEINTURE cherche

PEINTRE

qualifié. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 63 19 17.

Jeune employé de bureau

désireux de se créer une situation d'avenir, serait engagé par maison de moyenne importance, pour seconder le chef d'entreprise.

Age idéal : entre 25 et 35 ans.

Personne au courant de tous les travaux de bureau et capable de prendre des responsabilités est priée de faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres HT-1836 au bureau du journal.

Entreprise moyenne de la branche des produits laitiers

cherche collaborateur

pour la fabrication et la livraison.

Si vous vous intéressez à un travail indépendant et possédez un permis de conduire de la catégorie A, n'hésitez pas à vous annoncer sous chiffres M 23661 à Publicitas, 3001 Berne.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHATEL
Tél. 25 55 01
cherche

PORTIER TOURNANT

(place à l'année).

Faire offres ou se présenter à la direction.

Ambitieux, et la volonté de réussir dans la vente

Nous vous offrons :

- une formation approfondie dans vos futures activités (connaissances de la branche pas indispensables)
- des cours de perfectionnement réguliers
- un soutien actif dans la vente
- un rayon d'activité exclusif dans la région de Neuchâtel
- indépendance complète dans l'organisation du travail.

Vous avez :

- entre 20 et 35 ans
- une formation commerciale ou de vente
- du dynamisme et de l'intérêt général.

Une entreprise d'une renommée mondiale et un marché qui s'étend extraordinairement chaque année vous aident à obtenir un salaire supérieur à la moyenne et une chance d'avancement réelle. Notre formation de vente pendant un mois est le tremplin pour atteindre ce but. Le prochain cours en langue française commence en automne 1973.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites à l'adresse suivante : SCM (Switzerland) S.A., case postale, 8031 Zurich.



Nous sommes une entreprise dynamique, qui travaille selon les principes modernes du marketing. Nos produits diététiques pour enfants se vendent dans toute la Suisse, comme d'ailleurs nos autres produits diététiques et pharmaceutiques.

Pour le rayon des cantons de Neuchâtel, Fribourg, les régions du Jura bernois et du Nord vaudois, nous cherchons un

COLLABORATEUR au service extérieur

pour visiter les pharmacies, drogueries et bons magasins d'alimentation.

Pour ce poste, nous souhaitons trouver une personne ayant :

- une instruction de base commerciale, si possible avec une expérience pratique de la vente,
- une bonne présentation,
- de la personnalité et de l'initiative,
- un logement dans le centre du rayon (Neuchâtel et environs),
- âge de 27 - 35 ans,
- une connaissance éventuelle de la branche, cependant pas indispensable,
- une connaissance de la langue allemande.

Nous offrons un cours de perfectionnement complet, un travail varié et intéressant, un bon salaire, des frais journaliers, une indemnité pour la voiture, des avantages sociaux et notre soutien total dans l'accomplissement du travail journalier.

Entrée dès que possible, après entente.

Veuillez faire vos offres de service, avec curriculum vitae, photo et références, sous chiffres 919 à Annonces Suisses S.A., Neuengasse-Passage 2, 3001 Berne.

IMMEUBLES

A vendre à AIGLE

aux abords du château, dans cadre de verdure et de tranquillité, une

MAISON FAMILIALE

de construction mixte, en bon état d'entretien. Libre tout de suite (pour raison d'âge). Prix à discuter.

Téléphoner au (025) 2 14 53.

A vendre à Grandevent, sur Fontaines (VD)

MAISON AVEC CAFÉ

Surface construction 1,64 a
Jardin avec mazot 3,83 a
Pré 3,22 a

Total 8,69 a

Cinq chambres, dont une avec eau chaude et bains + une salle de bains indépendante, une grande salle avec grande terrasse. Chauffage central nouvellement installé. Possibilité d'aménager à l'étage un grand logement supplémentaire. Magnifique situation dominant tout le plateau.

Prix au plus offrant, minimum Fr. 200.000.—

Adresser offres à G. Villard, le Pavé 51, 1428 Conclès. Tél. (024) 4 54 87.

A VENDRE villa

de 850 m³, rez et 1er + combles, 2 appartements tout confort, située dans localité de la Broye vaudoise.

Hôtel - restaurant

gastronomique de 1860 m³, 9 chambres, tout confort, + 1 station d'essence, en bloc ou séparément (hypothèque à disposition), Broye vaudoise.

A REMETTRE bar à café

situé dans la Broye vaudoise. 50 places. Bien équipé. Loyer modéré.

Boulangerie - pâtisserie

Affaires saines et sûres pour amateurs valables. Faire offres à : IMOFINA, case postale 679, 2001 Neuchâtel.

A vendre au Bas-Vully, jolie

MAISON

avec 2 appartements à 2 et 3 chambres, bains, W.-C., chauffage au mazout avec eau chaude, 1228 m² de terrain autour de la maison, à 2 minutes de la gare, et de la Broye. Prix très avantageux. Pour visiter : tél. No (037) 71 28 04, sauf de 9 h 30 à 11 h 30.



L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons

APPARTEMENT de

2, 3 ou 3 1/2 pièces, à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous chiffres 28-300427 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Couple sans enfants cherche

appartement de 3 ou 3 1/2 pièces

avec vue sur le lac, région de Neuchâtel, pour date à convenir.

Adresser offres écrites à DI 1789 au bureau du journal.

Particulier cherche

VILLA

(un ou deux logements) ou

petit immeuble.

Faire offres sous chiffres DO-1832 au bureau du journal.



A LOUER

A louer à proximité du centre de Neuchâtel,

STUDIOS MEUBLÉS

pour une ou deux personnes, neufs, tout confort, avec loggia, bain et cuisinette, libres immédiatement ou dès le 1er août 1973.

Loyer : Fr. 400.— par mois plus charges. S'adresser à : Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer à Couvet, pour le 1er novembre,

appartement de 2 1/2 pièces tout confort.

Tél. (038) 61 32 32.

A louer

à Neuchâtel, rue de l'Hôpital 11, locaux pour

BUREAUX

cabinets, etc.

Tél. (039) 22 35 20 ou FIDIMMOBIL S.A. (038) 24 03 63.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

UNE EMPLOYÉE

pour notre service des paiements, connaissant si possible la dactylographie.

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres ou téléphoner à : l'Union de Banques Suisses, Service du personnel, 2001 Neuchâtel.

Tél. 21 11 61, Interne 23.



Union de Banques Suisses

Restaurant Bagatelle Neuchâtel cherche

SOMMELIER

Téléphoner dès 9 h. Tél. (038) 25 82 52.

MOKA BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

SERVEUSE

Entrée : date à convenir.

Nous engageons

un collaborateur ou collaboratrice de vente

conscientieux et persévérant. Nous assurons votre formation. Avantage sociaux d'une grande entreprise, semaine de 5 jours. Faire offres ou prendre rendez-vous avec notre direction.

PFISTER Ameublements S.A., Terreaux 7, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée en fonction immédiate ou date à convenir

SECRÉTAIRE

désirant assumer des responsabilités dans un travail indépendant et varié.

La titulaire devra connaître les correspondances française et allemande et avoir de bonnes notions d'anglais et de comptabilité simple.

Nous offrons un salaire correspondant aux qualifications requises. Semaine de cinq jours, treizième salaire.

Faire offres à ATELIER 2000, architecture - urbanisme, Grand-Rue 28, 2072 SAINT-BLAISE.

En vacances du 30 juillet au 10 août 1973.

Caractères s.a. NEUCHATEL Plan 30

Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons :

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

mécaniciens-outilleurs
mécaniciens et aides-mécaniciens

pour différents travaux tels que :

POINTAGE
FRAISAGE
RECTIFIAGE
TOURNAGE
MONTAGE
et
CONTROLE

Nous offrons de très bons salaires en rapport avec les capacités, un travail très varié et des possibilités de permurer sur les différentes machines de notre atelier de mécanique.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

La papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

un chauffeur

livreur

pour son département de meubles de bureau.

Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

Aide de buffet

et au ménage serait engagée immédiatement.

S'adresser au restaurant du Stade, tél. (038) 25 32 35.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons une

PERFOREUSE VÉRIFICATRICE

ayant déjà une bonne expérience de la profession.

Nous sommes une jeune équipe et travaillons sur IBM 029, 059 et 129. La MDS n'est pas non plus une inconnue pour nous.

Nous offrons :

- un salaire en fonction de votre expérience
- un travail varié
- des prestations sociales de premier ordre.

TÉLÉPHONEZ - NOUS : NOUS RÉPONDONS A VOS QUESTIONS.

Offres et renseignements aux Fabriques de Tabac Réunies SA. Service de recrutement, 2003 Neuchâtel. Tél. 038 211145 - interne 225 ou 226.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS



Le premier élan de l'Islam

Après la belle émission consacrée à Mahomet et au Coran, celle qui a suivi, lundi dernier, ne nous a certes pas déçu. Cependant, elle ne se situait pas à un niveau aussi élevé et ne nous a pas apportés toutes les réponses que nous attendions.

Du plan proprement religieux, nous avons passé insensiblement au plan de la sociologie et même du simple folklore, ce qui se comprend fort bien quand il s'agit d'intéresser un large public, mais ce qui est tout de même regrettable quand on cherche à expliquer le principe même de l'Islam, les raisons de sa grandeur et de son épanouissement.

A vues humaines, un homme tel que Mahomet, retrouvant par delà les subtilités du dogme chrétien la simplicité de la foi d'Abraham, cela pouvait constituer un centre de rayonnement durable, mais limité à certaines populations nomades de l'Arabie et des contrées environnantes. L'extraordinaire, c'est le déferlement des Bédouins, à l'ouest jusqu'aux rives de l'Atlantique, en Espagne et jusque dans la vallée du Rhône, au nord en Perse et à Byzance, à l'est jusqu'en Inde, en Sibérie et dans les îles du Pacifique.

A Byzance, on peut déplorer la disparition du christianisme dans sa forme la plus douce et la plus irénique, la plus intellectuelle et la plus mystique. Mais, comme on nous l'a dit, ce christianisme était devenu l'affaire d'une élite aristocratique en face de laquelle l'Islam incarnait une revanche de type populaire. La foi, celle de l'Islam comme celle de l'Evangile, a été donnée aux gens simples, et quand elle prétend élever au-dessus d'eux, elle s'expose aux pires désastres.

En s'institutionnalisant après la mort de Mahomet, avec les khalifes qui

sont les successeurs du prophète, l'Islam lui-même allait se trouver aux prises avec les mêmes problèmes que le christianisme des premiers siècles. On ne succède pas à un prophète, ou alors on crée autre chose. C'est tout le problème de la grande civilisation arabe, avec ses sciences et ses arts, architecture, peinture, poésie, sa théologie, sa philosophie et sa mystique. On aurait aimé en savoir davantage sur l'origine du style des mosquées, qui, dit-on, avec leurs cours intérieures où ruisselle l'eau et où court la verdure, réalisent le rêve ancestral du Bédouin: équation du paradis pour le nomade du désert, le patio est la stylisation d'une oasis de palmiers autour de la source. Eau mystique qui rappelle celle de la Samaritaine.

Bien sûr, les raisons humaines sont là aussi. Pays pauvre, mais d'une redoutable vitalité, l'Arabie a déchaîné sur un monde qui allait lui servir de proie des hordes de Bédouins avides de gloire et de conquête. Et ce sont naturellement les grands espaces qui les ont attirés comme aussi les pays à civilisation raffinée mais déjà décadente. Toutefois, cela n'explique pas encore ce qui a permis à l'Islam de devenir une religion complète et une civilisation achevée.

Espérons que la quatrième émission éclairera ces mystères. Ce qui est intéressant et assez inattendu, c'est la tolérance dont a fait preuve une religion aussi centrée sur l'absolu divin. Et il est sympathique de voir ces îlots où se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui des populations vouées à une autre foi, tels ces montagnards kurdes qui, avant Victor Hugo, ont imaginé un Lucifer repent, religion optimiste basée sur la destruction de l'enfer.

P.L.B.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collée: 20 h 30. « Sous le signe du taureau » (16 ans).
Môtiers, château: ouvert.
Môtiers, musée Rousseau: exposition photographique et iconographique.
Ornans, musée Courbet: ouvert.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital: de Couvet, tél. 63 25 25; de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements: Fleurier, Vaucler-Bognar, avenue de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Recours de l'«homme au haschisch»

De notre correspondant régional:
Condamné à 22 mois d'emprisonnement ferme pour avoir transporté dans une voiture du haschisch, dissimulé sous les sièges avant et dans une roue de secours et s'être fait démasquer, un soir de décembre de l'année dernière par le garde-frontière Haenni, au poste de douane de Meudon - les Verrières (Suisse), Y. Y., ressortissant turc, qui se rendait en Hollande après avoir pris livraison du haschisch à Salonique, a déposé un recours contre le jugement du tribunal correctionnel du Val-de-Travers qui avait prononcé la peine en première instance.

Procès de la meurtrière d'une sommelière fleurisane: pas avant septembre ou octobre

De notre correspondant régional:
A fin novembre de l'an passé, éclatait comme un coup de tonnerre au Vallon, la nouvelle qu'une serveuse d'origine française travaillant dans un hôtel de Fleurier, avait été atteinte de deux balles de revolver dans une chambre de l'hôtel de l'Aigle noir, à Aigle.
Transportée à l'hôpital, la serveuse devait expirer peu après. L'auteur des coups de feu était Mme B. S., 52 ans, de Pontarlier, femme de l'amant de la serveuse.

Mme B. S. avait été arrêtée sur-le-champ et cette affaire a donné lieu à une longue enquête. Celle-ci est maintenant terminée par le juge informateur et le dossier a été transmis au tribunal criminel du district d'Aigle pour jugement.
Nous apprenons que l'audience de jugement, en raison des vacances et des formalités à remplir encore, n'aura pas lieu avant le mois de septembre ou d'octobre, soit dix ou onze mois après que le meurtre a eu lieu.

G. D.

Lip: voici ce qu'est le plan «Charbonnel»

Enfin, seule la reprise du secteur horloger paraît sûre

Selon M. Charbonnel, la reprise en main de la société sur le plan horloger devra être terminée fin septembre à seule fin que les montres de la nouvelle société puissent être mises en vente dans les horlogeries-bijouteries.

TROIS BRANCHES
Pour ce qui concerne le secteur armement, c'est la société française « Spemec » spécialisée dans ce domaine qui s'est montrée disposée à créer à Besançon un établissement qui reprendrait l'essentiel des activités de Lip dans ce secteur. La société

VAUD

Le Premier août à Payerne

(c) Comme de coutume, à Payerne, la fête du Premier août a été marquée par une salve tirée à 6 heures du matin par la pièce d'artillerie « Adélaïde », depuis le parc de Montriant.

Puis, au début de l'après-midi, les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint leur vingtième année, ont participé à la traditionnelle réception, organisée en leur honneur par la municipalité.

Enfin le soir, sous un ciel menaçant, après la sonnerie des cloches et le dépôt de couronnes sur les deux monuments rappelant la mémoire des soldats morts au service du pays, l'habituel cortège a fait le tour de la ville pavoisée, alors que la pluie se mettait à tomber. Il fallut alors, au dernier moment, renoncer au stade municipal pour se rendre en l'église Abbatiale. Entraîné par le corps de musique « L'union instrumentale », le cortège était formé d'un détachement militaire encadrant la bannière fédérale, d'un groupe de gendarmes en grande tenue avec le drapeau cantonal, la bannière communale, suivie des autorités et invités, des nouveaux citoyens, des délégués des sociétés locales avec leur drapeau, les enfants, avec leurs flambeaux fermant la marche.

La cérémonie officielle s'est déroulée pour la première fois en l'église Abbatiale, en présence d'une foule qui aurait pu être plus nombreuse, selon le programme habituel. L'introduction à la « Prière patriotique » a été faite par l'abbé Allaz, tandis que l'allocation de circonstance était prononcée par M. Pierre Savary, président du Conseil communal. Le cantique suisse, accompagné par la fanfare et chanté par l'assistance, a mis fin à la cérémonie.

achèterait une usine désaffectée de la ville. Pour ce qui a trait au secteur machines-outils: la société « Erro Somna » première productrice française dans ce secteur et filiale de Renault est disposée à reprendre les activités de Lip, qui d'ailleurs posent le plus grand nombre de problèmes au sein de la société actuelle dont le ministre a longuement retracé les mécomptes financiers. Cette solution aurait pour conséquences de sauvegarder l'usine d'Ornans.

RAISONS D'UN REFUS
M. Charbonnel au cours de son exposé a expliqué que les grandes sociétés françaises ou étrangères à qui il s'était adressé afin de réussir une « solution globale » avaient toutes refusé leur concours, et pratiquement toutes, pour le même motif. Ces grandes sociétés ont estimé, en effet, que l'ancienne gestion de l'entreprise avait placé la société dans un « créneau de faible croissance ». En ce qui concerne les activités non horlogères les interlocuteurs du ministre auraient estimé que celles-ci étaient grevées de charges sociales trop élevées.

Par ailleurs, les sociétés qui ont adressé des fins de non recevoir au ministre, auraient toutes insisté sur le fait qu'une certaine dégradation s'était produite à la tête

de la société. Il y a actuellement un manque d'hommes, conséquence de la disparition des anciennes équipes dirigeantes... Ces sociétés ont également estimé que la situation de fait qui dure depuis 3 mois à Besançon ne leur permettait pas d'envisager une solution globale!

LES LICENCIEMENTS
Après avoir exposé ce plan, M. Charbonnel a évoqué le sort qui serait ainsi réservé au personnel. Selon lui, 700 à 900 travailleurs (sur 1300) pourraient se trouver « très rapidement réembauchés ». D'autre part, 200 emplois seraient « immédiatement disponibles » dans la région pour les effectifs mis en chômage qui bénéficieraient des mesures de reclassement.

Le ministre a précisé que si certains des employés réembauchés n'obtenaient pas un salaire équivalent à celui qu'ils touchaient précédemment, ils bénéficieraient d'un mécanisme d'allocations leur permettant de percevoir jusqu'à 90 % de leur salaire antérieur. Pour ceux dont la qualification ne correspondait pas aux emplois qui leur seraient offerts, des stages de formation gratuite et de spécialisation au cours desquels ils percevraient la totalité de leur salaire Lip seront offerts.

Enfin, les personnes en chômage temporaire bénéficieront d'allocations à concurrence de 60 à 70 % de leur salaire antérieur.

Il y a également dans l'effectif Lip 50 personnes qui demandent à bénéficier de la retraite anticipée à 60 ans. Celles-ci bénéficieraient jusqu'à l'âge normal de leur retraite, d'une allocation égale à 90 % de leur salaire-Lip.

Pour les travailleurs qui décideraient de quitter la région, ceux-ci percevraient pendant un certain temps une part importante du salaire dont ils bénéficieraient chez Lip.

« La réussite de ce plan de sauvegarde n'est pas acquise », a déclaré le ministre qui a précisé que s'il ne désirait pas que des gendarmes soient envoyés à Besançon, il n'était pas non plus possible au gouvernement de répondre à tous les desiderata de ceux qui ont actuellement pris en main le « contrôle ouvrier » chez Lip, alors que le gouvernement ne se sent « nullement responsable » des difficultés qui ont amené la société à sa situation actuelle.

En avant-dernière page: Espoirs d'Ebauches S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Les cérémonies du 1er Août

De nos correspondants:
Les manifestations du 1er Août ont débuté traditionnellement hier en fin d'après-midi au parc du Musée par un hommage aux soldats décédés durant le service actif. M. Roland Baehler a rappelé que plusieurs de nos compatriotes ont donné leur vie pour la patrie lors des dernières guerres et c'est au son du Cantique suisse, interprété par « La Lyre » qu'une gerbe de fleurs fut déposée devant le monument.

Sous la pluie encore, la cérémonie s'est poursuivie dans la soirée au Parc des sports. Présent par M. Charles Graber, président du comité du 1er Août, l'orateur de la soirée, M. Yann Richter, conseiller national et vice-président de la Chambre suisse de l'horlogerie, s'est plu à souligner quelques traits de notre vie démocratique. Ce fut aussi l'occasion de signaler que les Confédérés se sont peut-être trop habitués au système démocratique sans heurts et s'en remettent de plus en plus à l'Etat pour ce qui est des décisions politiques. Et pourtant, dira-t-il encore en substance, la démocratie permet justement à chacun de participer à la direction du pays, favorisant ainsi une évolution qui ne dépend pas de contraintes extérieures. Si notre pays a su garder son indépendance et son intégrité, il ne faut pas oublier que la liberté donne le droit et le devoir de se préoccuper des problèmes surgissant chaque jour. La fanfare « La Lyre » a ensuite interprété le Cantique suisse devant une assemblée assez nombreuse et recueillie.

Un très beau bouquet de feux d'artifice a clos ce 1er Août qui ne bénéficiera pas de la clémence des cieux.

Le spectacle avait quelque chose de fantastique hier soir à Pouillivert, où le brasier du 1er Août flambait, attisé par les vents battant le sommet, tandis qu'une pluie dure s'abattait sur les Chaux-de-Fonnières venus tout de même nombreux en dépit des intempéries. Ce caractère rustique de la fête

de la montagne sur le sommet jurassien redonne, à vrai dire, sa valeur originelle à la commémoration de la Confédération et n'a pas le caractère quelque peu trop solennel de la manifestation du parc des sports.

Dans un discours s'adaptant parfaitement au cadre de la fête, M. Charles Augsburger, chancelier communal, sut donner un éclairage contemporain au pacte de 1291, montrant que les Confédérés d'aujourd'hui avaient en quelque sorte jeté, avant la lettre, les bases d'un Etat moderne qui puisse disposer de son indépendance et des libertés démocratiques.

C'est par les accents du Cantique suisse et de divers autres chants patriotiques entonnés par l'assemblée que se termina la cérémonie tandis que les flambeaux s'éparpillaient dans le ciel en un tourbillonnement d'étoiles...

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Helvetia Incendie Saint Gall

L'un de nos directeurs et ses collaborateurs cherchent, pour leur correspondance française et allemande, une

secrétaire

qualifiée, connaissant parfaitement l'une des langues et sachant au moins écrire l'autre correctement sous dictée;

un emploi à Saint-Gall

centre d'études, de sports et de mode, présente bien des avantages. Voulez-vous nous téléphoner pour plus de détails? Nous offrons à nos employés de bonnes prestations sociales, l'horaire variable et une ambiance sympathique.

Helvétia-Incendie, case postale 972, 9001 Saint-Gall. Tél. (071) 22 86 44.

L'INSTITUTION DE LAVIGNY, centre neurologique et éducatif, 1171 LAVIGNY, près de Morges,

cherche

UNE TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

pour faire un remplacement au mois d'août.

Prendre contact par téléphone au (021) 76 55 81, au bureau du personnel.



EBAUCHES SA 2001 NEUCHÂTEL TEL. 038 25 74 01

DIRECTION GÉNÉRALE D'EBAUCHES S.A.

Afin de compléter l'équipe de notre service MARKETING, nous cherchons un COLLABORATEUR COMMERCIAL âgé de 20 à 25 ans, ayant une formation commerciale (école de commerce ou apprentissage) et si possible certaines notions techniques en horlogerie, pour tous les travaux

DE SECRÉTARIAT MARKETING

En cas de convenance, nous offrons une mise au courant du Marketing Industriel et du Product Management.

Langues désirées: français, avec bonnes connaissances d'allemand et si possible d'anglais.

Faire offres à EBAUCHES S.A., Direction générale, faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Maurice MAIRE née Nadine ELLENBERGER

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial aux personnes qui se sont occupées de la santé très fragile de leur chère disparue.

Couvet, juillet 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

L'Amicale de la Cp. fr. car. III/227 a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur ami et frère d'armes le

Car. Franz EGLI

membre de l'Amicale. L'ensevelissement a lieu le jeudi 2 août, à 13 h 45, à la Côte-aux-Fées. Le comité.

Le comité de la Société d'Agriculture du Val-de-Travers a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Franz EGLI

membre honoraire, ancien membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains du Val-de-Travers de 1909 ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Franz EGLI

de la Côte-aux-Fées.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

On cherche à Fleurier, petit local pour

L'annonce reflet vivant du marché ATELIER Tél. (038) 61 31 40.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMA
Céram: 20 h 30. « Soleil rouge » (16 ans).
Eden: « Alfredo, Alfredo » (16 ans).
Plaza: 20 h 30. « La Mandarine » (16 ans).
Scala: 21 h. « La Nuit Américaine » (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 38 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-Club bar 72: 21 h à 4 h.
Le Scotch: 21 h à 2 h.
La Boule d'or: 21 h à 2 h.
Cabaret 85: 21 h 30 à 4 h.
Le Dornio: 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'horlogerie: les collections.
Musée d'histoire naturelle: dioramas et collections.
Musée d'histoire: les collections.
Musée des beaux-arts: œuvres et maîtres de l'école d'art appliqué de la Chaux-de-Fonds.
Musée paysan des Eplatures: costumes et coutumes (ouvert le week-end et le mercredi; la semaine sur demande).
Galerie « La Marge »: Jean-Pierre Humbert, dessins et estampes.
Vivarium de la Bonne-Fontaine: fermé pour transformations.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office: Robert, 66, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 11.

LOTERIE ROMANDE

plus que 2 jours!

le gros lot 250.000 francs

1 billet gagnant sur 5

COJO

CHAMPIGNONS DE PARIS frais

250 g

165 net

Prix nets
Prix vedettes

OFFRES D'EMPLOIS

C.I.P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie, avenue Beauregard 3,

engage à temps complet ou partiel

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie. Formation assurée par nos soins, si nécessaire.

Téléphoner au 24 17 17.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH.

RESTAURANT - BAR - DANCING

AU VIEUX VAPEUR

Port de Neuchâtel
Tél. (038) 24 34 00

engage immédiatement pour le

SERVICE DE LA TERRASSE EXTRA

Horaires à définir.

Faire offres au restaurant Vieux Vapeur, port de Neuchâtel. Tél. (038) 24 34 00.

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production

un mécanicien électricien

qui aura pour tâches :

- l'entretien électrique d'un important parc de machines automatiques
- l'automatisation électrique des machines
- l'élaboration et la réalisation de commandes électroniques et électropneumatiques.

Il s'agit d'un poste indépendant demandant de l'initiative, offrant des possibilités d'avancement.

Profil désiré :

- CFC de mécanicien électricien
- connaissances de base en électronique soudures
- possibilité d'acquiescer une formation en pneumatique.

Horaires variables.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à : PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds.
M. Noverraz, tél. interne 425, (039) 21 11 41.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

MORRIS

si possible spécialisé sur nos marques. Salaire catégorie supérieure. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

TRIUMPH

Se présenter ou faire offres au GARAGE R. WASER, rue du Seyon 34-38, 2004 Neuchâtel.

AXOR

TSAT

cherche pour son département pignons à Saint-Martin :

un régleur de machines des ouvriers des ouvrières

pour travaux d'atelier, mise au courant.

Faire offres à M. A. Meyrat, Direction technique, 2055 Saint-Martin. Tél. (038) 53 37 23.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons

personnel de manutention

pour nos différents ateliers de fabrication. Travail en équipes. Transport assuré par nos soins en cas de non-concordance avec les moyens de transports publics.

Adresser offres et renseignements aux Fabriques de Tabacs Réunies S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

Nous engageons un

jeune collaborateur

désireux d'assumer des responsabilités au bureau des commandes de notre service APPROVISIONNEMENT.

Son activité comprendra les tâches suivantes :

- traitement des commandes en coordination avec la gestion de stock,
- contrôles divers et correspondance.

Ce poste requiert essentiellement

- une bonne formation commerciale avec quelques années de pratique,
- langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de la seconde langue,
- beaucoup d'initiative personnelle.

Entrée immédiate ou à convenir, âge idéal environ 25 ans.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55
interne 456

Bureau d'architectes cherche :

UNE SECRÉTAIRE DEUX DESSINATEURS

Travail varié et indépendant.

S'adresser à l'Office de constructions agricoles, à Neuchâtel, Terreaux 7.

Tél. (038) 24 47 24 - 25.

Importante fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour entrée le 1er septembre 1973 ou date à convenir,

SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande, ayant de très bonnes connaissances des langues française et anglaise, pour s'occuper de la correspondance de la direction. Prière de soumettre les offres, avec copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres 87-164 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Nous engageons

PERSONNEL FÉMININ

pour travail propre sur machines, de 12 heures à 15 heures.

KYBURZ & Cie S.A.,
rue des Indiennes 9, 2074 Marin.
Tél. (038) 33 33 61.

BOUTIQUE VENDEUSE

présentant bien, ayant de l'initiative et le sens des responsabilités. Bon salaire à personne qualifiée. Adresser offres écrites à 28-164 au bureau du journal.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons du

PERSONNEL FÉMININ

pour notre chaîne de fabrication du quartz pour la montre. Nous cherchons des personnes ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie et possédant une certaine habileté et précision. La formation est assurée par nos soins.

Veuillez vous présenter ou téléphoner à :

OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel,
Brévars 16, 2002 Neuchâtel 2 (Trolley No 8).
Tél. (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

adia interim

URGENT
Nous cherchons
DACTYLO
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim

URGENT
Nous cherchons
STÉNO DACTYLO
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim

URGENT
Nous cherchons
EMPLOYÉE DE BUREAU
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim

URGENT
Nous cherchons
MÉCANICIEN DE PRÉCISION
Tél. (038) 24 74 14.

Dans le but de compléter notre effectif, nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

TOURNANTE

pour nos postes de ventes du canton de Neuchâtel et du Jura.

Travail intéressant, varié, bien rétribué. Il n'est pas nécessaire de changer de domicile. Débutante sera mise au courant. Frais de déplacement, hôtel, etc., payés en totalité.

Les personnes intéressées adresseront leur offre, avec curriculum vitae, et, si possible, photo récente, sous chiffres 93-60774, Annonces Suisses S.A., « ASSA », Moutier.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Le Grenier

cherche :

CUISINIER COMMIS DE CUISINE APPRENTI

Se présenter ou téléphoner au (038) 57 13 55 ou 57 17 87.

Etablissement de la ville cherche

SOMMELIÈRE REMPLAÇANTE

ou

ÉTUDIANTE

pour le service de salle. Entrée immédiate ou du 3 au 31 août, ou du lundi 6 au 25 août. Horaire de travail agréable. Congés réguliers.

Téléphoner au 25 66 15.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune **monteur électricien**

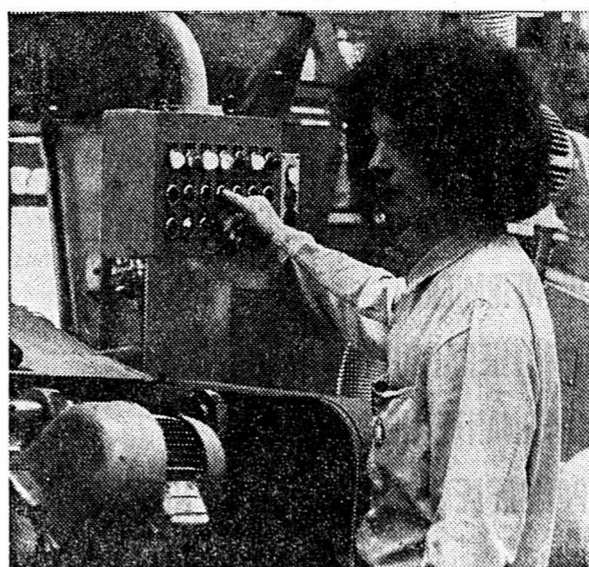
capable et sérieux, cherche changement de situation ; service d'entretien ou dépannage, région Neuchâtel. Adresser offres écrites à EP 1833 au bureau du journal.

Licencié ès sciences économiques

cherche poste dans les branches bancaires, commerciales ou industrielles. Adresser offres écrites à GS 1835 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

Deux jeunes Suisses allemandes (diplômées d'apprentissage administratif) cherchent emplois dans un bureau en Suisse romande. Contact avec la clientèle désiré. Adresser offres écrites sous chiffres D 303104, Publicitas, 3001 Berne.



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La manifestation républicaine du 1er Août perturbée par des bagarres près de Zurich

De notre correspondant :
Après Sempach, il y a 4 ans, puis Morat et les Stoops (Schwytz), l'année dernière, le mouvement républicain et l'Action nationale contre la pénétration étrangère avaient choisi cette année le monument aux soldats de la Forch, colline dominant Zurich, pour leur manifestation commémorative du 1er Août. La manifestation fut perturbée par des bagarres entre des spectateurs et des éléments progressistes brandissant un calicot sur lequel était écrit : « Empêchez Schwarzenbach de parler ».

Le premier orateur à monter sur l'estrade installée au pied du monument représentant la flamme de l'offrande, fut M. de Meuron, qui se présenta en tant que président romand d'Action nationale et sociale et « au nom de toutes les sections romandes, aussi bien de l'Action nationale que du mouvement républicain ».

Pendant que le conseiller national Valentin Oehen, président de l'Action nationale parlait, des boucanades se produisirent parmi la foule évaluée à plusieurs milliers de personnes. Des spectateurs cherchèrent à chasser des jeunes gens arborant des drapeaux rouges. Le calme étant revenu, le conseiller national James Schwarzenbach, président du mouvement républicain put prononcer son allocution interrompue à plusieurs reprises par de vifs applaudissements.

Le conseiller national James Schwarzenbach, chef du parti républicain, s'est écrié, devant 2000 à 3000 personnes assemblées : « Nous voulons une Suisse qui soit à nous, les Suisses ». Quant au conseiller national Valentin Oehen, de Berne, il a stigmatisé notre pays, cette « Babel moderne », issue d'une « politique absurde de l'immigration au service d'une économie vouée à

l'autodestruction et d'une idéologie teintée de marxisme et de capitalisme qui s'est aliénée la nature ».

Sempach : Franz Weber lance l'initiative « réseau routier »

SEMPACH (LU), (ATS). — Plus de 800 personnes se sont réunies à Sempach l'occasion de la Fête nationale. Franz Weber avait choisi cette localité pour annoncer le lancement d'une initiative constitutionnelle en vue de repenser le réseau routier de notre pays et protéger ainsi notre environnement, comme nous l'avons déjà annoncé. Dans tout le pays, des listes sont soumises aux citoyens à l'occasion du 1er Août.

De nombreuses délégations romandes étaient présentes, avec drapeaux, et les Genevois se signalèrent à l'attention par leur grand nombre. Quant aux Neuchâtelois, ils étaient emmenés par M. Jacques Kneopfler (M.P.E.), de Neuchâtel, dont le discours prononcé en français fut vivement applaudi par l'assistance.

VALAIS

M. Roger Bonvin hôte de Lens à l'occasion de la Fête nationale

(c) Grand aml de Lens puisqu'il est originaire de la commune toute proche d'Icogne, M. Roger Bonvin, président de la Confédération, a été reçu hier officiellement dans la cité du président Lamon à l'occasion de la fête patronale de la localité.

Tout le village était en fête. On notait la présence de beaucoup de femmes en costume, et de nombreux touristes. La journée fut animée par la fanfare « Edelweiss ». Au rang des personnalités avaient pris place, outre M. et Mme Roger Bonvin, le président du gouvernement Guy Genoud, le préfet du district Sartoret, des députés et présidents de communes.

Prirent la parole sur la place du village MM. Henri Lamon, président de la commune, Mgr Lovey, évêque du Grand-Saint-Bernard et M. Roger Bonvin.

Deux personnalités étrangères au Valais

mais bien connues sur le Haut-Plateau furent nommées, à l'occasion de ces festivités, bourgeois d'honneur de Lens, soit MM. Bogdan Maglich, professeur de physique nucléaire à Bristol, Yougoslave d'origine, mais citoyen américain, et Pier Talenti, président de l'Institut de hautes études musicales de Crans-Montana.

Le vin d'honneur fut servi sur la place du village. Dans le courant de l'après-midi, une visite du manoir fut organisée sous la conduite de M. et Mme Jean-Daniel Favre avant que ne débute la Fête nationale proprement dite.

Glis : un vieillard est trouvé mort

(c) On était sans nouvelles dans le Haut-Valais depuis une dizaine de jours, de M. Christian Baumann, 80 ans, domicilié à Glis. L'octogénaire était parti en fin d'après-midi chassé de ses souliers de marche. C'est en vain que durant plusieurs jours on entreprit des recherches dans toute la région. Hier on apprenait que des touristes avaient découvert M. Baumann sans vie à quelques kilomètres de chez lui.

VAUD

Une passante mortellement blessée

LAUSANNE (ATS). — Mlle Marie-Louise Crepin, 84 ans, domiciliée au Mont-sur-Lausanne, qui avait été victime d'un accident de la route samedi dernier, a succombé à ses blessures mercredi à l'hôpital cantonal de Lausanne. Alors qu'elle cheminait sur le côté gauche de la chaussée, sur la route Coppoz-les-Planches, elle avait été renversée par une motocyclette, dont le conducteur fut lui aussi blessé après avoir été éjecté.

Votation cantonale le 9 septembre

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a fixé aux 8 et 9 septembre la votation cantonale sur l'initiative populaire pour la révision partielle de la loi sur la chasse. Celle-ci, portant 13.183 signatures, demande la suppression du tir à balles (drilling) en plaine et son remplacement par le tir à la grenaille. Les autorités proposent le rejet de cette initiative, afin de permettre l'entrée en vigueur immédiate de la nouvelle loi sur la faune votée récemment par le Grand conseil.

JURA

MOUTIER

La Prévôté recevra la Hollande

(c) La Braderie 1973 de Moutier qui déroulera ses fastes les 24, 25 et 26 août, aura plusieurs cordes à son arc. Aujourd'hui, elle est heureuse de pouvoir annoncer la participation d'un groupe folklorique hollandais renommé, le « Wij Eren 't Olde ». Ce groupe, qui s'arrêtera à Moutier avant de se rendre à un festival international à Nice, est composé de 25 danseurs et danseuses, de six chanteurs et de dix musiciens. Ces gais ambassadeurs se produiront le samedi soir dans les rues, ajoutant encore à l'euphorie qui règne sur Moutier en temps de braderie. Le samedi, au stand hollandais, on vendra des sabots et d'autres produits du plat pays, ainsi que 5000 oignons de tulipe. Le dimanche, nos amis hollandais participeront au cortège avec la « Chanson prévôtise » et des jeunes filles du groupe distribueront des tulipes aux spectateurs.

Expédition

« Jura-Grønland » :

LAUSANNE (ATS). — Partie de Suisse le 7 juillet, l'expédition Jura-Grønland est arrivée à Angmassalik, d'où elle est remontée en canots pneumatiques à moteur jusqu'à Sermiiligaq. Un message daté du 13 juillet et posté le 17 juillet par Louis Froit annonçait que l'expédition quittait Sermiiligaq pour gagner son camp de base et que tout allait bien.

Composée de quinze Juraissiens, tous rompus aux techniques de l'alpinisme, et dirigée par Willy Zimmermann, 45 ans, typographe à Moutier, cette expédition s'ype au Grønland va rayonner dans les massifs de ce territoire, à partir d'un camp de base établi à Ussugssivut, au pied d'un glacier. Son but est de conquérir des sommets vierges et d'ouvrir des voies nouvelles, tout en éprouvant un nouveau matériel d'escalade.

M. Gnaegi exalte les vertus de la neutralité de la démocratie directe et du fédéralisme

BERTHOUD (ATS). — Le conseiller fédéral Gnaegi a pris la parole mercredi soir, à l'occasion du 1er Août, à Berthoud, où la cérémonie de la Fête nationale a revêtu une ampleur particulière, la ville félicitant également cette année le 700ème anniversaire de sa première charte de franchises.

Dans son allocution, le chef du département militaire fédéral, face aux trois bâtiments les plus caractéristiques de la cité, son église, son château, son école, a brossé le tableau des tâches auxquelles notre pays doit faire face, et que ces bâtiments symbolisent.

Après avoir rappelé ce que l'Eglise signifie pour la vie de chacun d'entre nous et pour la vie du pays lui-même, M. Gnaegi, à propos du château, siège de l'Etat, a souligné les caractéristiques de notre régime politique, en observant que celui-ci implique la participation active de chaque citoyen. Neutralité, démocratie directe et

fédéralisme, restent les trois fondements de notre Etat, a déclaré à ce sujet le chef du DMF, observant que l'accord conclu avec la CEE et approuvé par le peuple et les cantons à la fin de l'année dernière, implique leur maintien, qui doit être également notre grande règle dans l'avenir.

L'INFLATION

Parmi les problèmes dont il a fait mention, M. Gnaegi a cité les développements économiques et monétaires. L'inflation, a-t-il dit, a atteint un niveau tel qu'elle entraîne des injustices sociales. Parlant de la protection de l'environnement et de l'aménagement national, il a mis en évidence la nécessité, pour réaliser ces tâches, des sacrifices que chacun devra consentir dans l'intérêt général. Le chef du DMF a également évoqué la défense nationale, rappelant que la paix n'est de loin pas générale dans le monde, et qu'il nous faut demeurer prêts à toute éventualité, puis il a

demandé que le rapport sur la politique de sécurité de la Suisse, que le Conseil fédéral va rendre public prochainement, fasse l'objet d'un vaste débat dans l'opinion publique, et soit approuvé par une vaste majorité de celle-ci.

Enfin, à propos de l'école, le conseiller fédéral bernois a évoqué les questions touchant à l'éducation et à l'instruction. C'est dans ces domaines, a-t-il rappelé, que se forme vraiment l'avenir du pays.

L'appel de M. Bonvin

« Force est de reconnaître que ces problèmes, ardues et complexes, ne pourront être résolus qu'avec l'entière coopération de tous. Mais il ne sera possible d'arriver à des solutions acceptables que si nous sommes parfaitement conscients que l'on ne saurait uniquement tirer des avantages de l'Etat : chacun doit être prêt à faire des sacrifices dans la mesure de ses moyens et renoncer à tel ou tel agrément dans l'intérêt de la communauté. »

« En vous présentant en ce jour de fête, chers concitoyens et concitoyennes, le salut du Conseil fédéral, a conclu le président de la Confédération, il me tient encore à cœur de vous inviter à participer activement à la vie politique pour mieux permettre de résoudre en commun les problèmes difficiles qui nous attendent. »

CONFÉDÉRATION

Service compris obligatoire : vers une prochaine convention nationale

BERNE (ATS). — L'introduction du « service compris » progresse dans toute la Suisse. C'est cependant en Suisse romande que les résistances sont les plus vives et particulièrement à Genève où l'on n'en est encore qu'au début. Pour activer la généralisation de ce principe, la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers et la Société suisse des hôteliers se proposent de signer une convention avec le personnel à ce sujet et de la soumettre à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), afin de lui donner force obligatoire.

En Suisse alémanique, apprend-on à la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, le principe du service compris est presque partout accueilli favorablement. En ce qui concerne la Suisse romande, des progrès ont été réalisés ces derniers temps. Le Valais l'a adopté presque à 100 %. Dans le canton de Fribourg, la Gruyère et la Glâne sont encore réticentes au principe. Dans le canton de Vaud, 60 à 65 % des établissements sont encore opposés au service compris. Dans le canton de Neuchâtel, près de la moitié des cafetiers, restaurateurs et hôteliers ont décidé de suivre le

comité cantonal qui a pris position en faveur du service compris.

Il n'y a que Genève qui a pris position contre le service compris, bien que quelques établissements l'aient malgré tout adopté. C'est en effet dans ce canton que les réticences sont les plus nombreuses. On a peur que l'introduction d'un tel principe fasse monter les prix au consommateur. D'autre part, c'est dans les villes, « où les clients sont les plus généreux », que le personnel est le plus opposé au prix net. En Suisse alémanique par exemple, les restaurateurs sont satisfaits du nouveau système.

UNE CONVENTION NATIONALE

Avant la fin de l'année, une convention nationale devrait être signée entre la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers et la Société suisse des hôteliers d'une part et l'Union Helvétique, la seule organisation syndicale du personnel couvrant toute la Suisse. Cette convention devra cependant être soumise à l'OFIAMT pour lui donner force obligatoire. « L'introduction du service compris dans toute la Suisse ne posera alors plus aucun problème », pense-t-on à la fédération.

Télégrammes de l'étranger

Le maréchal Tito a adressé un télégramme à M. Roger Bonvin, président de la Confédération helvétique, à l'occasion de la Fête nationale suisse, dans lequel il lui adresse ses félicitations et des vœux de bien-être et de prospérité.

« A l'occasion de la Fête nationale suisse, il m'est particulièrement agréable d'adresser à votre excellence en mon nom personnel, en celui du gouvernement et du peuple tunisiens mes félicitations les plus chaleureuses », déclare d'autre part, le président Bourguiba dans un message de vœux adressé au président de la Confédération helvétique M. Roger Bonvin.

« Je forme les vœux les meilleurs pour votre bonheur personnel et pour la prospérité du peuple helvétique » ajoute le chef de l'Etat tunisien.

SUITE Révision de l'assurance-chômage

En outre, le projet envisage d'étendre le champ d'activité de l'assurance-chômage, en donnant la priorité aux mesures permettant de prévenir ce dernier, une collaboration étroite étant prévue entre les partenaires sociaux et les cantons dans le domaine de l'octroi des subventions destinées à la réalisation de ces mesures.

LE CHOMAGE EST-IL A CRAINDRE ? L'idée qu'il n'y a pas de menace grave de chômage à craindre actuellement, et que cette situation va se prolonger durant une longue période, est à l'origine de l'opposition manifestée contre le principe de l'assurance-obligatoire sur le plan fédéral par les radicaux, l'UDC et les libéraux, ainsi que les organisations des employeurs.

En ce qui concerne les cantons, seul, en Suisse romande, le Valais a pris position contre l'obligation générale en cause, Genève exprimant pour sa part certaines réserves. En outre, si la Fédération romande des syndicats patronaux se prononce en faveur d'une obligation générale, mais cantonale, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie est pour sa part fondamentalement opposée au projet. L'Union suisse des arts et métiers souligne un degré inhabituel de divergences d'opinions dans ses propres rangs.

C'est, d'autre part, la crainte de nouvelles mesures d'étatisation qui retient les adversaires de la création d'un organisme central d'assurance, que le canton de Neuchâtel,

pour la partie française du pays, est seul à approuver. Cet organisme est cependant accepté par l'Union suisse des paysans ainsi que par toutes les organisations féminines. Le canton de Fribourg assure son approbation de réserves. Outre l'étatisation, les cantons, partis et organisations opposés à l'organisme central d'assurance craignent la disparition d'un lien entre les salariés et les institutions chargées actuellement de l'assurance, la prépondérance des intérêts économiques ou des questions de coût lors des décisions en faveur de mesures préventives, ainsi que l'accroissement démesuré de l'appareil administratif. Et, ils jugent malheureux l'expropriation des caisses actuelles qui, disent-ils, ont bien rempli leur tâche. Pour les partisans de la centralisation, l'existence de ces caisses, trop nombreuses, est économiquement indéfendable.

PAS DE COTISATION PATRONALE POUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

La perception des cotisations par les caisses AVS, sous la forme d'un supplément de la cotisation pour l'assurance-vieillesse, est approuvée pratiquement par tous les partisans de la création d'un organisme central d'assurance-chômage ainsi que par l'Union syndicale suisse et le parti socialiste. Les adversaires du lien entre les deux assurances estiment, aussi, qu'un tel « maillage » ne contribuerait en rien à la rationalisation nécessaire. Le principe d'une cotisation patronale, comme celui d'une co-

tisation calculée en pourcentage sont également contestés.

EXTENSION DE L'ASSURANCE

Tous les cantons, enfin, ont jugé favorablement l'idée d'une extension de l'assurance et de l'intérêt porté aux mesures préventives. Elle est admise aussi bien par les démocrates-chrétiens, les socialistes, les indépendants et le parti du travail que par toutes les associations de travailleurs, l'Union suisse des arts et métiers, et l'Union suisse des paysans. Pour le Valais, il n'est pas nécessaire d'adopter une disposition constitutionnelle à ce sujet. Les employeurs, les radicaux, les libéraux et l'UDC de même que l'association des caisses patronales de l'assurance-chômage, sont contre. L'éventail des mesures préventives envisagées par leurs partisans est extrêmement large. Les adversaires redoutent un développement nouveau du dirigisme économique et proposent l'application d'autres instruments, l'article constitutionnel sur la conjoncture notamment.

UNE COMMISSION D'EXPERTS

Face à cette large panoplie d'opinions divergentes, le Conseil fédéral a chargé le département de l'économie publique de créer une commission d'experts. Ceux-ci vont reprendre l'étude du problème, et soumettront, dit simplement le communiqué à ce sujet, des propositions au Conseil fédéral.

SUISSE ALÉMANIQUE

Un « faux médecin » abuse de deux fillettes

SOLEURE (ATS). — Deux fillettes âgées respectivement de 7 et 13 ans, qui circulaient à bicyclette lundi après-midi sur des chemins de forêt, entre Redholz et Felbrunn (So) ont été accostées par le conducteur d'une voiture de couleur claire, se disant médecin, ce dernier entraînant les deux fillettes au plus profond du bois pour les « ausculter ». Après avoir obtenu de ses victimes qu'elles se dévêtissent, l'inconnu abuse d'elles de la manière la plus grossière.

La police a diffusé le signalement suivant de l'inconnu : environ 30 ans, taille 170 à 175 cm, corpulence mince, cheveux roux tombant sur les épaules, porte une moustache et une courte barbe rousse. Il parle le dialecte souverois. Tous renseignements susceptibles de signaler à la police cantonale de Soleure (Tél. : (065) 236 36).

FRIBOURG - FRIBOURG

Orage dévastateur sur le canton

De notre correspondant :
Un orage s'est abattu hier sur le canton de Fribourg entre 16 heures et 18 heures environ. Il a causé d'importants dommages. Routes et vallées furent obstruées. Plusieurs éboulements sont survenus en montagne, tandis qu'on ne comptait plus les inondations d'immeubles et de caves. Les régions les plus touchées sont d'une manière générale, le nord et le sud du canton.

CAPHARNAÛM EN VILLE DE FRIBOURG

Fribourg présentait en fin d'après-midi un spectacle désolant. Dans le secteur de la gare, le passage sous voies était inondé de plusieurs centimètres d'eau. Le trafic dut être interrompu. L'eau s'infiltrait jusque dans les magasins. Au passage sous voies

pour piétons situé près de l'hôpital cantonal, le niveau d'eau atteignait par endroits 1 m 50.

Un chemin d'accès s'effondra aux abords de la colline du Guinzel. De là, d'impressionnantes quantités de gravier et de pierres furent charriées par des torrents d'eau inondant le carrefour de l'avenue du Midi et le quartier de Bertigny. Dans cette dernière zone, le tapis de goudron fut même arraché par plaques. Tout le quartier de Beauregard a subi les mêmes dégâts. Près de l'ancien hôpital cantonal, un arbre fut foudroyé et s'abattit sur la route, bloquant la circulation.

En outre, le PPS a dû intervenir plusieurs fois pour des inondations d'immeubles et de caves particulièrement.

Enfin, les caves du central téléphonique

— ou se trouvent les batteries — ont été inondées. Le réseau lui-même n'a heureusement pas été atteint, mais des dégâts importants ont été causés aux batteries et aux installations techniques.

ÉBOULEMENTS DANS LE SUD DU CANTON

Plusieurs routes alpines ont été obstruées dans le sud à la suite d'éboulements. La vallée du Motelon, la région de la chapelle du pont du Roch, à la sortie du village de Charmey, et la vallée du Gros-Mont ont été les plus touchées. Dans cette dernière vallée, la route alémanique n'a pu être déblayée hier. Trois ou quatre camions devront poursuivre le déblaiement aujourd'hui.

Moins d'accidents mortels

(c) Le commandant de la gendarmerie cantonale vient de publier une statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton, du 1er janvier au 30 juin 1973. L'élément le plus important qui s'en dégage est la nette diminution du nombre des accidents mortels (33,33 %). On constate également que l'augmentation du nombre des accidents pour ce premier semestre est de 0,5 % alors qu'elle était de plus de 29 % pour le premier semestre 1972, en le comparant avec le premier semestre 1971.

Quant au nombre total d'accidents, c'est le mois d'avril qui est le plus meurtrier, avec 161 accidents. Il est suivi du mois de mai (157) et de juin (154).

Durant ce premier semestre 386 personnes ont été blessées, alors que 436 personnes étaient blessées pour la même période de 1972. Les blessés en plus grand nombre sont les conducteurs automobiles (129), puis les passagers automobiles (112) les piétons (49), les cyclomotoristes (30), les conducteurs de motocyclettes (27) et les bicyclistes (14). En ce qui concerne les piétons blessés, 26 le furent en traversant la route et 14 sur un passage à piétons.

Enfin, quant aux personnes tuées durant ce semestre, les plus nombreuses sont les piétons (7), puis les motocyclistes et les passagers automobiles (5). 4 conducteurs automobiles et 2 cyclomotoristes ont également été tués. Le total des personnes tuées se monte à 25, contre 37 pour la même période de 1972.

150 enfants handicapés ont volé à Ecuwillens

De notre correspondant :
Bras tendus, mouchoirs qu'on agite, sourires... tout un petit monde s'était rassemblé, hier, sur l'aérodrome de Fribourg-Ecuwillens. A l'occasion du vingtième anniversaire

de l'ouverture de l'aérodrome, un baptême de l'air était offert aux enfants handicapés du canton.

Cent cinquante enfants handicapés ont donc eu, hier, le privilège de pouvoir voler en avion pendant quelque 10 minutes au-dessus de la ville de Fribourg et du Gibloux. Aux trois avions de la société « Coop-aviation » s'étaient adjoints cinq avions privés. Au total, ce sont près d'une cinquantaine de trajets qui ont été effectués.

Par ailleurs, une démonstration des diverses possibilités existant à Ecuwillens fut faite. Le groupe de vol à voile de Bellechasse s'était déplacé avec son remorqueur et ses quatre planeurs. Un groupe d'acrobatie se produisit, de même que des parachutistes. Enfin, on remarqua la présence d'un pionnier de l'aérodrome, M. Louis Cosandey, qui vola aux commandes de son « Pou du ciel ».

« Aucun problème ne s'est posé », nous a déclaré M. Charles Chammartin, administrateur de la société Coop-aviation. « La coordination du trafic était effectuée par radio, il a pu y avoir jusqu'à 10 vols simultanés. Les enfants n'ont aucune crainte. Bien des parents n'auraient pas osé monter dans les appareils... »

Douleurs d'estomac

Vous pouvez apaiser tout de suite les douleurs d'estomac et faciliter la digestion si après un repas abondant, vous laissez fonder dans votre bouche deux pastilles digestives Rennie. Les substances actives ont un effet calmant sur les muscles gastriques et neutralisent l'excès d'acide gastrique. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prenez deux Rennie PASTILLES

LIBRES OPINIONS

Le jeu de l'Homme noir

A la prochaine séance du Conseil de ville, celle du 23 août, il s'agira de procéder à une nouvelle attribution des postes des conseillers municipaux permanents.

On se rappelle qu'après la mort tragique de M. W. Gurtner le parti socialiste avait désigné son successeur en la personne de M. Hermann Fehr, député, vice-recteur de l'Ecole commerciale. Mais il fallut encore attendre un mois avant que cette nomination pût être considérée comme définitive, car, selon le règlement de la commune, un autre parti aurait pu faire opposition et proposer un autre candidat.

De ce fait, il n'a pas encore été possible d'attribuer un département au nouveau venu, car la répartition des directions est du ressort du législatif, sur proposition de l'exécutif.

C'est dans les circonstances de ce genre qu'apparaît l'ambiguïté de ces attributions, qui risquent de dépendre non d'une estimation objective des capacités, mais de considérations politiques.

Dans une entreprise privée, on confiera la partie technique à un technicien, la vente à un vendeur, la comptabilité à un comptable. En politique, c'est souvent le contraire qui se produit. « Il fallait un calculateur : ce fut un danseur qui l'obtint ! »

LE ROCHE TARPÉIENNE

Dans le cas particulier, une considération supplémentaire intervient : le peu d'empressement que suscite le poste de directeur des travaux

publics, que l'on se repasse de main en main comme au jeu de l'homme noir.

C'est que les partis politiques comme les conseillers municipaux savent parfaitement qu'il s'agit là d'un mandat périlleux, où les meilleurs se sont cassés les dents.

De mémoire d'homme, on n'a jamais été satisfait du directeur des travaux publics, quel qu'il fut !

Laisserait-il aller les choses, faisant confiance à ses subordonnés, on lui reprochait son incurie. Voulaient-ils mettre fin à certaines « petites combines », refusait-il de donner une signature sans étudier l'affaire à fond, on stigmatisait ses hésitations et ses lenteurs. Ce n'est pas un poste de tout repos, et il le sera de moins en moins !

Il y a six mois déjà, quand, au début de la nouvelle législature, il s'agit d'agir de désigner le nouveau titulaire, les trente « bourgeois » (et une socialiste) avaient imposé M. Gurtner, contrairement à sa volonté et à celle de son parti.

Les socialistes avaient déclaré que, réduits à un rôle d'opposition, ne détenant plus qu'un mandat de directeur sur cinq, ils tenaient à laisser aux mains de la majorité les postes clés que sont les finances et les travaux publics.

On leur avait rétorqué avec quelque apparence de raison qu'il fallait confier les travaux publics au plus capable, et que c'était M. Gurtner.

A QUI PERD GAGNE

Si l'on s'en tenait à ce principe, le nouveau directeur des travaux

publics devrait être M. R. Kohler, qui assume provisoirement cette fonction en plus des directions de la police et des services industriels.

De longue date, il s'est d'ailleurs occupé de problèmes routiers, et les transports comme nombre d'activités de la police sont en rapport direct avec les travaux publics. M. Kohler jouit d'un indéniable prestige. Dans les querelles, il a plus ou moins su tenir au-dessus de la mêlée, et le capital de confiance dont il dispose (malgré l'échec subi à propos des feux rouges commandés par ordinateur) devrait lui permettre de faire de la bonne besogne.

Dans ce cas, évidemment, il devrait renoncer à son mandat de conseiller national.

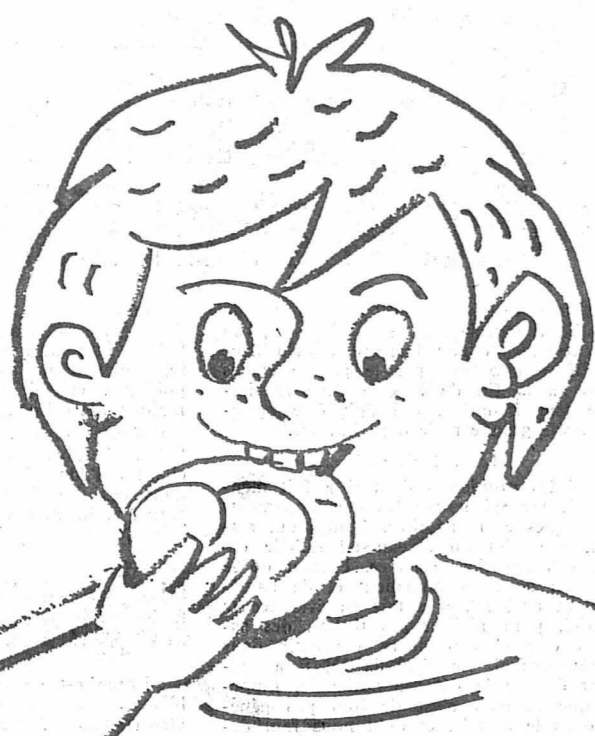
C'est là la proposition socialiste, qui voudrait aussi que les écoles aillent au nouveau venu, M. H. Fehr, M. F. Stachli, maire, assumant la direction de la police. L'Entente bernoise se rangerait probablement à cet avis.

Il semblerait que cette combinaison n'a pas l'heur de plaire aux bourgeois. Ils n'ont pas encore pris officiellement position, mais il semble que certains d'entre eux préféreraient passer l'Homme noir à M. Fehr, et maintenir quant au reste le statu quo.

Dans ce cas, il ne s'agirait plus de donner les travaux publics au plus capable, mais à celui sur l'expérience duquel on compte pour discrediter son parti.

C'est que la politique et l'intérêt général ne sont pas tout à fait la même chose.

R. WALTER



viando

pour le petit et le grand gourmet

Viando — une délicatesse qui plaît aussi aux petits gourmets. Viando est une nouvelle gamme de produits de charcuterie faits de viande fraîche de toute première qualité. Viando est emballé sous vide.

Viando est de plus coupé en tranches, de sorte que vous pouvez le servir n'importe où et quand le cœur vous en dit.

Action 10% de rabais Viando-choisi pour les gourmets Viando existe en 17 sortes différentes, par exemple comme viande séchée, lard, salami ou mortadelle.



Une exclusivité Coop

EXPOSITION aux SAVAGNIÈRES

Vous pourrez visiter dans le courant du mois d'août une ravissante maison de vacances meublée et décorée avec goût par la maison Pfister, ameublements, Bienne.

Construction massive, rationnelle et très robuste. Grand séjour vitré avec terrasse et cheminée, cuisine moderne équipée, douche, 3 chambres à coucher.

Accès par la route Saint-Imier - Neuchâtel, près des Pontins, en face des téléskis des Savagnières. Suivez les panneaux indicateurs !

Heures d'ouverture : les samedis et dimanches 11, 12, 18, 19, 25 et 26 août, de 10-17 h ; les mercredis 15 et 22 août, de 14-17 h, ou sur rendez-vous.

Promoteur : Pro Savagnières S. A., Saint-Imier.

Architecte : M. Gianoli, Saint-Imier.

Vente, renseignements et prospectus :



Dr KRATTIGER & Cie
Services Immobiliers

Place de la Gare 7
2500 BIENNE

Tél. (032) 2 09 22

NOUVEAU !

AU VIEUX VAPEUR



Ancré dans le port de Neuchâtel

BAR - DANCING - DISCOTHÈQUE

Venez danser aux sons des
meilleurs orchestres du monde

OUVERT JUSQU'À 2 HEURES
tous les JEUDIS, VENDREDIS et SAMEDIS

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

**GODET
VINS**
Auvier

**GRAND MARCHÉ
AUX PUCES**

rue du Trésor, Neuchâtel
samedi 4 août 1973

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

VELOMOTEUR RIXE, parfait état. Téléphone 31 50 88.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE 3 plaques + four, 100 fr. Tél. 33 42 38.

4 CHAISES, cuir tendu, excellent état, 170 fr. pièce. Tél. 24 58 15.

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38, avec accessoires, prix intéressant. Tél. (038) 24 63 93.

UN MATÉLAS, crin animal ; 2 fauteuils, couleur rouille ; une commode ; un fourneau catala, pour bois et briquettes. Tél. (038) 53 32 43.

30 LIVRES Silva, avec images ; 11 livres Mondo, avec images. Tél. 53 11 50.

VELOMOTEUR Solex, état de neuf. Téléphone 33 27 63.

SALON COMPRENANT : un divan-lit, 2 fauteuils, une table basse, dessus mosaïque. Tél. 31 71 33.

ABRICOTS du Valais, 15 fr. le plateau de 12 kg : livré à domicile. Tél. (038) 53 10 77.

POMMES DU VALAIS, plusieurs choix. 16 fr. le plateau de 10 kg : livré à domicile. Téléphone (038) 53 10 77.

POMMES DE TERRE, 15 fr. le sac de 30 kg : livré à domicile. Tél. (038) 53 10 77.

CANAPÉ-LIT, 2 fauteuils, lit métallique pliable avec matelas. Tél. 53 11 50.

2 TABLES DE CONFÉRENCE FUTURA, noyer et 14 chaises noyer recouvert de tissu. Tél. (038) 24 01 61.

SOMMIER à lattes, 90 x 190 ; table de salon et petite table. Tél. 31 73 42, dès 17 heures.

ASPIRATEUR, très bon état, avec accessoires, 80 fr. Tél. 24 29 06, dès 19 heures.

MEUBLE-RADIO, moderne, tourne-disque automatique, état de neuf, 550 fr. Tél. 42 33 33.

TRONÇONNEUSE HOMELITE neuve, avec garantie, 495 fr. Tél. (038) 46 15 51, le soir.

TONDEUSE A GAZON électrique d'occasion. Tél. (038) 46 15 51, le soir.

TENTE CARAVANE camping, 2500 fr. ; tente Bautan 5 places, 250 fr. ; crochet Opel Record, 50 fr. Tél. (039) 31 61 84.

A louer

A TRAVERS, appartement 4 pièces, confort. S'adresser à Léon Tharin, tél. 63 15 65.

CHATEAU-D'ŒX, appartement tout confort, 4 ou 5 personnes, dès le 1er septembre. Téléphone (038) 51 26 87.

A COLOMBIER, appartement 1 chambre, salle de bains, cuisinette, chauffage central, eau chaude. Tél. 25 34 72.

A AUVERNIER, grand studio non meublé, tout confort. Tél. 31 31 53.

CHAMBRE, part à la salle de bains et à la cuisine. Tél. (039) 21 11 15 (interne 38).

A PESEUX, dans villa neuve, belle chambre indépendante tout confort, à monsieur très soigneux. Tél. 31 12 33.

AUX HAUTS-GENÈVEYS, logement 3 pièces, semi-confort pour le 1er octobre. Adresser offres écrites à CN 1831 au bureau du journal.

URGENT. CERNIER, appartement 3 1/2 pièces tout confort, pour le 24 septembre, éventuellement 24 octobre, dans villa rénoverée avec jardin, quartier tranquille. Adresser offres écrites à FR 1834 au bureau du journal.

APPARTEMENT chauffé, 4 chambres, bains, meublé ou partiellement meublé, haut de la ville. Adresser offres écrites à KW 1839 au bureau du journal.

LE LANDERON, appartement 2 pièces, tout confort, bien situé, 360 fr., charges comprises, libre immédiatement. Tél. 51 29 42.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort, libre immédiatement. Tél. 24 42 98.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Offres d'emplois

MONSIEUR cherche personne pour leçons d'anglais. Tél. 33 15 32, heures des repas.

ON DEMANDE FEMME de ménage consciencieuse 2 matins par semaine (lundi et mercredi) de 8 h à 11 h ou 2 heures chaque matin du lundi au jeudi. Bon salaire. Si besoin, on vient chercher à domicile. Adresser offres écrites à AL 1829 au bureau du journal.

2 JEUNES FILLES sont recherchées, une pour la cuisine et une pour les chambres, dans famille de 4 personnes. Entrée le 25 août. Tél. (038) 33 25 45, entre 20 h et 20 h 30.

Demandes à louer

COUPLE SANS ENFANTS cherche appartement 2 1/2-3 pièces avec jardin potager. Date à convenir. Tél. 24 55 66, interne 262, heures de bureau.

COUPLE cherche appartement, 2 1/2 pièces à 3 pièces, à Neuchâtel ou environs. Téléphone 25 82 56, dès 18 heures.

STUDIO meublé à Neuchâtel ou environs, ou éventuellement deux pièces. Tél. (073) 22 07 36.

Demandes d'emplois

JE GARDE ENFANTS à la journée, Serrières. Tél. 31 50 66.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Tél. 33 39 61.

DEMOISELLE ayant suivi cours d'assistante dentaire cherche place chez médecin dentiste. Tél. (038) 33 38 65, heures des repas.

JE CHERCHE TRAVAIL à mi-temps avec permis A. Adresser offres écrites à BM 1830 au bureau du journal.

JE GARDERAI ENFANTS, région Hauterive/bord du lac. Tél. 33 47 55.

Perdus-Trouvés

PERDU PETIT SAC beige clair avec jaquette laine. Prière remettre au poste de police, fbg Hôpital 6. Bonne récompense.

CANARI JAUNE mâle, échappé rayon Sablons - Boine. Récompense. Téléphone 25 39 39.

PERDU CHAT adulte, noir et blanc, région avenue des Alpes. Tél. 67 11 51.

Demandes à acheter

SI UNE ANCIENNE POUPEE dort dans votre maison, particulier ou l'achète à bon prix. Tél. 24 03 24.

COURS D'ANGLAIS sur disques. E. Schurch, Falaises 44.

OCCASION remorque à bateau pour 470 ou Finn. Tél. (038) 21 11 21 ou (037) 77 17 82.

UN VELO pour fillette de 5-6 ans. Téléphone 31 71 33.

CARAVANE, longueur 3 m 75 - 4 m 35, 4 places, modèle récent. Tél. (039) 31 61 84.

Divers

LE CHAUFFEUR DE LA CAMIONNETTE GRISE qui a renversé un piéton lundi matin 30 courant à 10 heures, à la rue de la Gare, à Corcelles, devant 4 témoins, est prié de téléphoner au 31 32 09, sinon plainte sera déposée.

A DONNER trois adorables chiennes, croisées, berger allemand, de 2 mois. Téléphone 33 33 67.

PETITS CHIENS, trois mois, nés d'une mère Jagd-terrier et de père inconnu, à donner contre bons soins. Tél. 24 58 15.

Perdus-Trouvés

Prof. médicales

ÉGARÉ depuis 3 semaines

Dr Moll

PERROQUET gris à queue rouge. Forte récompense.

Tél. (039) 22 55 65.

APPRENTISSAGES

Jeune homme, 18 ans, ayant accompli 1re année diplôme à l'école de commerce, cherche emploi

d'apprenti de commerce Adresser offres écrites à JU-1838 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

Café-Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS

Menu du jour sur assiette avec potage : Fr. 4.50
Fondue - Croûte au fromage
Assiette froide
J.-C. Gerber-Schmitt
Tél. (038) 25 23 83

ÉCOLE
SORIMONT

● Jardinières d'enfants
● Institutrices privées

Rentrée
3 septembre

Renseignements : tél. 24 77 60
6, rue Pury, Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour entrée immédiate ou à convenir

2 boulangers-pâtisseries

pour une petite boulangerie bien équipée.

Ambiance jeune, bon salaire. Région Baden.

Adresser offres à Halden-Bäckerei, Untere Halde 3, 5400 Baden. Tél. (056) 22 89 13 (heures de bureau).

HUGUENIN & FOLLETÈTE

FABRIQUE DE VERRES DE MONTRES
cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres en atelier.
Mise au courant assurée par nos soins.

PERSONNEL MASCULIN

pour horaire d'équipe.
Travaux propres en atelier.
Bons salaires et avantages sociaux.

S'adresser à
Huguenin & Folletète, Portes-Rouges 163.
Tél. (038) 25 41 09.

Entreprise de mécanique à Neuchâtel cherche

mécaniciens
de précision
manœuvres

Téléphoner
au 25 25 91 ou 33 49 30.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHÂTEL Tél. 25 55 01

cherche

commis ou aide
de cuisine

Faire offres ou se présenter
à la direction.

Nous cherchons pour entrée
immédiate ou date à convenir

CONCIERGE

pour 3 immeubles résidentiels,
comprenant au total 30 appartements.
Logement tout confort de
2 pièces à disposition. Rémunération
intéressante.

Faire offres à
Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2,
Neuchâtel,
tél. (038) 24 37 91.

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel



engagent tout de suite

chef de partie
(qualifié)

sommelier (ère)

filles ou garçons de buffet

(débutant (e) serait formé (e)).

Nous vous prions de prendre contact par téléphone,
dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.



RESTAURANT - BAR -
DANCING

AU VIEUX VAPEUR

Port de Neuchâtel
Tél. (038) 24 34 00

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

SOMMELIER

Très bons gains assurés.

Ambiance de travail agréable.
Prière de faire offres au restaurant Vieux Vapeur,
port de Neuchâtel. Tél. (038) 24 34 00.

OFFRES
SPECIALLES

Haricots du pays

le kilo

230

Viande de porc fumée

les 100 g

135

en emballage vacuum

MIGROS

automobilisme

Un autre point de vue sur le drame de Zandvoort

Circonstances atténuantes pour les pilotes

Certes, il est vrai qu'aucune victoire, aucun titre ne peut justifier le mépris de la vie humaine. Mais, lorsqu'on se trouve derrière un volant, lancé sur une piste à plus de 200 km/heure, l'optique est très différente. Il faut être lucide: des accidents, il s'en produit assez souvent en course. Mais, bien souvent, ceux-ci n'ont pas de conséquences graves. Certains pilotes, lorsqu'ils sont à proximité du drame, pensent certainement que Williamson s'en était tiré. Concentrés à l'extrême, prenant des précautions pour ne pas heurter les laches commissaires attirés par un spectacle atroce mais incapables de prendre la moindre initiative, messieurs Stewart, Peterson et autres Cevert n'avaient d'autre souci que de ne pas provoquer un autre accident. Même à vitesse relativement réduite — 150-160 km/h pour une formule un — un homme qui s'affaire au bord de la piste n'est qu'un point flou. En tenue de pilote, Purley pouvait parfaitement passer pour Williamson. C'est un point qui est extrêmement important. Il y a donc doute. Il doit profiter aux accusés.

CARENCE DES SERVICES DE SECURITE

Il est cependant probable que quelques concurrents ont réalisé ce qui se passait sans, néanmoins, intervenir. Ne leur jetons pas la pierre tout de suite. Tentons d'expliquer — ce qui ne signifie pas pour autant pardonner — leur attitude. Dans l'imédiat, ils ne songeaient certainement ni à la victoire, ni à l'appât du gain. Mais ils avaient deux préoccupations.

Primo: en principe, le service de sécurité mis en place, qui avait fait l'objet d'études méticuleuses, devait fonctionner. Les pilotes savaient qu'il y avait des extincteurs en suffisance, placés à peu près tous les 50 mètres. Ils ne pouvaient prévoir qu'aucun des responsables du service d'ordre (2 commissaires chargés de la signalisation et 2 gendarmes) ne savaient comment les utiliser. C'est bien ce qui est très grave. Rien ne sert de construire des circuits bien aménagés sur le plan de la sécurité si le personnel est parfaitement incompétent. Donc, les promesses que les organisateurs avaient faites aux pilotes n'ont pu être tenues. On ne peut tout de même aller jusqu'à simuler un accident durant les essais, par exemple, pour mettre à l'épreuve les réactions des pompiers. Il n'y avait donc pas de raison objective pour que les conducteurs s'arrêtent.

Secundo: s'ils avaient « stoppé », ils auraient pu causer un risque supplémentaire sur la piste en gênant le passage des autres concurrents plus attardés.

DES HOMMES

Il est vrai qu'au départ d'une course, un pilote est parfaitement conscient des risques qu'il encourt. Mais il les assume pleinement. Le regretté Jo Siffert lui-même disait: « Si l'on commence à songer au fait qu'un accident pourrait se produire, alors il faut arrêter tout de suite. » Car à l'accident, les pilotes ne veulent pas y songer, au cours d'une épreuve. Se disent-ils — comme François Pahud le pense — « ça arrivera à un autre »? Sûrement pas. A plus forte raison, ils ne souhaitent pas, non plus, à un adversaire d'être victime du sort.

Il n'est pas besoin de se référer au sport automobile pour trouver un fait à même d'étayer cette affirmation. Chaque année, quelque 1700 personnes (près de 5 chaque jour) trouvent la mort sur les routes suisses. Et pourtant, chaque jour, presque chacun se remet au volant de sa voiture, au guidon de sa motocyclette, de son vélo, ou tout simplement traverse la route alors qu'une automobile est en vue. Ou monte à bord d'un avion. Or, un pilote automobile n'est rien d'autre qu'un homme. Il gagne sa vie à 300 km/h, empoche parfois (pas toujours) beaucoup d'argent, et voyage sans cesse. Mais ses réactions sont humaines. Ni pirate, ni héros, ni fou du volant, ni idole inflexible. Oui, un pilote est un homme comme n'importe qui. Avec ses qualités... et ses défauts.

INTERDIRE ? TROP FACILE

Il est évident que, témoins de la scène atroce qui s'est déroulée à Zandvoort, les détracteurs du sport automobile, qui sont légion, ne vont pas manquer de réclamer une interdiction générale de cette discipline. Ce serait une solution de facilité. L'accident de Williamson, c'est un défi. Il faut savoir le relever. C'est aussi une leçon. Les circuits deviennent toujours plus sûrs. Il faut continuer la lutte qui s'est engagée. Il devient urgent et nécessaire de former les hommes responsables de la sécurité. Il faut leur apprendre à réagir, à intervenir rapidement avec un maximum d'efficacité. Williamson ne doit pas être mort pour rien.

Interdire le sport automobile? Au nom de quoi? Ou alors, qu'on interdise aussi aux toréadors de descendre dans l'arène, aux alpinistes d'escalader les montagnes, aux parachutistes de sauter d'un avion, aux plongeurs d'explorer les fonds marins. Et l'on pourrait multiplier les exemples de disciplines que d'aucuns estiment dangereuses. « Où il y a le risque, il y a la mort. Mais là où il n'y a pas de risque, il n'y a pas de vie. » Ces paroles, le révérend père Duruz les avait prononcées lors des obsèques de Siffert. Brutalement, d'un seul coup, elles reprennent toute leur signification.

Christian WENKER

Le point de vue de C. Wenker

Dans notre édition de mardi, nous n'avons pas ménagé les concurrents du Grand Prix de Hollande, qui, à l'exception de David Purley, n'ont pas porté secours au pilote Britannique Roger Williamson, lequel a ainsi péri carbonisé, prisonnier de son « bolide », sur le bord de la piste. Notre prise de position, fondée uniquement sur le principe sacré de la solidarité humaine, a été appréciée de beaucoup de nos lecteurs, mais elle a également provoqué de vives réactions contraires. Plusieurs lecteurs fort mécontents ont même pris la peine de nous écrire. Leurs lettres seront publiées dans une prochaine édition, la place nous manquant aujourd'hui, d'autant que notre chroniqueur de sport automobile, Christian Wenker, a émis le désir d'exprimer son point de vue. Par souci d'objectivité, nous publions volontiers son opinion, qui est sensiblement différente de la nôtre. Nous reviendrons une autre fois sur certains points, notamment sur le problème de la pollution, qui mérite d'être considéré avec attention.

F. P.

hockey sur glace

Le nouvel entraîneur d'Ambri-Piotta

Le H.-C. Ambri-Piotta a engagé, comme entraîneur pour la nouvelle saison, l'ancien gardien de l'équipe nationale de Tchécoslovaquie, Jan Hanzl. Son compatriote Cvach, qui avait la responsabilité de l'équipe lors du dernier championnat, a renouvelé son contrat, mais comme joueur seulement.

- Match d'entraînement à Arosa: Arosa - Sélection suisse juniors 7-2 (1-0, 2-1, 4-1).
- Coupe Turm et Taxis, à Ortisei (Italie): Slovan Bratislava bat Sélection nationale de Pologne 3-0 (0-0, 1-0, 2-0).

boxe

Monzon - Bouttier le 29 septembre à Roland Garros

Le champion du monde des poids moyens, l'Argentin Carlos Monzon, mettra son titre en jeu contre le Français Jean-Claude Bouttier, le samedi 29 septembre, au stade Roland Garros de Paris, dans un combat organisé par Alain Delon, a annoncé le service de presse du comédien français.

football

La Coupe horlogère

Facile succès de Young Boys

GRANGES - YOUNG BOYS 0-3 (0-1) MARQUEURS: Andersen 9me; Cornioley 64me; Muhmenthaler 68me.

GRANGES: Ludl (P. Obrecht); Scheller; Schaller, Maradan, Finger; Corti (Weber); von Burg (Hurni); Bader; Muller, Rutschli, Lander. Entraîneur: Siegrist.

YOUNG BOYS: Latour (Weissbaum); Theunissen; Boffi, Trumpler, Bosshard; Andersen, Messerli, Conz (Voegeli); Cornioley, Muhmenthaler, Bruttin (Brechtbuhl). Entraîneur: Linder.

ARBITRE: M. Utz, d'Oensingen. NOTES: Stade du Brühl à Granges. Terrain parfait jusqu'à la 30me minute, puis rendu très glissant par un orage. 1200 spectateurs. Premier match qualificatif de la Coupe horlogère. Coups de coin: 3-9 (0-5).

SANS PEINE

Face à une formation encore à court d'entraînement et surtout très fortement raunie, Young Boys n'a eu aucune peine à s'imposer. Le résultat aurait pu être plus lourd encore pour Granges si ses deux gardiens n'avaient pas, successivement, aligné une série d'exploits.

Avec les arrivées d'Andersen (brillant) et du jeune Conz, les Bernois semblent avoir nettement renforcé leur trio central. Leur ligne d'attaque, par contre, a paru manquer de perçants. Cornioley a été le seul digne de sa réputation.

Granges n'a pas démerité. Sa défense, privée de Braun (blessé), a toutefois eu le tort de trop vouloir procéder par de petites passes latérales, qui ont fait le bonheur des avants adverses. De ce fait, l'attaque locale, au sein de laquelle Lander a été le seul à se mettre en exergue, n'a guère eu l'occasion d'inquiéter la défense bernoise.

R.B.

Bienne: un danger réel pour Neuchâtel Xamax

Le second match qualificatif de la Coupe horlogère aura lieu ce soir, sur le stade grangeois également. Il opposera Neuchâtel Xamax, tenant du trophée, à Bienne.

Il est presque inutile de préciser que ces deux adversaires se connaissent bien, puisqu'ils vont s'affronter pour la cinquième fois en l'espace d'un an! Leur première confrontation eut lieu à parcelle époque, l'année passée, en finale de la Coupe horlogère, précisément. Neuchâtel Xamax, on s'en souvient, s'était alors imposé par 2-1. En championnat de ligue B, au cours de la saison écoulée, les hommes de Mantula se sont encore imposés les deux fois sur le même résultat et, récemment, à Anet, les Neuchâtelois ont remporté une quatrième victoire, cela par 2-0.

Il n'est pas dit, cependant, que la partie de ce soir tournera de nouveau au bénéfice de « rouge et noir ». Avec l'aide d'hommes tels que Peters, Zapico et Knechel, qui n'ont pas joué à Anet, les Biennois sont à même de poser de sérieux problèmes aux gars de Mantula, devant lesquels ils ne se sont, d'ailleurs, jamais inclinés sans livrer de belles batailles. Neuchâtel Xamax ne part pas vainqueur d'avance. Cette cinquième rencontre peut constituer, pour lui, un piège fatal.

Mais la perspective d'un duel assez équilibré n'est pas pour déplaire aux spectateurs en puissance.

F. P.

AEK Athènes à la Charrière mercredi

La formation grecque d'AEK Athènes jouera un match amical à la Chauv-de-Fonds, le mercredi 8 août (coup d'envoi 20 h 15), contre le club local.

L'équipe hellène est formée de dix internationaux, dont Papaioannou. Elle séjournera à Saint-Cergue, dans le Jura vaudois, et s'entraînera à Nyon pendant les dix jours qu'elle passera en Suisse.

Amusante initiative de Lausanne-Sports

Le comité de Lausanne-Sports communique que, pour le match de championnat Lausanne-Servette du 18 août 1973 (coup d'envoi à 20 h 30), toutes les personnes qui se présenteront à la voiture publicitaire du Lausanne-Sports-club avec un drapeau aux couleurs de Lausanne-Sports d'au moins 4 mètres sur 2, recevront une entrée gratuite aux pelouses.

Amical: Audax battu par Central

CENTRAL FRIBOURG - AUDAX 4-2 (1-1)

MARQUEURS: Décastel 18me; Dousse 43me; Probst 56me; Tona 57me; Bersier 61me; Tona 78me.

CENTRAL: Rickli; Scheiwiller, Roggo, Grosset, Broillet; Gertsch, Tobajas; Dousse, Wymann, Tona, Cadenas. Entraîneur: Guilloid.

AUDAX: Ph. Favre; D'Amico, Stauffer, Moulin, Christen; Facchinetti, Farine; Lochmatter, Leuenberger, Décastel, Probst. Entraîneur: Jaccottet.

ARBITRE: M. Corninboeuf, de Dondidier.

NOTES: Terrain de Villars-le-Grand, beau d'aspect, mais bosselé. 200 spectateurs. Orage en première mi-temps. A Central, Guilloid, blessé, ne joue pas. Du côté neuchâtelois, Forese et Thouberger sont en vacances et M. Favre est retenu par ses obligations professionnelles. A la pause, Chassot, Schmitt, Maillard et Bersier entrent chez les Fribourgeois pour Rickli, Broillet, Tobajas et Wymann. En face, Martinez pour Ph. Favre, puis, à la 59me, Debrot pour Facchinetti. Tir de Leuenberger sur le poteau à la 70me, alors que la cage est vide. Coups de coin: 7-3 (4-1).

DEPART RAPIDE

Audax partit assez vivement face à un adversaire qui semblait manquer d'influx. Logiquement, dès lors, les visiteurs ouvrirent le pointage. Puis, ratant deux ou trois occasions favorables, ils durent concéder

l'égalisation peu avant le thé, alors que Central reprenait ses esprits.

Au bénéfice d'une préparation particulièrement poussée, les Fribourgeois accélérent le rythme en seconde période. Leurs passes bien dosées leur assurèrent une emprise déterminante sur l'issue du débat.

De leur côté, les gars de Jaccottet, la fatigue aidant, perdirent quelque peu pied dans la dernière demi-heure. Ce serait toutefois se méprendre que de voir dans cette défaite des prémices alarmantes, surtout si l'on considère les conditions précaires d'entraînement des pensionnaires de Serrières et le manque criant de compétition de quelques vacanciers attardés.

Cruyff reste à l'Ajax

A la suite d'informations concernant le transfert de Johan Cruyff, le célèbre avant-centre d'Ajax Amsterdam, pour Barcelone, le président d'Ajax, M. Jaap van Praag, a démenti ces nouvelles indiquant que «Cruyff resterait avec Ajax Amsterdam».

M. van Praag, qui se trouve actuellement à la Corogne où Ajax doit participer à un tournoi international, a fait cette déclaration à la suite de nombreuses rumeurs dont s'était fait l'écho, mercredi, certains organes de presse néerlandais, rumeurs selon lesquelles Cruyff serait tombé d'accord avec le F.C. Barcelone pour jouer pendant trois ans sous les couleurs catalanes.

cyclisme

Ocana: état satisfaisant

Luis Ocana, qui a subi mardi une intervention chirurgicale dans une clinique parisienne, va aussi bien que possible.

Son « manager » Daniel Dousset, a précisé que le vainqueur du Tour de France quittera la clinique vendredi comme prévu.

Basso vainqueur à Gippingen

Le champion du monde, Marino Basso, a remporté à Gippingen, le Grand Prix du canton d'Argovie en se montrant le plus rapide au sprint, devant le Belge Herman van Springel et son compatriote italien Alessio Peccolo.

Erich Spahn, 14me, qui reprenait la compétition après un arrêt de quatre mois, a été le meilleur Suisse. Longue de 220 km avec un circuit à couvrir 23 fois, l'épreuve a attiré 15.000 spectateurs.

CLASSEMENT

1. Basso (It) les 220 km en 5 h 12'56" (moyenne 42 km 181 heure); 2. van Springel (Be); 3. Peccolo (It) même temps; 4. Colombo (It) à 8"; 5. van Vlierbergh (Be) à 48"; 6. Gimondi (It); 7. Francioni (It); 8. Grelin (Fr); 9. Panizza (It); 10. Pintens (Be) tous même temps. Puis: 14. Spahn (S) à 5'21"; 19. Pfenninger (S) à 5'38"; 22. Sutter (S); 23. Wehrli (S); 24. Steiner (S); 25. Zweifel (S); 26. Gretener (S); 27. Hubschmid (S).

● Second du récent championnat suisse, Iwan Schmid a remporté le Critérium national pour amateurs-élite à Gunzgen. Classement: 1. Schmid (Gunzgen) les 74 tours soit 99 km 900 en 2 h 22'13" (moyenne 42 km 303) 57 points; 2. Kurnmann (Eschenbach) 35 p; 3. Riegendinger (Mosen) 19; 4. Huser (Malters) 18; 5. Hurlzeler (Gippingen) 17.

aviron

La sélection suisse: Encore un espoir pour Denis Oswald

Compte tenu des enseignements des régates de Grunau, Amsterdam, Lucerne et Duisbourg, la Fédération suisse d'aviron, en accord avec le comité pour le sport d'élite, a retenu les rameurs suivants en vue des championnats d'Europe 1973 (27 août au 2 septembre, à Moscou): Hanspeter Luthi, Urs Fankhauser en deux avec barreur, Rolf Dubs, Heini Fischer, René Furler, Nicolas Lindecker en quatre sans barreur, Hans Ruckstuhl et Uli Isler en double scull. Le Neuchâtelois Denis Oswald a été désigné comme remplaçant. Il est possible qu'Oswald participe à l'épreuve de skiff.

Deux périodes d'entraînement se prévues au lac d'Aegeri, du 9 au 13 août et du 17 au 22. Le départ vers Moscou est fixé au 27 août.

football

Championnat international: Zurich s'impose à nouveau

ZURICH - NANCY 4-1 (3-1) LETZIGROUND: 5500 spectateurs. Arbitre: Racine (Prilly).

MARQUEURS: 8me Jeandupeux (1-0); 28me Martinelli (2-0); 30me Martinelli (3-0); 40me Probst (3-1); 57me Stierli (4-1).

Zurich avec Janser, sans Grob, 35me Iselin (Z) pour Katie, 66me Platini (N) pour Flores, 84me Schweizer (Z) pour Zigerlig.

CLASSEMENT DU GROUPE 4: 1. Zurich 5-7; 2. Slavia Prague 5-5; 3. Norrkoeping 5-4; 4. Nancy 5-4.

● Matches amicaux: Collex Bossy-Etoile Carouge 1-3 (0-1); Locarno - Chiasso 0-7 (0-5); Nordstern - Bâle 1-3 (1-0).

Advertisement for 'nouveau à Migros' featuring 'molfina' sanitary pads. The ad includes the text 'Voici la nouvelle serviette hygiénique adhésive molfina', 'Simplement fixée sur votre slip par des bandes adhésives, elle reste parfaitement en place. Plus de ceintures et d'épingles, mais une merveilleuse liberté de mouvements. Sa forme anatomique et son action désodorisante la rendent insoupçonnable. Super-absorbante, merveilleusement douce — la sécurité et le confort conjugués.', and 'Paquet de 20 pièces' and 'MIGROS'.

MEUBLES "CASH AND CARRY"

Choisissez et... emportez-les avec vous!

Dans le cadre de notre centre de l'habitation, nous avons créé une exposition réunissant un vaste choix de meubles à des prix "à l'emporter", des prix super-avantageux. Tel ce salon cosy et confortable à souhait, composé d'un canapé transformable et de 2 fauteuils, au prix imbattable de



Fr. 1980.-

Leidi
meubles

Profitez de l'ouverture prolongée du mardi et du jeudi (jusqu'à 21 h.) pour visiter notre exposition.

CENTRE DE L'HABITATION (accès par le restaurant-dancing "Chez Gégène")
Parking 100 places

BEVAIX

OCCASIONS

ACHETEZ aujourd'hui avantageusement Roulez en toute SÉCURITÉ!

OPEL Commodore GS
1968 - 4 portes - 72.500 km blanche - radio

AUSTIN Mini 1275 GT
1972 - 2 portes - 32.000 km orange

OPEL Record 1700
1964 - 2 portes - 75.000 km bleue

FIAT 125 S
1969 - 4 portes - 32.000 km rouge

SIMCA 1200 S COUPÉ
1967 - 2 portes - 44.500 km blanche

Tous véhicules RECONDITIONNÉS, EXPERTISÉS! avec garantie

Reprise - Facilités de paiement

GARAGE DU ROC
MAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33114

Véhicules à moteur et accessoires

BONNES OCCASIONS

Dino Fiat Coupé

1968 : **Fiat 125 S**
1970 : **Fiat 125**
1968 : **Fiat 124 S**
1970 : **Fiat 850 S**
1969 : **Fiat 850 S**

1968 : **Alfa Romeo 1750 GTV**
1969 : **Alfa Romeo 1750**

1968 : **MGB Cabriolet**

1966 : **Simca 1100**

1967 : **VW 1300**

1967 : **Ford Cortina GT**

1970 : **Ford Taunus 20 M**

1967 : **Garage-Carrosserie du LAC**
agence Toyota, Fiat, 2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 22 04.

AUTO-LOCATION
33 11 44

AUTO-LOCATION
33 11 44

AUTO-LOCATION
33 11 44

GARAGE DU ROC
Mauterive (NE)

OCCASION DU JOUR :

DATSUN 1800
expertisée, 1972, jaune métallisé, 22.000 km. Prix intéressant.
GARAGE M. Bardo, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre moto

Honda 250
(27.000 km), année 1972, avec casque intégral et veste de cuir (1700 fr.).
Tél. 25 03 67.

A vendre, pour bricoleur,

Simca 1000
modèle 1963, très bas prix.
Tél. 53 28 06.

A vendre

VESPA
expertisée, modèle 1962.
Tél. 24 23 82.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Belle occasion

MINI 1000
Modèle 1970. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 3500.—. Grandes facilités de paiement.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28

A vendre

VW 1200
bon état, expertisée, 1500 fr.
Tél. 33 51 51, M. Suplot.

Particulier vend

OCCASION UNIQUE : MAZDA 1500
1968, expertisée. Prix intéressant.
GARAGE M. Bardo, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

| | | | |
|-------------------|-----------------|------|-----------|
| PEUGEOT 204 GL | grise | 1967 | 50.000 km |
| PEUGEOT 204 Break | beige | 1968 | 46.000 km |
| PEUGEOT 204 GL | blanche | 1966 | |
| PEUGEOT 204 GL | verte | 1969 | 30.000 km |
| PEUGEOT 204 GL | bleue | 1971 | 48.000 km |
| PEUGEOT 304 | bleue | 1972 | 48.000 km |
| PEUGEOT 304 | verte | 1971 | 48.000 km |
| PEUGEOT 304 | verte | 1971 | 52.000 km |
| PEUGEOT 304 GL | bleue | 1972 | 38.000 km |
| PEUGEOT 404 | autom., beige | 1970 | 39.000 km |
| PEUGEOT 404 Inj. | bleue | 1967 | |
| PEUGEOT 404 | verte | 1970 | |
| PEUGEOT 404 | verte | 1968 | 73.000 km |
| PEUGEOT 504 SL | beige métallisé | 1973 | 6000 km |
| PEUGEOT 504 | rouge | 1970 | 65.000 km |
| PEUGEOT 504 2000 | bleue | 1971 | 70.000 km |

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL

AGENCE PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

ALFA ROMEO 2000
1972, blanche, 37.000 km, radio, expertisée.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

GARAGE DU LITTORAL

A VENDRE
cause double emploi,

MAZDA 616
neuve, avec fort rabais

Téléphoner, aux heures de bureau au 24 44 26.

PARTICULIER
offre à vendre

VW 1300 L
1970, expertisée.
Tél. (038) 24 00 22.

DRIVE-IN SENN
LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

NEUCHÂTEL
PIERRE-A-MAZEL 43

TÉLÉPHONES :
25 94 12
24 72 72

PRIX CLAIRS → ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H ← **PRIX AFFICHÉS**

SENN POUR TOUTE OCCASION SAINE

MARY MULLER

UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE

ROMAN

Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi EDITIONS DE TRÉVISE 20

Un flot de larmes inonda le visage de Salina. Elle n'était plus qu'une vieille femme ratatinée et effrayée.

— Je vous en prie, maître, balbutia-t-elle, je n'avais pas l'intention de mal faire...

Il tourna les talons. Christine le rattrapa par la manche.

— Anton...

Il fit volte-face et la toisa, le visage dur comme du granit.

— Maudite imbécile! N'es-tu même pas capable de te faire obéir de ton personnel? Pourquoi crois-tu que je t'aie épousée?

Il se libéra d'un geste brusque.

Elle le regarda, muette de stupeur, et le sang se retira de son visage.

— A l'avenir, je t'interdis d'entrer dans mon bureau, tu m'entends?

Il la repoussa et sortit.

Les jambes de Christine se mirent à trembler et elle dut s'agripper à une chaise pour ne pas défaillir. Elle avait baissé la tête. Son humiliation était telle qu'elle n'avait pas le courage de regarder Salina et Millie.

Un silence de mort régnait dans la cuisine.

Lorsque Christine leva les yeux, elle vit que Millie la regardait avec un sourire de triomphe méprisant. Un flot de sang lui monta au visage. Elle serra plus fort la chaise et se redressa.

— Millie, allez chercher l'argenterie du salon et nettoyez-la ce matin.

Sa voix était mal assurée. Elle dut s'éclaircir la gorge.

— Nous avons des invités demain soir et je veux que la pièce soit en ordre.

Muller rejeta la tête en arrière avec insolence.

— Je n'ai pas le temps de nettoyer l'argenterie ce matin. J'ai autre chose à faire.

Salina se jeta sur elle et la gifla.

— Sale mère! As-tu entendu ce que Madame a dit? Va chercher l'argenterie tout de suite ou il t'en cuira.

Elle donna à Millie une bourrade qui la fit tituber et la poursuivit jusqu'à la porte à coups de claques sur la tête.

— Ne t'avise pas de parler à ma maîtresse sur ce ton, petite traînée. Je sais très bien que tu fricotes avec Auguste!

Millie, se protégeant la tête des mains, éclata en sanglots hystériques.

— Dépêche-toi, petite putain, fais ce que dit la maîtresse ou tu auras affaire à moi.

Elle revint en secouant la tête.

— Les jeunes filles d'aujourd'hui ne sont bonnes à rien. Elle regarda Christine, qui était toujours aussi pâle, avec des yeux implorants.

— Je pensais, Madame, que ce pudding dont vous m'avez parlé ce matin... Je me souviens maintenant comment il faut le préparer. Madame veut-elle que j'en serve demain soir aux invités?

Christine fit un signe de tête.

— Je le ferai ce matin comme vous me l'avez dit. Elle redressa son bonnet.

— Qu'est-ce que Madame désire pour le déjeuner? demanda-t-elle d'un ton empressé.

— Du poisson. Il y a du poisson, balbutia Christine.

— Ah! oui, je m'en souviens. Madame a commandé deux soles, pour aujourd'hui. Je les préparerai au fromage, avec une sauce aux câpres, comme Madame me l'a montré. Et je ferai également une salade comme Madame me l'a appris.

La capitulation soudaine de Salina après l'intervention brutale d'Anton accablait Christine. Elle avait les yeux secs, mais son menton tremblait. Tournant les talons, elle sortit.

Salina repoussa ses manches et revint à son évier.

— Les hommes! marmonna-t-elle avec mépris.

Anton, en revenant dans son bureau, se laissa tomber dans son fauteuil et prit sa tête à deux mains. L'idée était partie, envolée! De colère, il tapa du poing. Les femmes! Quel besoin Chris avait-elle eu de faire irruption dans son bureau? Il chercha sa pipe. Elle s'était éteinte. Il la ralluma et s'efforça de remettre de l'ordre dans son esprit et de se détendre. Lentement, avec tenacité, il s'efforça de reconstituer ses pensées au moment où Christine l'avait interrompu dans son travail. Immobile, il se concentra sur le problème.

Il releva la tête avec irritation lorsque Millie frappa à la porte pour lui dire que le déjeuner était prêt. A bout de nerfs, il se dirigea vers la salle à manger et fut soulagé

en constatant que Christine n'y était pas. Il mangea l'esprit tout entier occupé par son roman. Après avoir bu son café, il sortit faire un tour dans le jardin.

Son esprit avait tourné en rond. Il se força délibérément à penser à autre chose. Errant dans le jardin, il remarqua pour la première fois l'ordonnance de la plate-bande qui bordait le salon. Il vit les taches de terre nue à l'endroit où se trouvait précédemment le camélia. La pelouse se déployait désormais sans interruption entre les chènes jusqu'à la fontaine blanche avec son banc de marbre. Les hortensias avaient été taillés, de même que les rosiers sous les fenêtres de la chambre à coucher. Il entendait Auguste siffloter tout en ratisant.

« Le jardin est de nouveau aimé », songea-t-il. L'air frais et pur de l'hiver était adouci par une odeur de terreau et de feuilles mortes. Il l'aspira profondément, conscient de son bonheur et en paix avec lui-même.

Son esprit revint à son roman et il retrouva aussitôt l'idée perdue.

Quatre heures plus tard, il retira la dernière feuille de la machine à écrire, l'épingla avec les autres, les jeta dans son tiroir et le ferma d'un coup sec. Il relirait demain. Il s'écria. Il se sentait bien. C'était comme la consommation d'une passion. Il était à la fois fatigué et détendu. Il avait besoin de prendre un verre et d'en parler avec Christine.

Il tressaillit. Christine! Comment avait-il pu lui parler sur ce ton? La honte le submergea et il songea avec inquiétude à l'expression choquée de son visage et à sa pâleur. Où était-elle? Pourquoi n'avait-elle pas déjeuné avec lui? Il se passa la main dans les cheveux, embarrassé à la pensée de devoir l'affronter.

Il se leva et se dirigea vers le salon, mais le plateau était préparé, les rideaux tirés, le feu allumé dans la cheminée. Il demeura indécis, ne sachant s'il fallait aller chercher Christine ou l'attendre. Finalement il se versa un grand verre de whisky. Il le but lentement, assis sur le bord du sofa. Il chercha nerveusement une cigarette puis s'adossa, fermant les yeux. Il se sentait épuisé après cette journée de concentration intellectuelle. D'habitude, il était détendu. Ce soir, il était inquiet.

ARCADES
25 78 78

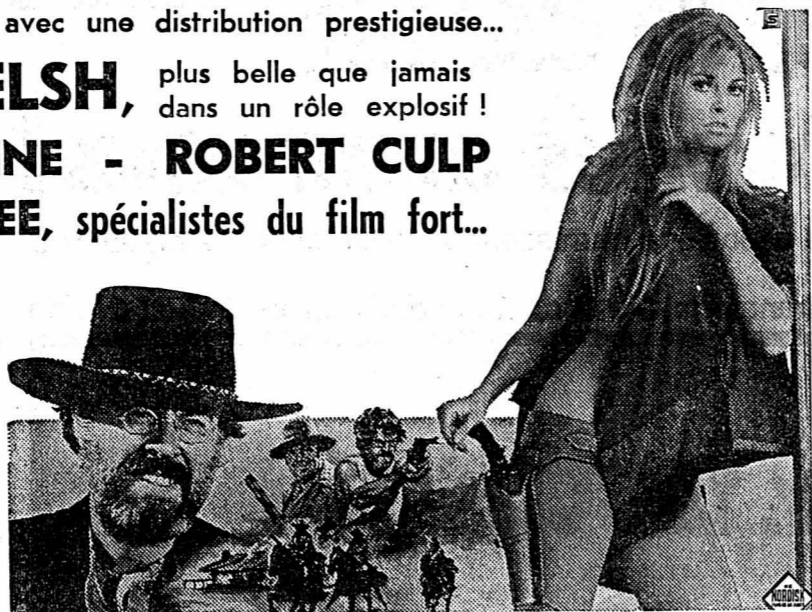
TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 h
UN WESTERN MODERNE, avec une distribution prestigieuse...

RAQUEL WELSH, plus belle que jamais dans un rôle explosif!
ERNEST BORGNINE - ROBERT CULP
CHRISTOPHER LEE, spécialistes du film fort...

UN COLT POUR 3 SALOPARDS

La vengeance d'une femme bafouée

La mort est au bout de l'aventure!



STUDIO
25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 — Jeudi-Samedi-Dimanche-Mercredi 15 h — 16 ans

CETTE SEMAINE: **Quinzaine du film d'épouvante**
1re VISION

DRACULA 73

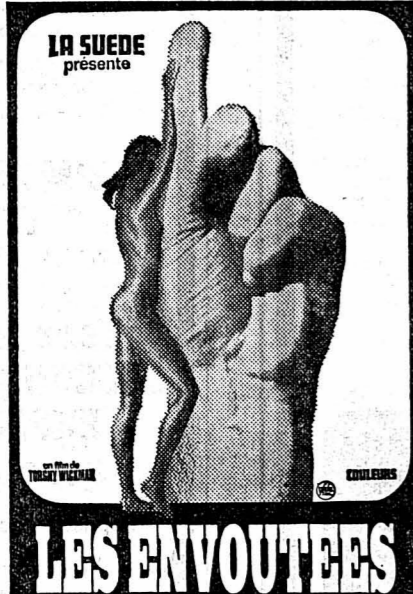
Avec **deux monstres sacrés du film d'horreur**

CHRISTOPHER LEE
PETER CUSHING

La semaine prochaine: **FROGS (LES GRENOUILLES)**



PALACE
TÉL. 25 56 66



COULEURS

UN NOUVEAU SUCCÈS SUÉDOIS
CONTRAINTES AUX PLUS FOLLES PASSIONS,
ELLES SE SOUMETTENT

LES ENVOÛTÉES

«... ce film échappe aux habituels défauts, à l'inévitabile nialserie du genre... (Louis Chauvet, Le Figaro)»

Tous les soirs à 20 h 30
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 h
Parlé français 18 ans



Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15
ou 25 79 01

Nos beaux voyages

Mercredi 15 août 1973
CHAMONIX - ÉVIAN
Fr. 44.— avec abt 1/2 billets Fr. 37.—

Dimanche 19 août 1973
LES PLEIADES
Fr. 39.— avec abt 1/2 billets Fr. 33.—

Jeudi 23 août 1973
GESCHENERALP
Fr. 41.— avec abt 1/2 billets Fr. 31.—

Dimanche 26 août 1973
TOUR DU MOB
voiture-salon.
Fr. 42.— avec abt 1/2 billets Fr. 33.—

Renseignements et inscriptions:
aux bureaux de renseignements CFF
(gare et ville) ainsi qu'aux guichets
des gares voisines.

PARIS - VOYAGES FORFAITAIRES QUI VALENT DE L'OR

Demandez la brochure « sans soucis à Paris ».
Renseignements et inscriptions
auprès de toutes les gares CFF ou
auprès de votre agence de voyages.

GODET VINS Auvergnier

A vendre
jeune chatte persane

noire et bleue.

Tél. (032) 93 22 24,
dès 19 heures.

AU VIEUX VAPEUR



Ancré dans le port de Neuchâtel

LE RENDEZ-VOUS FLOTTANT DES FINS BECS
Le maître rôtisseur vous propose
Pour votre entrée: LE BUFFET FROID
● TRIANON DE VEAU «BONNE HOTESSE» 2 pers. Fr. 38.—
● TOURNEDOS AUX BOLETS Fr. 18.—
ainsi que d'autres spécialités au grill et flambés.
Salle climatisée.
Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

Pour insérer
une petite annonce
au tarif réduit
de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

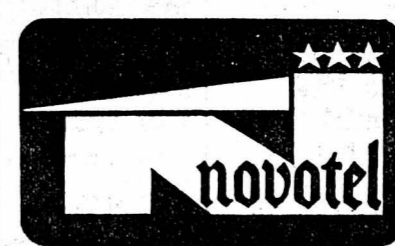
670'000 crédits payés
rapide—discrét simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon Fr.
Je désire Fr.
tout de suite en espèces.
Nom
Prénom
Rue
Localité



L'annonce
reflet vivant
du marché



vous propose:

Le buffet campagnard

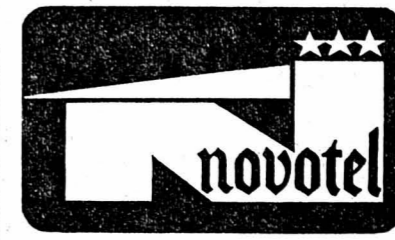
Tous les vendredis soir,
samedis soir et le dimanche
APÉRITIF, BUFFET, VIN
A DISCRÉTION ET CAFÉ

Par personne: Fr. 30.—
Service compris
NOVOTEL NEUCHÂTEL-EST

Route de Berne - 2075 THIELLE
Tél. 33 57 57

Restauration chaude
tous les jours jusqu'à minuit.

60 chambres * Restaurant-Grill
Salle de conférences * Piscine
Parking



INCROYABLE! COMPAREZ NOS PRIX

TAPIS AIGUILLETÉ

en dalles, 40 x 40 cm, livrable du stock

Fr. 10.— le m²

DIRECTEMENT DE NOS ROULEAUX

TAPIS BOUCLÉ 100% NYLON

dos mousse compacte, coloris modernes,
en 400 cm de large

Prix de vente recommandé: Fr. 29.80 le m²

NOTRE PRIX:

Fr. 19.50.— le m²

VOYEZ NOS VITRINES

Prix de pose très avantageux



TAPIS - MEUBLES - Rideaux

Mallefer 25 NEUCHÂTEL Tél. 25 34 69

Fermé le samedi

MARCHÉ AUX PUCES ROCHEFORT

Samedi dès 9 heures, à



Myrtilles
des Alpes

10 kg. 3 fr. 80 le kg.
20 kg. 3 fr. 70 le kg.
Bpn + port.
Pedroll Giuseppe,
6501 Bellinzona.



VENREDI 3 AOUT

LES TROIS COLS

GRIMSEL - FURKA - SUSTEN
Dép. 6 h Fr. 34.— (AVS: Fr. 29.—)

FORÊT-NOIRE - TITISEE

FRIBOURG-EN-BRISGAU
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 34.— (AVS: Fr. 27.30)

SIGNAL-DE-BOUGY

Dép. 13 h 30 Fr. 21.— (AVS: Fr. 17.—)

DIMANCHE 5 AOUT

MONTANA

Dép. 7 h Fr. 33.— (AVS: Fr. 26.50)

Barrage de l'HONGRIN COL DE LA CROIX

Dép. 8 h Fr. 27.— (AVS: Fr. 21.50)

MARDI 7 AOUT

VALLÉE DE CONCHES

COL DU GRIMSEL
Dép. 7 h Fr. 38.— (AVS: Fr. 29.—)

MERCREDI 8 AOUT

KLEWENALP (avec téléphérique)

Lac des Quatre-Cantons
Dép. 8 h 30 Fr. 38.— (AVS: Fr. 32.—)

9. 8. GRAND-BALLON Fr. 33.—
10. 8. FAFLERALP Fr. 37.—
12. 8. COL DES ARAVIS Fr. 34.—
12. 8. ENGSTENALP Fr. 31.—

Les Alpes françaises Col de l'Iseran

7-8 août (2 j.) Fr. 150.—

COLS DE LA BERNINA ET DU STELVIO

Du 8 au 10 août (3 j.) Fr. 230.—

14-16. 8. L'Auvergne Fr. 240.—
14-15. 8. Col du Nufenen Fr. 140.—
21-24. 8. La Rhénanie Fr. 350.—
28-29. 8. Strasbourg Fr. 155.—
1- 9. 9. L'Espagne Fr. 750.—

Programmes - Rens. - Inscriptions:

AUTOCARS FISCHER

MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

BIO

Ils étaient 7... et se battirent comme sept cents!
Robert VAUGHN - Charles BRONSON - Brad DEXTER - Steve McQUEEN - Yul BRYNNER
Horst BUCHOLZ - James COBURN dans le film passionnant de JOHN STURGES
LE CHEF-D'ŒUVRE DU GENRE

LES SEPT MERCENAIRES

Ah! le bon, le vrai, le savoureux WESTERN que voilà

20 h 45

Seulement 4 jours
En français | Dès 16 ans



DÈS LUNDI 15 h - 20 h 45

Beaucoup d'humour et de « suspense »

LE VOYOU

Un vrai divertissement

Jeudi, vendredi à **18 h 40** 1re VISION Admis dès 12 ans
Lundi, mardi et mercredi En couleurs

ERIC CLAPTON - BOB DYLAN - GEORGE HARRISON - BILLY PRESTON - LEON RUSSEL - RAVI SHANKAR - RINGO STARR
KLAUS VOORMAN - BADFINGER - JESSE DAVIS - JIM HORN - JIM KELTNER dans

LE CONCERT POUR LE BANGLA DESH

Reportage du concert donné au MADISON SQUARE GARDEN de New-York par les plus grands noms de la pop music pour venir en aide aux réfugiés bengalis

Vendredi et samedi NOCTURNES à: **23 h** 1re vision Parlé en français Dès 18 ans

CHRISTA, L'HÔTESSE DE COPENHAGUE

LES RAPPORTS INTIMES D'UNE HÔTESSE DE L'AIR



Au volant,
la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

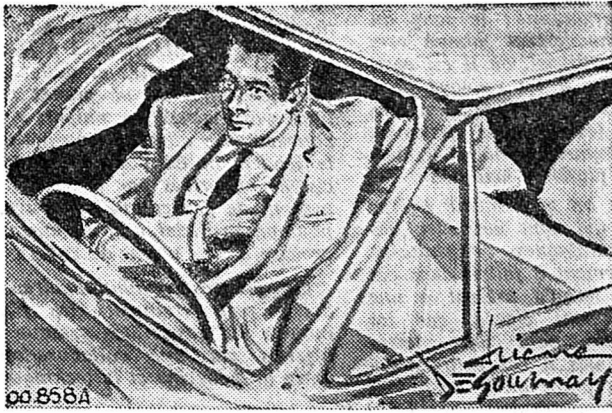
Bassin 8
Portes-Rouges 149

Tél. (038) 24 07 22
Tél. (038) 25 79 09

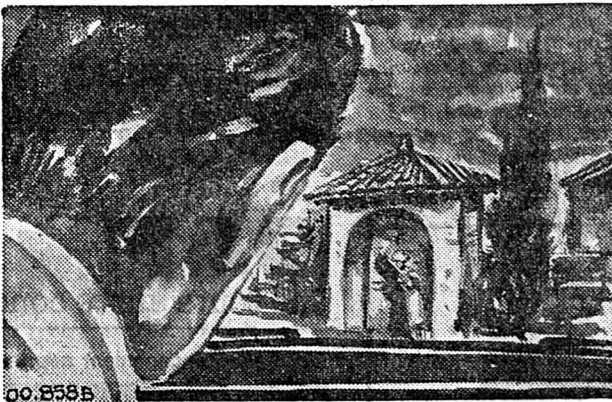
OSS 117 N'EST PAS MORT

RESUME: A son vif étonnement, Hubert Bonisseur de la Bath voit une voiture se livrer à la même étrange manœuvre que la sienne.

La femme au cache-poussière vert



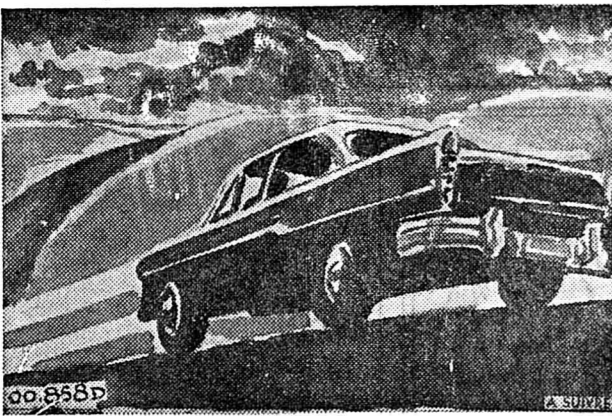
Les aiguilles lumineuses de la montre du tableau de bord marquaient maintenant 2 h 35. S'étant assuré que son Smith & Wesson jouait librement dans sa gaine, sous son aisselle gauche, Hubert fit jaillir sa matraque dans sa main droite, d'un mouvement sec du poignet. Bientôt, il vit s'ouvrir doucement le grand portail blanc de la villa d'Anthony Lead. Entre les deux vantaux, à peine écartés, une silhouette se glissa en souplesse.



La silhouette était celle d'une femme. Hubert la vit refermer le portail avec lenteur, puis s'avancer vers la Buick sans hésitation. Coupant l'éclairage du tableau de bord, il se pencha pour ouvrir la portière du côté opposé au sien. La femme venait vers lui à petits pas rapides. Elle était tête nue et portait une sorte de cache-poussière sombre, serré à la taille par une ceinture.



Quand elle fut près de la portière droite, elle en saisit la poignée, la tira vers elle, fit un mouvement pour monter dans la voiture, puis se figea, poussa un cri étouffé, et repartit comme une flèche vers le portail. Allumant ses phares, Hubert découvrit dans leur faisceau la fugitive dont il eut le temps de noter les jolies jambes, les cheveux châtain très courts et bouclés, le cache-poussière vert bouteille. Déjà le portail se refermait.



Certain de ne pas en apprendre davantage ce soir-là, Hubert mit le contact, et démarra. Cinq cents mètres plus loin, il croisa une voiture qui redescendait vers « Les Volubilis ». Probablement celle de l'homme que s'attendait à voir la jolie personne aux cheveux châtain. Faisant demi-tour dans un chemin ombreux, il revint vers Tanger pour s'arrêter bientôt devant le portail de la villa « Agdal » que M. Smith avait fait louer pour lui sous le nom du colonel Vincent Bushrod.

Demain: Dans la chambre de Muriel

HOROSCOPE

La matinée débutera sous des influences actives. L'après-midi favorisera les idées originales et la soirée poussera aux disputes.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront peu attirés par les études et plutôt indolents.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé: Une vie trop sédentaire agit sur votre moral. Amour: Soyez prêt à défendre votre point de vue. Affaires: Ne perdez pas de temps sur le secondaire.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Vous êtes en très bonne condition physique. Amour: Rejetez toute instabilité. Affaires: Vous arriverez à surmonter vos difficultés.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Pratiquez la natation et essayez l'hydrothérapie. Amour: Veillez à ce que vos actes ne blessent personne. Affaires: Veillez à ne pas léser les droits d'autrui.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Surveillez le bon fonctionnement de vos intestins. Amour: Montrez plus de souplesse et de diplomatie. Affaires: Des efforts vous feront gagner une certaine avance.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Variez vos menus plus souvent. Amour: Les apparences sont trompeuses. Affaires: Observez sans mot dire ce qui se passe.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Ne prenez pas trop souvent de douches. Amour: Sachez mesurer vos paroles. Affaires: Compétence et bienveillance seront appréciées.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Evitez pendant les périodes de chaleur, le nylon. Amour: Evitez de vous dérober face à la réalité. Affaires: Vos amis sauront vous guider au mieux.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Le changement d'air vous fait du bien. Amour: Une proposition vous étonnera. Affaires: Vous jouissez d'une grande liberté d'action.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Pratiquez le yoga pour retrouver vos facultés. Amour: Un climat de bienveillance planera sur votre foyer. Affaires: Vous avez plusieurs cordes à votre arc.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Pratiquez un sport mais modérément. Amour: Joies partagées avec vos enfants. Affaires: Excellente journée pour réaliser des projets.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Vous devriez surélever le pied de votre lit. Amour: Essayez de participer aux problèmes. Affaires: Tenez compte de l'évolution des événements.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Ne prenez pas de chaussures confortables. Amour: Ne laissez pas passer le bonheur. Affaires: Ne négligez pas la présentation de votre travail.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Melon
- Steak haché au fromage
- Haricots verts
- Fromage
- Pêches

LE PLAT DU JOUR :

Steak haché au fromage

Préparation 10 minutes. Cuisson 10 minutes.

Pour 4 personnes: 600 g de bœuf haché, 4 tranches fines de gruyère, 1 cuillerée à soupe de moutarde, sel, poivre, beurre.

Salez et poivrez la viande hachée, puis façonnez 4 steaks pas trop minces et faites-les griller pendant 3 minutes sur une seule face. Rangez-les sur un plat à gratin, le côté cuit reposant sur le plat. Tartinez-les de moutarde et couvrez d'une tranche de gruyère. Passez 4 minutes à four très chaud pour faire gratiner.

Autre formule pour accommoder la viande hachée qui dépanne si bien en maintes occasions :

Ajoutez-y des cornichons hachés menu, une forte quantité de moutarde, du raifort, de la sauce anglaise, du curry... selon votre fantaisie.

Ne plus ronfler

Avant de vous endormir, glissez dans votre narine droite un très léger tampon de coton. Ce truc tout simple suffit parfois à guérir les ronfleurs les plus impénitents.

Des bains de soleil pour bébé

Oui, vous pouvez exposer bébé au soleil, mais en agissant très prudemment: voici par exemple un programme d'ensoleillement très efficace: plus bébé est petit, plus l'exposition sera minutée et progressive. Les jambes seront les premières exposées quelques minutes, ensuite le corps, une à deux minutes de chaque côté pour le premier jour, puis 4 à 5 minutes. Pour les plus grands, la durée maximum du bain de soleil sera de 20 à 30 minutes. Enfin je ne saurais trop vous le répéter:

ter: enduisez largement le corps de votre enfant d'un produit solaire, en particulier les épaules et le dos, plus fragiles et plus exposés si bébé joue à terre et protégez bien sa tête.

Pour dimanche: Coupes de fromage blanc

Préparation 10 minutes. Pour 4 personnes: 1 petite génoise achetée toute prête ou des biscuits à la cuillère: 250 g de fromage blanc, 100 g de crème fraîche, 1/2 pot de confiture de fraises, 100 g de sucre, le jus de 2 oranges (1 grand verre), 2 cuillères à soupe de curacao (facultatif), des amandes effilées et grillées.

Coupez le biscuit en morceaux que vous mettez dans un saladier. Imbibez ce biscuit du jus d'orange et de l'alcool. Tassez un peu, recouvrez d'une épaisse couche de confiture. Battez le fromage blanc avec le sucre; incorporez-y la crème fouettée. Disposez sur la confiture et parsemez d'amandes grillées ou de fruits confits hachés.

Contre les cols jaunis

Vous est-il arrivé de faire roussir légèrement, en les repassant, les cols de chemises de votre mari? Ne vous affolez pas; pour leur redonner une présentation impeccable, vous n'avez qu'à les frotter avec de l'eau oxygénée, coupée d'eau, le résultat est surprenant.

Vos meubles reluiront

Lorsque vous voudrez faire reluire un meuble fraîchement ciré, servez-vous d'un chiffon chaud ou mieux de deux chiffons chauds, dont vous userez alternativement en remplaçant celui qui a servi sur un radiateur. C'est rapide et efficace.

A méditer

La plus grande faillite d'un être humain, c'est de perdre son enthousiasme, s'il salt le conserver, peu importe que tout le reste l'abandonne, le succès le favorisera sûrement de nouveau.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'histoire naturelle: Nos oiseaux d'eau.

Musée d'ethnographie: Exposition Malgache qui es-tu?

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'art et d'histoire.

Galerie Ditesheim: Estampes de Soulages.

Musée des beaux-arts: Soulages, peintures-graveurs neuchâtelois.

Centre culturel neuchâtelois et Jeunes-Rives: Expositions Lugnbühl.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINEMAS. — Arcades: 15 h et 20 h 30, 1 colt pour 3 salopards. 16 ans.

Rex: 20 h 45, Les Rapports intimes des séductrices. 20 ans.

Studio: 15 h et 20 h 30, Dracula 73. 16 ans.

Bio: 18 h 40, Le Concert pour Bangla Desh. 12 ans. 20 h 45, Les 7 mercenaires. 16 ans.

Apollo: Relâche, transformations.

Palace: 15 h et 20 h 30, Les Envoyés. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)

L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, J.-B. Frochaux, Colombier, téléphone 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Ania Staritsky, gravures, collages et livres sur papier.

Galerie Numaga II: Les Tellem et les Dogons.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, La Grande Vadrouille.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les Cracks.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.15 (C) Téléjournal
- 18.25 (C) Vacances-jeunesse
- 19.00 (C) Eve-mémora
- 19.15 (C) Un jour d'été
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Les Mohicans de Paris
- 20.15 (C) Les Invités de l'été
- 21.35 Lettre de Sibérie
- 22.30 (C) Téléjournal

20.35 (C) L'Odysée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau

- 21.35 (C) Témolns
- 22.35 (C) Nocturne
- 22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

- 19.15 (C) Inter 3
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.40 (C) Découverte des animaux
- 19.55 Le Géant égolste
- 20.30 (C) Les Cévennes
- 21.25 (C) Les ballets Lullaillo
- 22.20 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 18.45 (C) Fin de Journée
- 18.55 (C) Téléjournal
- 19.00 (C) Ida Rogalski, mère de 5 enfants
- 19.30 Paradis des animaux
- 20.00 (C) Téléjournal
- 20.20 Un bouffon raconte...
- 21.35 Arthur Kœstler
- 22.20 (C) Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

- 18.30 (C) Per I bambini
- 19.10 (C) Telegiornale
- 19.20 (C) Il buon vicinato
- 19.50 (C) San Diego
- 20.20 (C) Telegiornale
- 20.40 (C) Alla scoperta della Svizzera
- 21.40 500.000 dollari
- 22.30 (C) Le streghe
- 23.20 (C) Telegiornale

FRANCE I

- 12.30 M. Pickwick
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Treize heures magazine
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Fin
- 18.30 Emission pour les jeunes
- 19.10 Pour les petits...
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.20 Un homme, une ville
- 20.35 Au cinéma ce soir Douce
- 23.00 24 heures dernière

FRANCE II

- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) L'Éloignement
- 20.00 (C) I.N.F. 2

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, podium. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Vabanque. 21.55, l'école au pilori. 22.40, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.05, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, la musique crée l'ambiance. 18 h, plaque tournante. 18.35, l'héritage. 19.10, valentines. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Le Comte Bobby terreur de l'ouest. 21.45, bilan. 22.30, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, la radio buissonnière. 11.05, spécial-vacances. 11.30, news service. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, après-midi d'été, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, social-contact. 16.20, Cauchemar à la une. 16.30, le disque d'avant-hier, on cause, on cause; l'instant qui passe; bonjour les enfants. 17.05, arts et rencontres. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, jeudisques. 20.30, à l'opéra, La Famille suisse, musique de François-Adrien Boieldieu; Le Violoneux, opérette de Jacques Offenbach. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, d'une parole à l'autre. 9 h, concertino. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, propos suisses sur l'Unesco. 11 h, université radiophonique internationale, chefs-d'œuvre méconnus. 11.30, les itinéraires musicaux de Roger Vuataz. 12 h, à 18 h, programme musical

DÉPANNAGE RAPIDE DE VOTRE TV noir-blanc et couleur
Tous les avis reçus jusqu'à
9 h seront honorés
DANS LA JOURNÉE
c'est un service de Jeanneret S.A.
Tél. (038) 24 57 77

interrégional. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le théâtre en question. 20.30, une Suisse romande des cultures. 23 h, hymne national.

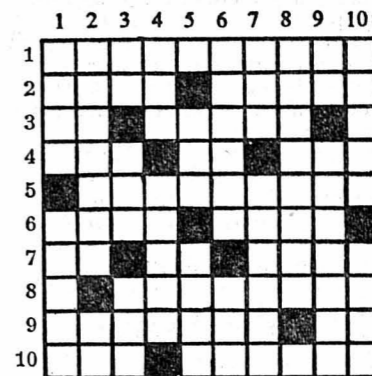
Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques demandés. 11.05, musique légère de partout. 12 h, musique à midi. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, danses slaves de Dvorak. 15.05, de maison en maison.

16.05, lecture. 16.30, thé-concert. 17.25, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, grande soirée divertissante au Bürgenstock. 21.30, plaisir de la nature. 22.25, jazz, hier et aujourd'hui. 23.30, pop 73.

MOTS CROISÉS

Problème No 64



HORIZONTALEMENT

1. Braque. 2. Sur un sommier. — Li-sières. 3. Symbole. — Passa au crible. 4. Forme d'auxiliaire. — Initiales d'un cinéaste célèbre. — Recouvre des fonds. 5. Substance vermifuge. 6. Ce que fait la femme modèle. — Il Garofalo. 7. Pro-page le bruit. — Symbole. — Nippes. 8. Unité calorifique. 9. Elles vous mettent sur les genoux. — Conjonction. 10. Agent double. — Sublimes.

VERTICALEMENT

1. Presse. — Sous la dunette. 2. Accord parfait. — Lettres de recommandation. 3. Note. — Petite enclume portative. — Arachnée peut-être. 4. Pronom. — Auxiliaire discret. 5. Produit des merveilles. — Surface mesurée. 6. Petit et contrefait. — Prisé d'eau. 7. Produit des graines. — Au calendrier de Fabre d'Eglantine. 8. Se rendre compte. 9. Article. — Au courant. 10. Lichen. — Font partie des simples.

Solution du No 63



Vive les vacances, mais... avez-vous pensé à vos yeux ?



Les dernières lunettes de soleil de Christian Dior.

Une dernière fois, au moment du grand départ en vacances, vous contrôlez si vous n'avez rien oublié. Votre voiture a été examinée à fond chez le garagiste, votre passeport et vos papiers sont en ordre, vos valises et votre matériel de plage ou de montagne sont bien rangés dans le coffre, vous emportez quelques bons bouquins. Bref, vous avez tout prévu, vous pouvez partir tranquille...

Mais avez-vous pensé à vos yeux? Avez-vous pris les meilleures précautions pour les protéger efficacement contre l'éblouissement du bord de mer ou les rayons ultra-violet brunissants mais traités, pour éviter les graves ennuis que pourrait vous valoir la perte ou le bris de vos lunettes optiques? Une négligence à l'égard de

votre organe des sens le plus important peut coûter fort cher.

Voici quelques précautions de base que le Centre d'information pour l'amélioration de la vue recommande à tous ceux qui partent en vacances :

Choisissez bien vos lunettes de soleil, en vous assurant que les verres sont optiquement parfaits et offrent une réelle protection contre les ardeurs du soleil. Les lunettes bon marché (moins de 25 fr.), en vente dans tous les commerces non spécialisés, n'offrent pas cette garantie. Elles protègent trop peu et déforment souvent la vue, malgré les étiquettes rassurantes « verres filtrants » ou « verre polarisants », qui ne sont pas nécessairement synonymes de qualité. Le mieux est de faire confiance à un opticien profes-



sionnel, dont vous n'aurez jamais à regretter les conseils.

D'autre part, avez toujours une deuxième paire de lunettes dans votre voiture si vous portez en permanence des lunettes optiques. C'est un principe essentiel de sécurité pour tout automobiliste. Ces lunettes « de rechange » ne doivent pas nécessairement être identiques aux premières ; pour autant que l'effet correctif soit parfait, elles peuvent très bien être munies de verres teintés, ce qui vous permet, comme on dit, de « faire d'une pierre deux coups » : correction de la vue et protection contre le soleil. Il est toutefois préférable que cette seconde paire soit dotée de verres normaux, ne serait-ce que pour conduire de nuit et en cas de besoin.

Par ailleurs, faites contrôler votre vue, si vous ne vous êtes pas soumis à un tel contrôle depuis moins de deux ans. Lors d'une récente enquête, on a constaté avec effarement que 27 % des automobilistes testés n'étaient oculairement pas aptes à conduire un véhicule, et parmi ceux-ci, 56 % croyaient jusque-là que leur vue était parfaitement en ordre! Jusqu'à preuve du contraire, c'est peut-être aussi votre cas.

En suivant ces quelques conseils, vous vous préserverez de bien des désagréments et pourrez partir en vacances le cœur léger, car vous aurez vraiment tout prévu. Mais n'attendez pas la dernière minute pour y penser, ni le dernier jour. Souvenez-vous que vos yeux, vous en aurez besoin toute votre vie.

Un cœur-poumon artificiel pour nourrissons

Les opérations à cœur ouvert exigent l'utilisation d'un cœur-poumon artificiel. Cet appareil indispensable, qui n'existe que depuis quelques années, offre au chirurgien la possibilité d'immobiliser le cœur et les poumons et de créer une circulation « extra-corporelle », c'est-à-dire en dehors de l'organisme : le sang du patient est continuellement pompé vers le cœur-poumon artificiel, où il est enrichi d'oxygène, puis il est renvoyé dans l'organisme. Grâce à cette irrigation sanguine artificielle, les fonctions vitales ne sont pas interrompues, même si l'intervention demande plusieurs heures.

De cette façon on peut même opérer des nourrissons, qui sont nés avec des malformations cardiaques congénitales. Mais malheureusement il fallait dans ces cas-là s'attendre jusqu'à présent à une mortalité relativement élevée, car les appareils construits pour des adultes n'étaient pas adaptés à ces petits organismes — surtout parce qu'ils exigeaient de trop grandes quantités de sang.

Pour remédier à cela, on a mis au point en Suisse un cœur-poumon artificiel spécialement destiné aux bébés : cet appareil a d'ores et déjà été utilisé avec des succès très prometteurs pour l'avenir. Il est conçu de sorte que le sang de l'enfant est traité avec grands ménagements. La quantité de sang circulant entre le corps et l'appareil est limitée à un bon tiers de litre et peut être bien surveillée.

L'importance de ce nouvel appareil est considérable. Jusqu'à présent en effet, en raison justement du danger lié à de telles opérations, on devait se contenter d'effectuer une intervention provisoire chez le nourrisson, pour n'opérer véritablement que des années plus tard. Grâce au nouvel appareil, on peut corriger définitivement la malformation cardiaque congénitale dès la première enfance

et épargner ainsi une deuxième opération à l'enfant.

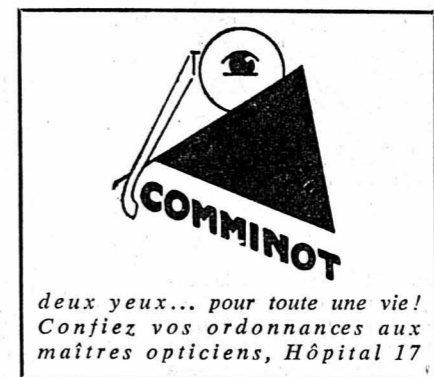
Ainsi que l'a récemment rapporté le Dr. Marko Turina, de la Clinique chirurgicale A de l'Hôpital cantonal de Zurich, lors du congrès annuel de la Société allemande pour la chirurgie thoracique et cardio-vasculaire à Bad-Nauheim, 14 enfants de 3 à 18 mois ont déjà été ainsi opérés et délivrés de leur vice cardiaque ou de graves malformations vasculaires. La plupart ont pu de nouveau être alimentés normalement dès le lendemain de l'opération, et les précisions apportées par le Dr Turina permettent de penser que ce nouveau cœur-poumon artificiel a brillamment fait ses preuves à tous points de vue.

Ce progrès révolutionnaire, dont la Suisse peut vraiment être fière, nous montre les possibilités presque illimitées offertes par une collaboration étroite entre la médecine et la technique.

Rouler en ville, quelle détresse! Mais quand on le fait en souplesse Sans jamais changer de vitesse Alors... rouler, quelle allégresse!

DAF Une toute autre conduite!

Essai sans engagement auprès de : M. + J.-J. Segessemann & Co Garage du Littoral Pierre-à-Mazel 51 Début route des Falaises NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)



Des colifichets pour se parer



①



②



③



④

NEW-YORK. — La dernière nouveauté de la mode nous revient des années 40 : c'est le sweater de cachemire noué sur les épaules, au-dessus d'un autre sweater ou d'une tunique. Dans le climat de décontraction qui l'emporte aujourd'hui, cette tenue paraît presque stricte et annonce un retour vers une mode classique.

PARIS. — La coupe de cheveux qui connaît les faveurs de la jeunesse est une coupe « à la garçonne » très courte. Les stylistes y voient une réaction contre la mode actuelle des cheveux longs. Les cheveux seront donc très courts, très près du visage et l'on n'acceptera un peu plus de longueur qu'autour des oreilles et sur la nuque pour adoucir l'effet trop rigoureux d'une « tête rase ».

Mais, attention! Ne vous essayez pas vous-même à la coupe : il est préférable de faire confiance à un professionnel.

LONDRES. — Les manchettes sont à nouveau l'objet de beaucoup de soins en Europe. A Londres particulièrement, les jeunes loups de la mode ornent de manchettes les sweaters d'été et portent, à ce propos, leur choix sur l'organza. C'est

très joli et de légères fronces ajoutent une touche très féminine.

SAINT-TROPEZ. — La jupe la plus populaire dans les rues de Saint-Tropez avait déjà connu un grand succès l'été dernier. D'autant plus en vogue qu'elle est économique puisqu'elle s'accommode des restes d'un vieux blue-jean. Coupez donc les jambes du pantalon, ouvrez une note colorée avec une étoffe rouge ou à impressions gais. Voilà qui est facile à faire et vous assurera partout un certain succès.

GRAND CHOIX BIJOUX FANTAISIE ou COLIFICHETS Parfumerie-Boutique **Stähli** Vis-à-vis de la poste, Ø 24 20 21

Etre mince grâce à **Clarins** Madame J. Parret Trésor 9, Neuchâtel Ø 25 61 73

NETTOYAGE AVEC APPRET (de loin le plus durable) sans supplément chez **mode teinturerie** BASSIN 8 GOUTTES-D'OR 92 Saint-Blaise Grand-Rue 8.

VITASEC NETTOYAGE A SEC Un nettoyage à sec rapide, moderne, bon marché FLANDRES 1 - BATTIEUX 3

... l'élégance féminine **COLLIERS** la boutique du Trésor Trésor 2

Un « son et lumière » dans votre jardin

Rien n'est plus agréable que de passer les soirées chaudes au jardin, d'y recevoir ses amis, d'y prendre ses repas. Mais il faut prévoir un éclairage approprié et c'est là que commencent les difficultés.

Bien entendu, c'est le style de la maison et du jardin qui guidera le choix des appareils d'éclairage ; la gamme proposée en est vaste et précise. Il y a en effet des modèles classiques, des lampadaires, des réverbères pour la maison bourgeoise et la demeure restaurée.

Si la maison est plus moderne d'allure, vous opterez pour les projecteurs, les spots dissimulés dans un massif ou dans un arbre. Tous ces appareils sont étanches et munis d'un système de réglage qui permet de diriger le faisceau lumineux, le « flood », pour une diffusion large, ou le spot pour une zone étroite.

Les spécialistes vous conseilleront de choisir un appareil orientable sur rotule si l'appareil est installé définitivement.

Allées, massifs, pelouses

Les allées de votre jardin pourront être jalonnées de bornes lumineuses. Leur éclairage au ras du sol soulignera leur tracé. Vous pourrez également placer des lampadaires miniatures qui borderont l'allée centrale.

Possédez-vous une pelouse dont vous êtes fière? Selon la forme et le profil du terrain, vous pourrez l'éclairer par un luminaire de 0,60 m à 1 m ou par

un réflecteur dont le pied est fiché dans le sol. Cette solution est également valable pour les massifs fleuris ou très feuillus.

Les arbres romantiques dont les formes tourmentées sont le décor de votre jardin doivent, eux aussi, bénéficier d'un éclairage étudié. Le spot convient très bien dans ce cas. Il est équipé d'une lampe de 150 watts avec fiche et socle qui dirige la lumière vers le haut.

Les façades recouvertes de lierre, de vigne vierge, ou de roses seront mises en valeur par un projecteur orientable dont la puissance varie de 300 à 500 watts. Les arbres peuvent être aussi animés de la sorte. Les escaliers, surtout lorsqu'ils ont un style, doivent sortir de l'ombre. Ne serait-ce que par mesure de prudence...

Vous en signalerez le départ en encastrant dans la maçonnerie ou en plantant au ras du sol des lampes de 30 à 50 watts. Vous pouvez aussi sceller les hublots dans le mur, à cinquante centimètres au-dessus des marches.

La féerie des bassins

Avez-vous la chance d'avoir dans votre jardin un bassin ou une pièce d'eau? Faites-en l'élément numéro un de la décoration nocturne. Il suffira, pour cela, de dissimuler à la base du jet, dans les plantes aquatiques, des réflecteurs immergeables, étanches, munis d'un verre de couleur et d'une lampe de 75 watts pour un jet d'un mètre.

Si l'eau est stagnante, il vaudra mieux immerger une lampe de 40 watts tous les mètres carrés.

Prendre ses repas dans le jardin pose un problème. Il ne faut pas un éclairage trop violent. Mais il est tout de même nécessaire de voir ce que l'on mange. Tout dépend de l'endroit où vous avez organisé le coin salle à manger. De nombreuses solutions vous seront proposées : elles iront du réverbère à l'applique murale.

Rien ne vous empêche de jouer les décorateurs, en utilisant les verres de couleurs qui produisent des « effets spéciaux ». Mais attention, là aussi, tout dépend du style de votre maison.

La lumière jaune provient des lampes à vapeur de sodium. Elle est conseillée pour les bâtiments, les escaliers, les dallages. Si vous préférez les lampes vertes, vous achèterez la lampe à vapeur de mercure. Elle apportera sa densité au feuillage qui paraîtra encore plus vivant. Il est bien évident que ces lampes sont plus chères à l'achat. Mais, en réalité, elles sont très économiques si le jardin doit être fréquemment éclairé, car elles sont de longue durée.

Le temps des lampadaires à gaz

Contrairement à ce que l'on pense, le lampadaire à gaz n'est pas onéreux. Il n'exige aucune installation particulière. Il est commode, maniable et utilise des cartouches de petites dimen-

MOUSSE AU THON

Pour 4 personnes : 1 boîte de thon au naturel d'environ 200 g - 1 sachet de gelée - 100 g de crème - 100 g de fromage blanc - 100 g de mayonnaise - 1 citron - 2 tomates - du persil - du sel - du poivre.

Préparez la gelée et versez-en dans le fond d'un moule. Faites prendre au réfrigérateur. Pendant ce temps, égouttez le thon et écrasez-le soigneusement à la fourchette. Ajou-

tez-y la crème, le fromage blanc, du sel, du poivre et enfin la mayonnaise. Lorsque le mélange est bien homogène, incorporez-y le restant de la gelée. Mélangez et versez dans le moule. Laissez au réfrigérateur jusqu'au lendemain. Dressez la préparation démolée sur un lit de laitue et garnissez avec des tranches de tomate, de citron et quelques touffes de persil.

Les prix doux du mois d'août... Beau choix pour dames et messieurs toujours **À la Belette** SOUS LES ARCADES Revue permanente dans nos vitrines Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18 Magasin climatisé

MAIGRIR Pour votre bain utilisez Bio-Cosmétique Kart mousse et le nouveau gant de massage de matière et de conception nouvelles, car Flugin active la circulation. Après le bain, la crème Bio-Cosmétique Kart, non grasse, très pénétrante, corrige la silhouette, lutte contre la cellulite grâce à ses propriétés perméabilisantes. **KINDLER** Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

FRIBOURG

L'auteur des cambriolages dans la région d'Estavayer arrêté après une chasse à l'homme

De notre correspondant : (c) Hier, à 4 h 50, la gendarmerie d'Estavayer-le-Lac était avisée par la concierge de l'immeuble « Ciba-Geigy » à Saint-Aubin, qu'un cambriolage avait été perpétré dans l'immeuble situé aux abords du centre de recherches agricoles. Des gendarmes de Saint-Aubin, Estavayer-le-Lac et Domdidier se rendirent aussitôt sur les lieux avec un chien policier. Une chasse à l'homme fut alors organisée. L'individu fut rejoint le long du cours de la Broye, aux environs de Salvaux. Il abandonna alors ses deux sacs de voyage et son manteau de pluie et se voyant à traverser la Broye à la nage, à l'endroit où celle-ci se jette dans la petite Glâne. Avec la collaboration de la gendarmerie vaudoise, le cambrioleur fut finalement arrêté vers 9 h 30, sur la rive nord du lac de Morat. Il s'agit d'un ressortissant polonais, âgé de 36 ans, qui est connu dans les pays limitrophes. Ecroué dans les prisons d'Estavayer-le-Lac, il a reconnu avoir commis plusieurs cambriolages dans la région d'Estavayer. On se souvient que, ces mois derniers, plus de 50.000 francs avaient été emportés dans divers établissements de la région : un restaurant, un magasin de vêtements et un supermarché, notamment. Il s'agira maintenant de déterminer avec précision les forfaits dont est responsable le ressortissant polonais. Précisons que tous les cambriolages avaient été perpétrés par effraction.

JURA

Cyclomotoriste grièvement blessé aux Prés-d'Orvin

(c) Mardi soir, un accident de la circulation s'est produit sur la route des Prés-d'Orvin au lieu-dit « virage de la mort ». Un cyclomotoriste de Lamböing, M. Félix Devaux né en 1917, qui descendait en direction d'Orvin a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage à droite. Il monta sur un talus après avoir traversé la chaussée. Le cyclomotoriste buta alors contre une pierre et le conducteur tomba lourdement sur la chaussée. Il fut relevé par des automobilistes complaisants et conduit à l'hôpital de Beaumont de Bienne en ambulance. Son état est grave. Il souffre notamment d'une fracture du crâne, d'une fracture d'une clavicule et de contusions sur tout le corps. Il a été conduit à Berne pour être traité. Le cyclomotoriste est hors d'usage.

VAL-DE-RUZ

Trafic ferroviaire interrompu

(c) Le trafic ferroviaire a été interrompu hier peu avant 17 h sur la ligne la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel. Une interruption de courant sur la ligne à haute tension s'est en effet produite après qu'un isolateur eut sauté entre les GENEVEYS-sur-Coffrane et les Haus-Geneveys. Il semblerait que la ligne de contact ait alors éjecté subitement des dégâts. Le service des voyageurs a dû être assuré par cars. La circulation a pu être rétablie vers 21 h 30, pour les trains partant à 21 h 25 à la Chaux-de-Fonds et à 21 h 30 à Neuchâtel.

VOYAGES WITTWER VOUS PROPOSENT LA DÉCOUVERTE DE PAYSAGES MERVEILLEUX 2-9 septembre VIENNE - BUDAPEST - LAC BALATON Fr. 735.- 10-15 septembre HOLLANDE EN FLEURS Fr. 575.- 24-29 septembre ILE DE JERSEY - NORMANDIE Fr. 535.- 4-16 octobre TUNISIE : CIRCUIT ET SÉJOUR Fr. 1490.- VOYAGES WITTWER NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82 COUVET, Saint-Gervais 1, tél. (038) 63 27 37

DÉMÉNAGEMENTS Transports Suisse - étranger VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

LE TOUPET SAFARI vous permet de dormir, de prendre une douche, de nager et... de flirter. Consultez le spécialiste TOUPET-CENTER Krassnitzer Clos-de-Serrières 1 Tél. 31 38 50 Salons spécialisés et autorisés pour posséder des meubles anciens. Prix imbattables. Event. facilités. 4 étages d'exposition. Absente lundi et mardi. ATTAS, av. Elysées 37, Lausanne, Tél. 26 13 45.

ÉCOLE CLUB MIGROS cours de YACHTING 5 leçons de 2 heures + théorie : Fr. 65.- Bulletin d'inscription à retourner à : Ecole Club MIGROS 11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48

Informations suisses

Soumettre les amphétamines à la loi fédérale sur les stupéfiants

BERNE. (ATS). — L'abus d'amphétamines se développe toujours davantage dans notre pays et semble s'être placé au premier plan de la toxicomanie. L'Office intercantonal de contrôle des médicaments (OICM) qui indique, dans son rapport annuel, que l'on doit constater une nouvelle aggravation du problème de l'abus des médicaments et des drogues, est préoccupé par le rôle de plus en plus important joué par les amphétamines. Lors d'une consultation à ce sujet par l'OICM, la moitié des directeurs cantonaux des affaires sanitaires s'est prononcée pour la soumission des amphétamines aux dispositions de la loi fédérale sur les stupéfiants. Quant au Conseil fédéral, il est d'avis que les cantons auraient dû renforcer leurs mesures de contrôle et veiller notamment à ce que les amphétamines et les produits contenant ces substances ne soient délivrés qu'à des personnes et à des maisons habilitées à les vendre. Rappelons que les amphétamines sont soumises à l'ordonnance médicale. De son côté, le ministère public fédéral a procédé, auprès des commandants de police cantonaux, à une autre consultation : celle-ci a confirmé le danger et la gravité que présente la dépendance des amphétamines, en particulier lorsque d'autres drogues — comme c'est trop souvent le cas — sont en jeu, des substances banales au plus dangereuses. Une dépendance complète ainsi qu'une dégradation physique et psychique sont des phénomènes qui, dans les cas isolés, ne peuvent plus guère être stoppés, du moins pas par la propre volonté de la personne touchée.

TESSIN

« Elections fantômes » BELLINZONE (ATS). — Du 2 au 14 août, les employés de l'Etat et de quelques institutions publiques éliront un Conseil d'Etat et un Grand conseil fantômes au Tessin. Il s'agit en fait d'un exercice pour contrôler une nouvelle méthode de dépouillement par ordinateur à l'étude depuis plusieurs mois. Quelques modifications essentielles devront faciliter le dépouillement des bulletins de vote et accélérer les opérations. Lors des dernières élections cantonales, la presse allemande avait critiqué la lenteur de la publication des résultats. L'électeur recevra deux enveloppes : dans l'une se trouvera un bulletin de vote avec la liste de tous les partis et de tous les candidats au Conseil d'Etat dans la seconde une série de listes pour le Grand conseil. L'électeur indiquera son choix dans un petit carré à côté des noms. Au cours de la consultation préalable des partis sur la nouvelle méthode de vote, on avait proposé de supprimer la possibilité de panachage, mais cette suggestion n'a pas été retenue. On pourra donc encore voter pour des amis « adversaires politiques », non plus en ajoutant leur nom sur la liste choisie, mais en l'indiquant sur la liste du parti qui les présente.

La Fête nationale sous l'eau

BERNE. — A l'occasion du 1er Août et devant 2 à 3000 personnes, le conseiller national S. Schwarzenbach, qui parlait au Forch, près de Zurich, a lancé un appel en faveur d'une Suisse qui appartienne à ses habitants. Une trentaine de jeunes gens ont perturbé la manifestation et la police est intervenue. (Voir en page 7). Au Ruetli, des participants d'un camp du corps international pour la protection de l'environnement ont procédé à un nettoyage des lieux. On a relevé que beaucoup de communes avaient renoncé à organiser des manifestations et l'orage qui s'est abattu sur une partie du Jura, sur les cantons de Fribourg et de Berne, l'Emmental et le lac de Zurich, a retenu bon nombre de citoyens chez eux.

DANS LE JURA En fin de journée, mercredi, dans le Jura, c'est sous un ciel pluvieux ou pour le moins maussade qu'on a commémoré le pacte de 1291. Si, à Porrentruy, depuis trois ans, aucun discours n'est plus prononcé à l'occasion du 1er Août, dans les autres localités jurassiennes d'une certaine importance, on en a maintenu la tradition.

A Delémont, c'est le curé de la paroisse, l'abbé Paul Monnin, qui s'est adressé à l'assistance sur le thème de la participation. Dans le domaine des préoccupations sociales, il releva qu'il s'agissait de lutter contre « les iniquités de la répartition du revenu ». A Tramelan, le conseiller national Raoul Kohler (rad), de Bienne, s'agissant des problèmes politiques d'aujourd'hui, déclara notamment qu'il ne fallait pas craindre « les solutions neuves, hardies, même si elles pouvaient paraître en contradiction avec nos traditions les plus respectables ». A Saint-Lamier, le député Roland Stacheli (rad), de Tramelan, dirigeant antispartatiste, n'a pas abordé la question jurassienne si ce n'est par allusion, soulignant en substance qu'il s'agissait de faire tomber les barrières qui séparent les hommes. A Saignelégier, le député Francis Erard (rad), de Moutier, membre de la direction de la « troisième force » (mouvement pour l'unité du Jura), évoquant la question jurassienne, déclara notamment que les Jurassiens avaient des raisons d'espérer « si le canton de Berne et la Confédération (...) tiennent enfin compte du désir des Jurassiens qui demandent depuis plusieurs décennies de pouvoir participer plus activement et plus souverainement aux destinées de leur patrie » et si les efforts entrepris dans les milieux confédérés « sont mis par la volonté d'assurer au Jura le plein épanouissement de son caractère propre et contribuent à lui procurer la juste place que son histoire et la reconnaissance constitutionnelle de son peuple peuvent lui permettre légitimement d'obtenir ».

Les bambins bernois qui se baignaient mercredi après-midi dans les piscines de Marzilibad, à Berne, et d'Aarèbad, à Muri, brassaient des petits drapeaux jurassiens. A l'occasion du 1er Août, une vingtaine de femmes autonomistes jurassiennes, membres de l'Association féminine pour la défense du Jura, se sont rendues dans ces deux piscines pour distribuer des drapeaux jurassiens aux enfants et des tracts aux adultes. Cette opération de charme — les

dames s'étaient mises pour la plupart en costume de bain — avait pour objectif, ainsi que l'indique en substance le tract rédigé en allemand, de « rendre les bernois et leurs autorités attentifs au fait que le Jura doit devenir prochainement un Etat libre » et de les informer que l'Association féminine « usera à cet effet de toutes ses forces ».

Cette opération féminine jurassienne s'est déroulée sans incident. Le gardien de l'une des piscines, insensible aux sourires des jurassiennes, alerta la police. Celle-ci, après un contrôle d'identité, les laissa poursuivre leur distribution étant donné que leurs tracts étaient signés.

A LAUSANNE La Fête nationale, à Lausanne, a commencé par des coups de canon et s'est terminée par des coups de tonnerre. Dans les quartiers lausannois comme dans maintes communes du canton, les manifestations ont été copieusement arrosées. C'est sous des rafales de pluie que la cérémonie officielle s'est déroulée sur l'esplanade de Montbenzon : une couronne a été déposée devant le monument aux morts et les drapeaux des bataillons vaudois ont défilé devant M. Marc-Henri Ravussin, président du Conseil d'Etat.

EN VALAIS C'est sous une pluie fine, les parapluies se mêlant aux lampions, que s'est déroulée la

Fête du 1er Août dans la capitale valaisanne. La place historique de la Planta avait été en partie évacuée pour laisser libre champ aux feux d'artifice. Une vingtaine de membres des autorités religieuses, civiles et militaires avaient pris place au pied du monument commémorant l'entrée du Valais dans la Confédération. La manifestation fut animée par diverses sociétés locales.

Il a été impossible cependant, en raison de la neige notamment, d'allumer un feu au sommet du Cervin comme certains alpinistes le projetaient.

DANS LE CANTON DE FRIBOURG

(c) Lors de la célébration du 1er Août, le discours à la part belle. Et il est comme une compétition de pouvoir accueillir un orateur « prisé ». Bulle, par exemple, est resté dans le ton, puisque c'est le député Pierre Yerly qui s'y est exprimé en français... et en patois s'il vous plaît. Des titres plus envieux que député ou syndic se trouvaient dans d'autres localités. Ainsi, un conseiller national (préfet de la Sarine de surcroît) en la personne de M. Laurent Butty, à Estavayer-le-Lac. Un conseiller aux Etats dans la petite localité sarinoise de Bonnefontaine, soit M. Jean-François Bourgknecht. Un conseiller d'Etat, directeur de la santé publique (M. Denis Clerc) à Courtenay.

LA FÊTE DU PREMIER AOÛT

A Chaumont

(c) Réunir quelques centaines d'enfants et d'adultes, écouter les paroles bien senties d'un orateur chanter « Sur nos monts quand le soleil alors qu'il pleut et puis essayer de faire danser quelques couples en manteaux de pluie aux sons d'un accordéon, telle fut la gageure tenue par les organisateurs du 1er Août de Chaumont. L'orateur, M. Gustave Misteli, directeur des écoles professionnelles, releva encore que non seulement les adultes, mais aussi les jeunes se posent des questions quant au sens à donner à cette idée « Etre Suisse en 1973 ». Ceux qui sont montés à Chaumont cette année voulaient peut-être montrer en s'éloignant des feux d'artifice onéreux et des pétards trop bruyants qu'on peut quand même donner un sens à ces paroles « Etre Suisse ».

Signalons que les pensionnaires du home zuricois interpréteront un chant et une danse qui mirent un point final aux manifestations près du feu.

A Yverdon

(sp) Après la sonnerie de cloches la traditionnelle cérémonie du dépôt de la couronne sur le monument aux morts s'est déroulée sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Un cortège s'est ensuite rendu à l'hippodrome pour la suite de la manifestation, ensuite M. Paul Chevalley, président du Conseil communal procéda à la lecture du pacte. Le pasteur Dumond porta le toast à la patrie avant de clore la manifestation par l'interprétation du Cantique suisse et par une prière.

A Moudon

(c) Les cloches ont sonné, puis un cortège a parcouru la ville. La cérémonie officielle s'est déroulée dans le préau du collège de l'Ochette, avec des productions de la fanfare, ainsi que la traditionnelle allocution patriotique. Un grand feu fut ensuite allumé.

A Reconvilier

(c) C'est M. Henri-Louis Favre qui a prononcé le discours officiel du 1er Août faisant un parallèle entre la vie des vacances et le retour aux conditions normales. La manifestation a été rehaussée par les productions de la fanfare puis par une prière ecuménique faite par le pasteur Reusser pour se terminer enfin par les traditionnels feux d'artifice.

A Tavannes

(c) Hier soir, un nombreux public a assisté à la célébration de la Fête nationale sous le préau, derrière l'hôtel de ville. Après les sonneries de cloches, les productions de la fanfare, les souhaits de bienvenue de M. Gobat, maire, ce fut au tour de M. Blanchard, député à Malleray, de prononcer l'allocution patriotique. Il parla de la signification de l'histoire de notre pays ainsi que du Marché communal. Après le cantique suisse accompagné par la fanfare, le feu d'artifice fut tiré.

Renvoi à Sorvillier

(c) En raison du temps pluvieux, la fête du 1er Août au cours de laquelle était prévu un discours de M. Houriet, député à Belprahon, a dû être renvoyée.

A Moutier

(c) Après les traditionnelles sonneries des cloches, la fanfare de Moutier se fit entendre, puis le discours officiel fut prononcé par M. Philippe Holzer. Le conseiller municipal parla de l'importance de la date de l'évolution d'une vie faite d'un confort qui est entré partout et qui nous permet de disposer de tout ce qui est nécessaire à la satisfaction de nos besoins. La célébration de la Fête nationale n'est-elle pas le sentiment d'une qualité de vie élevée qui nous amène à y participer ? Et n'est-ce pas en quelque sorte l'acceptation tacite de cet état privilégié ? Ce fut, pour terminer, la ronde aux flambeaux autour de la piscine avec la participation de tous les enfants et, comme bouquet final, un feu d'artifice qui fut fort applaudi.

A Bevaix

(c) La manifestation du 1er Août s'est déroulée comme habituellement, quoique contrariée par la pluie. Le cortège conduit par la fanfare traversa l'arrière principale du village pour se rendre à la grande salle où le général et à la célébration du 1er Août en particulier. Il lança un appel pour que chacun prenne conscience de ses responsabilités. Quant au pasteur Etienne Quinche, qui apportait le message de l'Eglise, il s'attacha à définir le vrai sens de la vie, soulignant que toute œuvre utile doit aboutir à améliorer les liens entre les individus, sinon elle reste vaine. La densité et la profondeur de ces deux messages retiennent l'attention d'un public clairsemé.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for MILAN, AMSTERDAM, TOKYO, PARIS, NEW-YORK and various stock indices like Dow Jones and Marché libre de l'or. Includes dates 30 Jul. and 31 Jul.

Informations horlogères

ÉBAUCHES S.A. ET LE PLAN LIP

Il faut espérer que le bon sens et l'esprit jurassiens prévaudront

La direction d'Ebauches SA n'a nullement été surprise des déclarations de M. Charbonnel, le plan de sauvetage du gouvernement français correspondant dans les grandes lignes à la position prise dès le début de l'affaire Lip » par la société horlogère suisse, soit la restructuration du secteur horloger et l'abandon aux autres entreprises qui les voudront, des secteurs machines-outils et armement. Ebauches SA constate également que l'IDI est bien le partenaire valable qu'elle avait souhaité.

représente Certina en France. Et comme Certina, c'est GWC et comme GWC, c'est l'ASUAG... Reste, c'est à la point le plus important, la réaction du personnel au « plan Charbonnel ». Car, si la société sait qu'outre son apport financier, elle devra aussi donner les garanties nécessaires aux fournisseurs français et suisses de Lip. Lip, qui dispose d'un excellent réseau de distribution, a fait de gros progrès dans le domaine de l'habillage et de la présentation. Même si la gamme de ses articles ne touche qu'une certaine clientèle « dans le haut du panier », la société devrait pouvoir fabriquer et vendre un million de pièces par année. De plus, la fabrication de la montre électronique sera d'autant plus poussée que des contacts permanents s'étaient établis dans le passé avec Ebauches SA. Lip, enfin,

Table with columns: Cours des billets de banque du mardi 31 juillet 1973, Achat, Vente. Lists various currencies and their exchange rates.

LES ESPOIRS D'ÉBAUCHES S.A. Ebauches SA a diffusé hier soir le communiqué suivant : « Ebauches SA a pris note avec intérêt des déclarations faites par M. le ministre Charbonnel au sujet de la maison Lip et du plan de réorganisation de cette entreprise. Du côté d'Ebauches SA, on est heureux d'apprendre que le ministre français arrive à des solutions pratiques qui devraient permettre la remise en fonction de cette entreprise importante de l'industrie horlogère française. L'entreprise poursuivrait en indiquant que « les plans soumis par M. Charbonnel correspondent en fait aux plans préconisés par elle dès le départ, c'est-à-dire une réorganisation du secteur horloger, la remise à d'autres maisons spécialisées des secteurs machines et défense nationale et la participation de l'IDI, un groupe semi-officiel français, en matière de financement industriel ». La maison suisse espère que « les autres personnes intéressées à la société Lip, notamment les syndicats comprennent le bien-fondé des recommandations du ministre français et que des modalités d'application pratiques pourront être trouvées à ces solutions. »

Debré part en guerre contre la politique économique et sociale de Giscard d'Estaing

La campagne des « barons » du gaullisme contre une éventuelle candidature de Giscard d'Estaing à la présidence de la République ne s'est pas interrompue pendant les vacances. C'est incontestablement M. Michel Debré, ancien ministre des armées, qui en a pris la tête. Il a des loisirs puisque d'ordre du président Pompidou il n'a pas été repris dans le cabinet Messmer bis d'après les élections générales.

Du feu de mousqueterie du début, Michel Debré passe au bombardement avec canons lourds. Tant pis si, en visant Giscard, il atteint l'ensemble du gouvernement et par-delà son véritable chef, le président de la République. Michel Debré se sent libéré de toute allégeance et il le dit dans une longue interview publiée par le quotidien économique parisien « Les Echos » : « La liberté que donne l'absence de fonctions gouvernementales permet d'exprimer des idées et des jugements ». Le dernier mot est plus qu'exact, son interview est un

véritable réquisitoire, suivi d'une condamnation, contre la politique économique, financière et monétaire de Giscard d'Estaing.

Dénonçant la « surinflation » dont il rend le ministre de l'économie et des finances responsable, il critique finalement « la politique globale du gouvernement tout entier et de sa majorité ».

INSUFFISANT

Ses critiques contre la politique financière française vont plus loin que les précédentes. Il avait déploré le « pilotage à vue » de Giscard, lui reprochant de ne pas avoir de « ligne de conduite ferme » et de ne réagir qu'au coup par coup. Cette fois, il attaque toute la politique du « leader » des républicains indépendants alliés et concurrents des gaullistes. Il énumère ses griefs : la politique d'équipement du pays est insuffisante, Giscard « subit » l'inflation et ne mobilise pas contre elle toutes les « possibilités nationales de

réplique », le gouvernement pratique en politique européenne l'« attentisme » au lieu d'agir, malgré le désordre monétaire international, il « laisse faire », etc., etc.

Jamais M. Michel Debré n'était allé si loin dans la critique d'un gouvernement animé par un parti auquel il appartient toujours et que, s'il n'est plus ministre, il continue néanmoins de soutenir de ses votes de député.

Parlant de l'affirmation qu'il y a un « miracle économique français » Debré demande au pouvoir de le défendre « contre l'ivresse que procure une inflation qui est devenue une surinflation ».

Il ne faut plus attendre et subir il faut faire un « bond en avant » dans l'emploi de la richesse produite par le miracle économique français : construire des routes, des hôpitaux, des crèches alors que le gouvernement semble au contraire réduire ces équipements sociaux.

LA SURINFLATION

Michel Debré, dans son interview, dit

au gouvernement ce qu'il devrait faire : « Nous avons dépassé le stade de l'inflation qui dans certaines limites est une des conditions de l'expansion et du plein emploi. Nous sommes maintenant en surinflation. Les risques de difficultés économiques donc sociales, sont désormais très sérieux. Dès lors, il faut agir. Disons les faits. Montrons la gravité du désordre. Faisons des conférences internationales le tremplin des affirmations nécessaires. Le temps de plaire est terminé, s'il a jamais existé. Enfin, à l'égard de certaines conséquences de cette situation nous avons des possibilités nationales de réplique. Le double marché des changes en est une. Il en est d'autres : les mesures antidumping. (« Cela vise les Etats-Unis »).

En ce qui concerne la crise monétaire internationale Michel Debré se prononce enfin pour l'étalon or.

Jean DANES



Le prince Edward et lady Sarah.

(Téléphoto AP)

Les pages de la princesse

LONDRES (AP). — Le 15 novembre, au lendemain de leur mariage, la princesse Anne et le capitaine Mark Phillips, prendront l'avion pour la Barbade, où ils embarqueront pour une croisière de 19 jours dans les Antilles à bord du yacht royal « Britannia ».

Selon Buckingham, la princesse, qui souhaite un mariage aussi simple que

possible, aura pour pages à la cérémonie de l'abbaye de Westminster, son frère, le prince Edward, et sa cousine, lady Sarah Armstrong-Jone, fille de la princesse Margaret. Tous deux ont neuf ans.

Le capitaine Phillips aura pour garçon d'honneur un autre officier des dragons de la reine, le capitaine Eric Grounds.

Ulbricht, un des derniers staliniens et constructeur du « mur », est décédé

BERLIN (AP). — M. Walter Ulbricht, ancien dirigeant du P.-C. est-allemand, est décédé mercredi à l'âge de 80 ans.

M. Ulbricht, dit-on, était malade depuis qu'il avait été remplacé comme premier secrétaire du parti par M. Honecker, en mai 1971.

Il avait toutefois conservé son poste de président du Conseil d'Etat, ce qui en faisait le chef d'Etat est-allemand, et était resté membre du comité central et du bureau politique du parti.

A.D.N. avait annoncé récemment que M. Ulbricht avait eu une attaque le 19 juillet et que, par la suite, des complications avaient surgi.

Bien que son état fut apparemment grave, A.D.N. avait annoncé, mercredi matin, que M. Ulbricht avait adressé un télégramme de félicitations à M. Roger Bonvin, président de la Confédération helvétique, à l'occasion de la Fête nationale suisse. Dans ce télégramme, M. Ulbricht exprimait aussi le vœu d'un renforcement des liens entre les deux pays.



Walter Ulbricht (Téléphoto AP)

« staliniens » d'Europe orientale. Orthodoxe sous Staline, il le resta sous Khroutchev puis sous Brejnev et Kossyguine, ce qui lui valait une certaine influence au sein du monde communiste.

Il passe pour avoir été l'un des principaux avocats de l'intervention des pays du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en août 1968. C'est sous son règne aussi que fut construit le « mur » de Berlin.

L'agence A.D.N., citant un bulletin médical, a déclaré que M. Ulbricht était mort d'une crise cardiaque.

Dimanche, l'agence avait déclaré que M. Ulbricht était soigné par cinq médecins à son domicile de Doellensee, près de Berlin.

Le successeur d'Ulbricht, M. Honecker, qui était rentré mardi d'Union soviétique, s'était rendu au chevet du malade quelques jours après l'annonce de la crise cardiaque.

SUR LA TOUCHE

Agé de 60 ans, M. Honecker était le protégé de M. Ulbricht, mais lorsque, à l'insistance des Soviétiques, il prit la place de ce dernier, Ulbricht manifesta ouvertement son mécontentement d'être mis sur la touche.

On estime de source communiste que la politique de détente entreprise par M. Brejnev avec l'Ouest n'aurait pas pu progresser si Ulbricht était resté au pouvoir.

On devait apprendre qu'Ulbricht ne consentait à s'effacer qu'après un vote du bureau politique contre lui.

On a vu pour la dernière fois M. Ulbricht à la télévision à l'occasion d'une visite de M. Honecker et de tout le bureau politique pour son 80ème anniversaire, le 30 juin.

La dernière fois qu'on l'a vu en public fut à une rencontre entre la direction est-allemande et une délégation soviétique dirigée par M. Brejnev en mai.

LE COUP DE PRAGUE

M. Ulbricht, dont la barbe en pointe était célèbre, était un des derniers

WATERGATE OU LES ETATS-UNIS AU MOMENT DES REGLEMENTS DE COMPTES

WASHINGTON (AP). — Le « Washington Post » rapporte que la Maison-Blanche s'est livrée à 16 enquêtes — jusque-là jamais révélées — pendant la première administration du président Nixon.

Le journal écrit, en outre, qu'une enquête secrète de la Maison-Blanche prévoyait la séduction d'anciennes amies de Mary-Jo Kopechne, la jeune secrétaire qui a trouvé la mort dans l'accident de voiture de l'île Chappaquiddick en 1969 en compagnie du sénateur Edward Kennedy.

Selon le journal l'ancien policier de New-York Anthony Ulasevic avait loué un appartement à New-York grâce à de l'argent provenant de l'ancien avocat personnel de M. Nixon, Herbert Kalmbach. Officiellement, l'appartement devait abriter les bureaux d'une agence de détectives privés. Cependant, les murs étaient revêtus de velours et le sol de tapis de fourrure. Il était en réalité destiné, selon le journal, à séduire des amies de Mary-Jo Kopechne. Il s'agissait de prendre des photos compromettantes des victimes et, par un chantage, de les amener à révéler des détails sur la

soirée qui s'était déroulée avant l'accident du sénateur Edward Kennedy à Chappaquiddick. Le journal ajoute qu'Ulasevic a nié avoir été mêlé à ce projet. Mais, toujours selon le journal, Howard Hunt, l'un des accusés du Watergate, a reconnu à huis clos avoir été informé de l'affaire.

LA BOUE

Dans une allusion manifeste à l'affaire du Watergate, le président Nixon a déclaré au cours d'un dîner offert à la Maison-Blanche en l'honneur du premier ministre japonais Tanaka, qu'il « laissait aux autres le soin de patrouiller dans la boue, la méchanceté et la mesquinerie ».

« Nous avons consacré notre peine et nous continuerons à la consacrer à la construction d'un monde meilleur », a-t-il ajouté.

Sans jamais citer le nom de Watergate, le président américain a souligné qu'il était « trop facile de penser en termes de politique subalterne », ce qui, a-t-il poursuivi, tente régulièrement les Américains « dans le domaine de la politique partisane ».



Dans cette voiture se trouvait le corps de Jo Kopechne, une secrétaire du sénateur.

(Archives)

Argent russe au Bundestag ?

BONN (AP). — L'enquête parlementaire sur l'affaire Steiner a connu un rebondissement, la commission du Bundestag ayant demandé à son propre président de déposer devant elle comme témoin.

Par ailleurs, l'hébdomadaire de Hambourg « Die Zeit » affirme que M. Steiner l'ancien député de l'opposition, avait peut-être été payé par des espions soviétiques afin qu'il s'abstienne dans le vote de « défiance constructive » de 1972.

Ce développement fait suite aux déclarations livrées cette semaine par M. Schaefer à l'hébdomadaire « Spiegel » selon lesquelles il avait entendu dire deux jours après le vote du 27 avril

1972 que M. Steiner s'était abstenu. M. Schaefer a précisé que son informateur avait été M. Bauchle, alors député socialiste.

M. Steiner a déclaré avoir reçu l'équivalent de 80.000 f.f. de M. Wienand, député socialiste, contre son abstention. M. Wienand a démenti catégoriquement.

L'hébdomadaire dont le sérieux est reconnu écrit en citant un « expert » non identifié que M. Steiner avait des rapports avec le K.G.B. et les services spéciaux est-allemands dès mai 1970.

Le K.G.B. a versé l'argent dans un compte en banque de M. Steiner pour acheter son abstention, affirme « Die Zeit ».

Chypre à l'heure de la violence

NICOSIE (AFP). — Cinq jours après l'enlèvement du ministre de la justice, M. Vakis, attribué à un commando du général Grivas, aucune trace du ministre cyprote n'a été trouvée malgré les recherches intensives de la police dans toute l'île.

Les ravisseurs n'ont pas encore soumis au président Makarios leurs conditions pour la libération du ministre qui pourtant se trouverait toujours en vie, selon des sources bien informées à Nicosie.

Entre-temps, la vague de violence se poursuit à Nicosie. Cinq fortes explosions provoquées par des bâtons de dynamite ont eu lieu mercredi matin dans une localité située à une trentaine de km à l'ouest de Nicosie. Les explosions ont détruit cinq voitures et ont

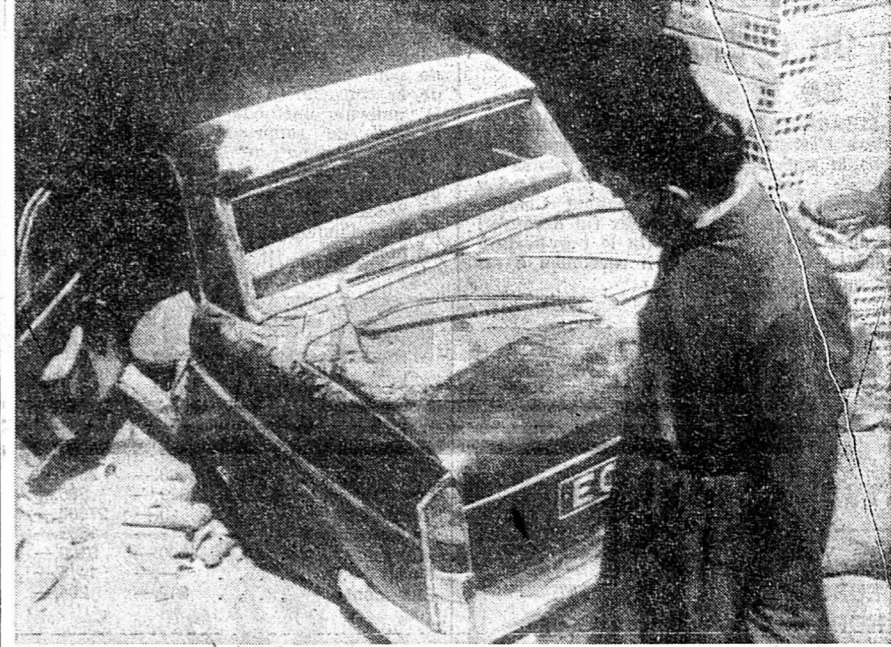
provoqué des dégâts à des magasins sans faire de victime.

D'autre part, un échange de coups de feu a eu lieu entre une patrouille de police et un commando de Grivas près du village d'Antios Amprovios, dans la région de Limassol. La patrouille est tombée dans une embuscade tendue par les partisans du général Grivas mais l'escarmouche n'a pas fait de victime.

La presse cyprote publie les noms des 70 officiers et policiers cyprotes licenciés à la suite de la décision du Conseil des ministres. La presse locale annonce également l'arrestation d'un journaliste cyprote grec Petros Andreo, rédacteur du quotidien de l'opposition « Gnomi » qui a cessé de paraître depuis

dimanche dernier. Le nombre des journalistes arrêtés ces jours derniers s'élève à dix.

On apprenait mercredi en fin d'après-midi, que deux policiers qui désamorcaient des engins ont été tués à Prastio. Les bombes avaient été placées par les partisans du général Grivas.



Un prête partisan du général Grivas examine sa voiture endommagée par une bombe.

(Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

La même chanson

A Chypre ? On plastique, on brûle et même parfois on assassine. Et que voyons-nous pendant ce temps-là dans le « Cyprus » édité par le gouvernement de Mgr Makarios ? Numéro du 12 juin : « Les meilleurs jours que Chypre ait connus », édition du 19 juin : « La situation paraît de plus en plus claire », dernier numéro : « Appel à la concorde ». Non, ce n'est pas un rêve, et elle est bien là, devant moi, la photo immortalisant le jour où Makarios fut « réélu » président de Chypre. Ce fut comme nous pouvons le lire dans le « Cyprus » véritablement « la Journée du peuple », celle au cours de laquelle, l'éthnarque, donna à chacun, l'assurance qu'il ferait tous les efforts désirables pour résoudre « tous les problèmes ». C'est effectivement ce qui est en train de se passer dans un festival de cocktails Molotov.

Les jours passent. Il n'y a que Chypre pour ne pas changer. Rien ne s'est passé depuis ces années où un journal d'Athènes « l'Ethnika » publiait, en première page, une photo du général Grivas avec cette légende : « Le plus grand héros grec depuis l'antiquité ». Il n'y a rien de changé à Chypre depuis ce mois d'août 1954 où le général, commandant alors les troupes anglaises dans l'île, disait de Grivas : « Techniquement, c'est une sacrée merveille ». Presque 20 ans ont passé et les combats se poursuivent. D'un côté Makarios, et de l'autre Grivas. Qui donnera le dernier coup, et surtout qui aura le temps de le donner : c'est toute la question.

Je me demande ce que Gladstone, le grand homme d'Etat libéral anglais, doit penser de tout cela. Peut-être lui arriverait-il de s'éveiller dans sa tombe avec tout ce bruit du côté de Limassol. En septembre 1857, en pleine gloire, il écrivait : « Ce sera la plus grande de mes satisfactions d'avoir pu contribuer à ce que les Cyprotes concluent une union définitive avec leurs frères du royaume de Grèce ». Nous n'en sommes pas là. Et si se peut que l'heure tarde encore à sonner. Car, depuis 120 ans, les grandes puissances ont, sur ce sujet, à la fois changé de style et d'objectifs. Chypre, ne serait sans doute pour une Grèce, qui est encore dans les langes d'une République, qu'un sujet supplémentaire de préoccupation.

Un coup de force est impossible. N'oublions pas que les Anglais d'une part, l'OTAN en outre, ont à Chypre des intérêts privilégiés. Aucune modification constitutionnelle ne peut avoir lieu à Chypre sans que les nations qui signent dans les années 60 les traités de Zurich, Londres, et Nicosie s'assoient, à nouveau, autour d'une table. Mais quelles sont donc en l'état actuel des traités les puissances garantes de l'indépendance cyprote ? Essentiellement l'Angleterre, la Grèce et la Turquie.

Mais nous ne sommes plus en 1959. Ce n'est pas en discutant à trois que l'on pourrait écrire du neuf et du raisonnable. Il y faudrait bien davantage de monde. Et d'abord les Etats-Unis. Et comment discuter d'un problème intéressant l'équilibre de la Méditerranée orientale sans envoyer un bristol à l'URSS et à certains pays communistes riverains ou non de Méditerranée, mais, en tout cas, directement intéressés. Comment le faire d'ailleurs sans demander à Israël et à certains pays arabes ce qu'ils pensent de ce remue-ménage. Ce ne serait pas une conférence, mais une cacophonie, ce qui au fond reviendrait au même.

C'est le 8 février que les commandos de Grivas ont recommencé leurs attentats. Le jour même, chose curieuse, Makarios avait été proclamé, sans vote, président de la République de Chypre. Le même jour, le commandant des Casques bleus dans l'île ne s'y était pas trompé en disant : « La campagne d'intimidation contre Makarios est maintenant commencée ». Et dire qu'un an auparavant le même Makarios, toujours aussi barbu, toujours aussi souriant, envoyait des roses à Grivas à l'occasion de la Saint-Georges. Mon Dieu que le monde est méchant.

A 13 ans d'intervalle, Makarios est pris à son propre piège. Quand la République fut proclamée, il se garda bien de dissoudre l'EOKA. Grivas lui était fort utile pour « casser » du Turc. Les temps ont changé, mais l'article 185 de la constitution est toujours là. Il interdit en son 2ème paragraphe : « le rattachement de Chypre à la Grèce ». Personne n'a l'air de s'en souvenir.

L. GRANGER

L'EUROPE SPATIALE EST NÉE À BRUXELLES

De l'envoyé spécial de l'AFP, Alain Raymond :

L'avenir de l'Europe de l'espace a finalement été assuré dans la nuit de mardi à mercredi, à Bruxelles, après près de douze heures de discussions et de négociations. Les délégations des 12 pays membres sont parvenues à un accord portant sur la réalisation conjointe — en un tout indissociable — des trois projets : le projet français de fusée « L-111 S », le projet allemand de « Laboratoire de sortie » destiné aux navettes spatiales américaines et le tout récent projet britannique de satellite de navigation maritime « Marots ».

En outre, on est parvenu à s'accorder également sur la nécessité de créer l'agence spatiale européenne, la NASA de l'Europe, qui aura la charge de mener de front la réalisation de ces projets.

Parvenir à un tel accord en moins de douze heures, c'est la gageure qu'a réussie M. Hanin, président de la conférence. Il a vraiment, et c'est l'avis de tous, sauvé l'Europe de l'espace par sa diplomatie, sa ténacité, sa volonté d'aboutir et son désir de ne pas voir les Européens perdre une nouvelle fois la face.

Huit heures durant, mardi après-midi, il a « confessé » selon sa propre expression, les divers chefs de délégations au cours d'entretiens en tête à tête. Il a rapproché les points de vue, montré que l'on ne pouvait aller à un nouvel échec, expliqué qu'il n'était pas possible de reporter à nouveau les décisions.

Il y est parvenu non sans mal. C'était « inattendu ».

Il n'était pas du tout évident, mardi matin, que les trois projets pourraient,

dans la journée, être assurés de recevoir leur financement à 100 %.

Sur les 4,45 milliards de francs, soit 3,1 milliards de francs suisses qu'ils représentent en bloc sur sept ans, il manquait encore, à 19 heures, 800 millions environ, trois pays, l'Italie, la Suède et les Pays-Bas n'ayant pas encore confirmé ni fixé leurs taux respectifs de participation.

Finalement, sur des assurances italiennes et surtout parce que l'on ne voulait pas échouer, il fut décidé que l'on considérerait le problème résolu. La Norvège, la Suède, l'Italie et les Pays-Bas ayant finalement annoncé une participation respective de 1 et 2 % au projet « L-111-S » et de « Spacelab » devraient, d'ici au 15 septembre dernier délai, couvrir les 21 % manquants du financement du projet de laboratoire de sortie.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR

PROCHE-ORIENT

Remous en Israël

TEL-AVIV (AFP). — Le congrès de l'association des juifs nouveaux immigrants de l'URSS a dû interrompre ses travaux, les débats ayant dégénéré en altercations violentes.

Les délégués ont notamment protesté contre le fait que la présidence de l'association est dominée par des juifs venus d'URSS et y a trente ou quarante ans et qui appartiennent maintenant à l'établissement israélien. Ils exigent que les immigrants venus de pays qui ne font pas partie de la Russie proprement dite (Litvaniens, Estoniens, Géorgiens, etc...) ne fassent pas partie de l'association.

EUROPE

Ci-git Papillon

AUBENAS (AP). — Les obsèques d'Henri Charrière ont eu lieu dans le petit village de Lanas, en Ardèche, mercredi après-midi.

Une foule composée essentiellement de gens du pays et de touristes a assisté à une inhumation particulièrement rapide et simple. Aucune manifestation, aucun discours.

La situation du dollar

PARIS (AP). — Le dollar a monté mercredi en Allemagne de l'Ouest, mais a perdu du terrain sur la plupart des autres marchés européens.

Quelques courtiers ont attribué la faiblesse de la devise américaine aux rumeurs de procédure d'empêchement contre le président Nixon.

ASIE

Pour la paix au Laos

VENTIANE (Reuter). — Les négociateurs du gouvernement laotien et du Pathet-lao ont accompli de nouveaux progrès vers un règlement global politique et militaire, que prévoyait l'accord de cessez-le-feu de février.

A l'issue d'une rencontre de trois heures, les deux parties sont tombées d'accord sur les conditions de neutralisation de Vientiane, la capitale administrative, et de Luang-prabang, la capitale royale.

AMÉRIQUE

Les troupes américaines en Europe

WASHINGTON (AFP). — La Chambre des représentants s'est refusé à donner son accord à plusieurs mesures qui auraient entraîné le rapatriement de troupes américaines en Europe.

Un amendement proposé par un représentant démocrate du Massachusetts qui aurait réduit les effectifs des armées de terre et de l'air à l'étranger de 500.000 à 400.000 a été repoussé par 242 voix contre 163.

Entre Moscou et Pékin

MOSCOU (AFP). — L'URSS et la Chine ont conclu mercredi un nouvel accord commercial et de paiements pour l'année en cours, apprend-on de source chinoise.

Comme il y a deux ans, l'accord prévoit cette année la livraison à la Chine d'avions de transport de fret, notamment de onze cargos « Antonov-24 » et aussi la construction en Chine d'une centrale électrique.

C'est la première fois depuis la normalisation des relations entre Pékin et Moscou en

Le Japon permanent du Conseil de sécurité ?

WASHINGTON (AP). — Dans le communiqué final commun des entretiens qu'il a eus avec M. Tanaka, premier ministre japonais, le président Nixon s'engage à ce que les Etats-Unis maintiennent « un niveau approprié de forces de dissuasion » en Asie, tout en travaillant avec le Japon à la détente internationale.

Le président se prononce, en outre, en faveur d'une représentation permanente du Japon au Conseil de sécurité de l'ONU.